

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Université El-haj Lakhdar de BATNA
Faculté des lettres et des sciences humaines
Département de français
Ecole doctorale algéro-française de français

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de magistère

OPTION : Didactique des langues étrangères

Thème :

*Le texte argumentatif comme support didactique
dans le développement de la production écrite chez
les élèves de la 2^{ème} année secondaire*

Sous la direction du Docteur :
METATHA Mohamed El-Kamel

Présenté par Madame :
CHEKKOUR Myra

Membres du jury :

Président :	KADIK Djamel	MC	Université de Médéa
Rapporteur :	METATHA Mohamed El-Kamel	MC	Université de Batna
Examineur :	MANAA Gaouaou	MC	Université de Batna
Examineur :	DAKHIA Abdelouahab	MC	Université de Biskra

Année universitaire 2005-2006

« Les connaissances qu'on entonne de force dans les intelligences les bouchent et les étouffent. Pour digérer le savoir, il faut l'avoir avalé avec appétit »

Anatole France, le crime de Sylvestre Bonnard (1881)

REMERCIEMENTS

Si ce modeste travail a pu voir le jour c'est grâce à des individus qui croient au savoir et qui aiment donner. Leurs encouragements m'ont supportés pendant les moments de faiblesse, ils ont été un soutien réel pour que ce travail ne soit pas étouffé mais bien au contraire qu'il soit fait avec appétit.

Mes sincères remerciements vont au Docteur M.K. Metatha, que j'ai eu l'honneur d'avoir comme encadreur. Il a fait preuve de beaucoup de sagesse et de compréhension envers moi. Son esprit scientifique et objectif me rappelait à l'ordre à chaque déviation et son expérience m'a permis de m'orienter vers une perspective constructive et positive.

Je dois toute ma reconnaissance à Mme H. Benchenane, professeur de français, qui m'a reçu à bras grands ouverts et qui a bien voulu répondre à mes attentes, ainsi que les élèves de 2^{ème} année secondaire scientifique du lycée Cheikh Bouamama d'Alger.

Pour sa grande générosité, je remercie Mme Sid Othmane, professeur de sciences. Sans oublier mon amie Mme N.Taright, professeur de français, qui sans aucune hésitation et avec beaucoup d'adresse, m'a aidé à mettre sur pied la plateforme sur laquelle allait se bâtir ce travail.

Par la même occasion je n'omets pas de remercier mon amie D. Houadef, artiste peintre et professeur d'art plastique au lycée Omar Racim pour sa disponibilité et son grand cœur.

Un grand merci à I. Bettatache, cadre au ministère de l'Education Nationale et ex-professeur de français, qui n'a jamais manqué une occasion pour me faire part de documents et de conseils utiles.

Ma profonde gratitude va à mon amie et sœur F. Charifi, cadre au ministère chargé de la famille et de la condition féminine, pour son immense soutien et sa proximité dans les moments les plus durs.

Je ne saurais comment remercier ma lionne des Aurès A. Meziani, qui me sauve comme une fée à chaque moment de détresse. Je salue son objectivité, son courage et bien d'autres qualités qui font d'elle une personne exceptionnelle.

Je ne remercierai jamais assez mon ami de toujours M. Kheireddine, ainsi que mon cher cousin M.Chawki. Hadraoui, sans oublier Zinou.

Sans ma famille : mes parents, mes frères et sœurs, mon tendre et dévoué époux, ma chère Yolande, encore une fois Chawki « Chou », sans qui tout cela n'aurait pu avoir de sens ; et c'est à eux que j'adresse cette simple contribution.

Table des matières

	Page
Introduction générale	5
Chapitre I : L'argumentation dans tous ses états	
Introduction.....	11
I.1 Mise en perspective de l'argumentation	12
I.1.1 Survol historique	12
I.2. Les voies de l'argumentation	14
I.2.1. Chez Chaïm Perlman et Lucie Olbrechts-Tyteca	14
I.2.2. Chez L.Apostel, G.H.von Wright, J.-Bl. Grize, G.Vignaux	14
I.2.3. Chez Stephen Toulmin	15
I.2.4. Chez O.Ducrot et J.-Cl. Anscombe	15
I.2.5. Chez Frans H.van Eemeren et Rob Grootendorst	15
I.3. Les différentes approches de l'argumentation	16
I.3.1. L'approche de Sally Jackson et Scott Jacobs	16
I.3.2. L'approche de Jacques Moeschler	16
I.4. Autour de l'argumentation	16
I.4.1.Définitions et notions relatives à l'argumentation	16
I.4.1.1. Qu'est-ce qu'argumenter ?	18
I.4.1.2. Orientation et conclusion argumentatives.....	18
I.4.2. Argumentation et persuasion.....	19
I.4.3. Argumentation et démonstration.....	20
I.4.4. Argumentation et contradiction.....	21

I.4.5. Argumentation, justification, négociation.....	21
I.4.6. Argument, non argument, contre-argument.....	22
I.5. Procédures, stratégies et modes de fonctionnement de l'argumentation.....	22
1.5.1 Les procédures argumentatives.....	22
I.5.2. Les stratégies argumentatives.....	23
I.5.3. Les modes de fonctionnement de l'argumentation.....	24
I.6. Les divers types d'argumentation et d'arguments.....	25
I.6.1. Les types d'argumentation.....	25
I.6.2. Les types d'arguments.....	25
I.6.2.1. Mise en valeur des arguments par le plan.....	26
I.6.2.2. Quelques schémas de plan persuasif.....	26
Conclusion.....	28

Chapitre II : l'enseignement/apprentissage du texte argumentatif

Introduction	31
II.1 Quelques distinctions	32
II.1.1 Texte argumentatif et discours argumentatif : lien étroit	32
II.2. Texte argumentatif ou textes argumentatifs ?	35
II.3. Comment comprendre un texte argumentatif ?	36
II.3.1. comprendre un texte argumentatif à partir des « indices » linguistiques...38	
II.3.2. Les caractéristiques de l'argumentation d'après R.Duval	39

II.3.3. Les caractéristiques de la phrase argumentative.....	40
II.4. L'étude du texte argumentatif.....	42
II.4.1. L'organisation logique.....	42
II.4.2. la situation d'énonciation.....	43
II.4.3. Les domaines ou les champs d'argumentation.....	44
II.4.4.L'organisation du texte argumentatif.....	44
Conclusion	49

Chapitre III : l'écrit et la production de texte

Introduction	51
III.1 L'évolution de l'écrit.....	52
III.1.1.L'écrit traditionnel	52
III.1.2. L'écrit code second	53
III.1.3. L'écrit comme langue.....	54
III.2. La production du texte.....	54
III.3. L'écrit et l'oral: l'inter-relation.....	55
III.4. l'écrit et la lecture : le lien ombilical.....	56
III.4.1. le lecteur et le texte : associés de la même entreprise.....	59
III.5. La production du texte argumentatif.....	59
III.5.1. Produire un texte : affaire complexe mais possible.....	61
III.5.2. Ecrire une argumentation.....	62
III.5. 3. Les connecteurs logiques.....	62
III.6. Modèle de rédaction de textes : Hayes et Flower.....	63
III.7. Planifier et rédiger un texte argumentatif : Ecrire –réécrire.....	64

III.7.1. L'effet brouillon.....	67
Conclusion	68

Chapitre IV : mise en pratique de l'écrit argumenté

Introduction	70
IV.1. La mise en route de l'expérimentation	71
Séance n°1 : Pré-test.....	71
IV.2. Les activités relatives à l'écrit argumentatif.....	77
Séances n°2 et n°3 : apprendre aux élèves les notions relatives aux textes Argumentatifs.....	77
Séance n°4 : apprendre à mieux lire.....	79
Séances n°5, 6 et 7: reconnaître l'organisation d'une argumentation.....	80
Séances n°8 et n°9: organiser un débat.....	82
Séances n°10, 11 et 12: développer une idée sous forme de paragraphe argumenté	85
Séances n°13, 14 et 15: Trouver un contenu.....	87
Séances n°16, 17 et 18: l'organisation par le plan.....	89
Séances n°19 et 20: apprendre le développement d'une argumentation.....	91
IV.3. Fin de l'expérimentation.....	95
Séance n°21 : Post-test.....	95
Conclusion	102
Conclusion générale	103

Glossaire

Annexes

Bibliographie

Les activités relatives à l'écrit sont préconisées au niveau des programmes des différents cycles scolaires. Suivant les directives pédagogiques, le contenu des programmes a toujours ciblé l'installation progressive d'une compétence de production écrite, à travers l'étude d'abord du narratif, puis du descriptif, ensuite de l'expositif et enfin de l'argumentatif. D'après une grande majorité d'enseignants, les apprenants maîtrisent mieux le descriptif ainsi que le narratif plutôt que l'argumentatif alors que celui-ci fait aussi partie de nos délibérations quotidiennes. On a tous à défendre une idée, un point de vue, une opinion, ou un jugement. L'argumentation constitue l'une des fonctions premières du langage et l'un des plus puissants moteurs de l'activité humaine. Qu'il s'agisse de la persuasion, de la réfutation ou de la contre-réfutation, l'argumentation est un procédé qui fait essentiellement appel au schéma de la communication.

Le travail de l'écriture prend en compte le fait que l'élève rédacteur est par ailleurs lecteur d'autres textes. Il y puise des contenus, des formes et des stratégies d'écriture. Les pratiques d'écriture s'inscrivent dans une culture du texte que les élèves apprennent à assumer et peu à peu à maîtriser. Les activités d'écriture, mettent l'accent sur les dimensions : énonciative (les élèves doivent maîtriser les différents modes d'énonciations, les registres de langues et la notion de point de vue), pragmatique (la visée du destinataire et l'effet à produire sur lui orientent la production du discours) et textuelle (concernant l'organisation, la cohérence et la progression du texte écrit).

Les activités d'écriture dans une classe de FLE sont variées : écriture individuelle et écriture collective, textes longs et textes courts.

Ces activités, relatives à l'appropriation d'une compétence de production écrite argumentative, traitent de la présentation d'une position étayée par des arguments (un raisonnement installant la présentation d'une thèse et sa réfutation), la présentation de plusieurs opinions sur une question. De telles activités amènent les élèves à prendre en compte, dans leur écriture, le discours d'autrui à travers la reformulation. Les activités proposées excluent la passivité. Elles demandent constamment la participation active de l'apprenant et de ce fait elles sont motivantes.

A l'ère de la communication, du sms, et de l'internet, le besoin d'écriture se fait de plus en plus ressentir. Aujourd'hui, l'écrit est devenu un moyen incontestable dans la réalisation des différentes tâches quotidiennes.

L'école est l'endroit idéal pour apprendre à bien écrire. Il y a des apprenants pour lesquels le travail d'écriture se fait facilement, il y en a d'autres pour lesquels il présente des difficultés. Généralement, le nombre élevé des élèves en classe ne permet certes pas de tenir compte des variations individuelles d'apprentissage et d'attention particulière. Il est, cependant, important de ne pas ignorer ces facteurs afin de trouver un moyen de soutien pour ceux qui n'arrivent pas à surmonter l'obstacle de l'écrit, particulièrement lorsqu'il s'agit d'écrire dans une langue étrangère comme le français.

Il a été longtemps présumé qu'il fallait penser en français, pour bien parler français et pour bien l'écrire. Ce qui explique le fait qu'une langue n'est pas entièrement neutre puisqu'elle véhicule une culture, une histoire, une émotion, un comportement etc. Avec la montée des idées sur le mélange des cultures et le respect de l'identité, utiliser le français ne veut point dire occulter son origine ni sa culture, au contraire on peut s'exprimer en français tout en gardant sa véritable identité.

Via l'argumentation, les apprenants commencent à accorder une attention particulière à autrui, à avoir une réflexion rationnelle, et ils sont conduits à articuler l'expression concrète (exemples, illustrations, récits) avec une expression plus abstraite (jugements justifiés, idées plus générales, valeurs).

En effet, l'étude de l'argumentation ne saurait être séparée de celle des moyens linguistiques qui en permettent sa mise en œuvre. Ces moyens jouent un rôle essentiel dans la cohérence et la dynamique du discours argumentatif. Il faut attirer l'attention des élèves sur ces moyens: on les initie à reconnaître, à manipuler un schéma argumentatif, à une maîtrise du système énonciatif, à la mise en scène du discours d'autrui, à la valorisation et à la dévalorisation du lexique, et à l'usage des éléments de rhétorique dans la perspective du discours et de sa visée.

Pour cerner l'intérêt de notre modeste travail nous nous sommes penchés sur plusieurs questions notamment celles qui tournent autour de l'écrit des élèves en classe de français. Nous avons cherché à savoir : 1. Pourquoi les élèves considèrent-ils l'exercice de l'écrit comme une corvée ? 2. Pourquoi n'écrivent-ils pas assez ou pas du tout ? 3. Quelles sont les difficultés qu'affrontent les élèves quand ils sont face à l'écrit ? 4. En quoi consiste la tâche d'écriture en classe ? 5. Dans quelle mesure peut-on aider ces élèves à surmonter l'obstacle de l'écrit et 6. Comment leur permettre de construire une représentation positive de l'écrit ? Ces interrogations ont trouvé quelques réponses auprès des concernés c'est-à-dire des enseignants et des élèves. Comme notre choix s'est porté sur le texte argumentatif, notre problématique a pour suite de savoir : comment des activités relatives à l'argumentation peuvent-elles favoriser la consolidation des compétences en production de texte ? C'est-à-dire que dans le cadre de notre expérimentation, nous allons proposer en classe plusieurs

activités sous forme de jeux, d'applications, de traitement de textes, etc, afin de pousser les élèves à améliorer leurs productions écrites en français, à acquérir des 'astuces' pour écrire avec plaisir tout en apprenant à réfléchir et à communiquer non seulement à l'oral mais essentiellement à l'écrit.

Nous émettons comme hypothèse globale que les élèves du groupe expérimental produiront des textes mieux structurés et mieux argumentés tout au long des étapes de l'expérimentation.

Nous supposons que les élèves du groupe expérimental parviendront,

- à mieux saisir les éléments constitutifs d'un texte à visée argumentative, ses articulations ;
- ils apprennent à reconnaître et à utiliser un large clavier d'attitudes énonciatives ;
- les élèves arriveront à écrire un texte cohérent qui comporte une introduction, un développement, une conclusion.

Nous dirons que, par le biais de l'argumentation, les élèves deviennent d'abord plus méthodiques ; ensuite, ils apprennent à argumenter de « toutes les manières et dans toutes les matières », selon l'expression de Nadia REVAZ, en se servant d'un ingrédient essentiel : l'écriture. Il s'agit non seulement d'aider l'élève à traduire en français le discours qu' il est capable de produire dans sa propre langue, mais aussi lui apprendre à élaborer un discours en un français correct.

Pour avoir à construire ce travail nous nous sommes référés à plusieurs travaux notamment ceux de Perelman et Tyteca, de Michel Charolles, de Dolz, d'Alain Boissinot, de Schneuwly, de Hayes et Flower, et bien d'autres.

Notre motivation s'est creusée un chemin de non retour une fois notre relation avec les élèves entamée. Nous nous sommes rendu compte des lacunes et des carences vécues par ces derniers au sujet de l'argumentation en général et de l'écriture en particulier.

Le choix du texte argumentatif comme support didactique ne s'est pas fait de manière aléatoire. Bien au contraire, nous estimons que le texte argumentatif est la résultante de tous les types de texte, il est présent d'une manière ou d'une autre dans tout texte.

On parle, généralement, de texte à dominante argumentative, à dominante narrative, ou à dominante descriptive, etc., en effet, il existe une interdépendance entre tous ces types de textes. Le texte argumentatif appelle les élèves à la réflexion, au raisonnement, à la logique, à la progression, à la cohérence. Grâce à ce type de texte, les élèves apprennent à avoir une vision des choses, à éprouver le besoin d'exprimer leur opinion, de la défendre, aussi de la faire partager. Mais également à porter un regard critique sur le point de vue des autres, d'essayer de le discuter, tout en respectant cet avis.

Les élèves apprennent qu'il ne suffit pas d'accepter ou de réfuter une idée. Leur prise de position n'a de valeur que si elle est argumentée et illustrée. Ils doivent, donc nécessairement, démontrer et prouver. Il ne suffit pas que les élèves apprennent à décrire, à analyser les aspects de l'énonciation, mais aussi à organiser et contrôler le processus de développement du texte.

Depuis l'année 2005, on trouve dans le nouveau manuel scolaire destiné à la classe de première année secondaire un programme de français assez riche, qui contient une initiation à l'étude du texte argumentatif. En deuxième année secondaire, les élèves sont supposés s'être approprié de manière plus explicite les différents instruments linguistiques de l'argumentation, à en maîtriser les visées et à en assumer les finalités.

Afin de réaliser ce travail, nous avons opté pour la méthode expérimentale, car tenter une expérience au sein de la classe est une chose précieuse pour soulever un état de fait, un mal curable dont souffre la plus grande majorité des élèves: l'écrit. Des observations faites sur des copies d'élèves ont été nécessaires pour engager l'analyse de ces productions. C'est par l'analyse que nous allons enfin découvrir presque tous les conflits qui perturbent les apprenants au moment de l'écriture, puis grâce à l'interprétation des résultats, quelques conclusions ressortent pour suggérer des solutions relativement adaptables à la situation d'enseignement / apprentissage de l'écrit.

Quatre chapitres sont consacrés à la rédaction de ce mémoire, nous nous intéresserons d'abord à l'argumentation dans tous ses états. Puis, dans le second chapitre nous évoquerons l'enseignement / apprentissage du texte argumentatif. Le troisième portera sur l'écrit et la production de texte. Et enfin le quatrième chapitre traitera de la mise en pratique de l'écrit argumenté.

L'école, lieu où s'exerce la pensée doit faire dissiper la vision qui ne prend en compte qu'une seule dimension. Penser, raisonner, argumenter, et débattre s'appliquent à toutes les matières scolaires. Ces activités agissent sur l'évolution du savoir scientifique, langagier et philosophique. Pour se construire des connaissances, il faut se poser beaucoup de questions et chercher leurs réponses. Pour cela la réflexion et l'argumentation sont nécessaires.

Etant donnée que la pensée doit se développer et se structurer, elle a besoin pour cela d'un langage rationnel. En classe l'élève devrait apprendre à penser, à discuter et à dialoguer ; l'élève devrait être formé à s'adapter aux différentes situations de communication.

L'argumentation ne se limite pas au fait même de « défendre », elle implique l'explicitation d'un point de vue, sans écarter bien entendu le fait qu'un autre point de vue soit différent et pas automatiquement opposé. Enseigner l'argumentation nécessite des efforts partagés entre le professeur et ses apprenants. En classe, l'élève ne doit pas être envahi par le sentiment de frayeur lorsqu'il s'agit d'émettre son avis, son point de vue. Il doit adopter une attitude plutôt positive.

A cet égard, l'enseignant doit donc gérer les points de vue divergents, parfois même surprenants, des élèves.

I.1 Mise en perspective de l'argumentation :

I.1.1 Survol historique :

En tant que discipline l'argumentation est étroitement liée à l'histoire de la philosophie, de la rhétorique et du discours. Dès le Ve siècle avant J.-C., les sophistes l'enseignaient afin de remporter l'adhésion des auditoires. Les dialogues de Platon renferment l'ensemble le plus riche de raisonnements naturels dans toute la littérature philosophique. Des auteurs tels que Protagoras et Gorgias pratiquent les « discours doubles », dans lesquels on traite le pour et le contre à propos d'une question.¹ C'est Aristote qui formalisa la dialectique, par le recours à la déduction et à l'induction. Le linguiste allemand Ekkehard EGGS dans son ouvrage *Grammaire du discours argumentatif*² a tracé le tableau suivant illustrant les distinctions rhétorico-argumentatives, à partir des trois genres discursifs établis par Aristote :

Genres rhétoriques			
	délibératif	judiciaire	démonstratif
Acte de parole	Dé- / conseiller	Défendre / accuser	Louer / blâmer
But	Utile / nuisible	Juste / injuste	Beau / laid
Résultat auditoire	Décision obligatoire		Pas de décision immédiate
	Instance de décision		
	Membre d'une assemblée	juge	spectateur
Temps	avenir	passé	Présent/passé/avenir

Ref : E., EGGS., *Grammaire du discours argumentatif*, Editions Kimé, Paris, 1994, p.24.

Cette taxinomie reflète les pratiques rhétoriques de la cité grecque au temps d'Aristote.

¹A. MICHEL, « Rhétorique et philosophie dans le monde romain: les problèmes de l'argumentation », in *L'argumentation*. Colloque de Cerisy. Textes édités par Alain LEMPEREUR, Mardaga, 1991, p. 38

² E., EGGS., *Grammaire du discours argumentatif*, Editions Kimé, Paris, 1994, p.24.

L'intérêt pour la logique s'accroît au XI^e siècle grâce aux écrits de Pierre ABELARD, un des fondateurs de la scolastique. A la deuxième moitié du XV^e siècle et durant le premier tiers du XVI^e, apparaissent les « grands rhétoriciens », ou expérimentateurs du langage poétique. Au XVI^e siècle le manifeste de la pléiade : *La défense et illustration de la langue française (1549)*, est un texte qui apparaît comme un plaidoyer argumenté en faveur de la culture française. Il semblerait que la cristallisation d'une certaine forme argumentative, d'un certain type de texte argumentatif, appartient au XVII^e siècle. J. LOCKE, dans le Livre IV de son *Essai*, distingue 4 sortes d'argumentation : d'autorité, légitime, sur l'ignorance, et de jugement. *La Logique de Port-Royal ou L'Art de penser (1662)* de Arnauld et Nicole est divisée en 4 parties : analyse de l'idée, du jugement, du raisonnement, et de la méthode. *La science nouvelle* de Giambattista Vico offre au début du XVIII^e siècle l'esquisse d'une certaine structure argumentative. Au XX^e siècle, de nombreux linguistes tel que Ch. PLANTIN¹ considèrent l'argumentation comme une quatrième fonction du langage, selon l'expression de K. POPPER. Pierre OLÉRON écrit :

«L'argumentation fait partie de notre vie quotidienne. (...) chacun de nous, par ailleurs, à divers moments, en diverses circonstances, est amené à argumenter, qu'il s'agisse de plaider sa cause, de justifier sa conduite, de condamner ou de louer amis, adversaires, hommes publics ou parents de peser le pour et le contre d'un choix ou d'une décision. Et il est la cible d'arguments développés par d'autres dans les mêmes contextes, sur les mêmes sujets»².

¹ C., PLANTIN., *Essais sur l'argumentation. Introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*, Éditions Kimé, Paris, 1990, p.91

² P., OLÉRON., *L'argumentation*, Presses Universitaires de France, Paris, 1983, p.19

I.2. Les voies de l'argumentation :

I.2.1. Chez Chaïm PERLMAN et Lucie OLBRECHTS-TYTECA

Dans *Traité de l'argumentation* (1958), les auteurs écrivent que « *le domaine de l'argumentation est celui du vraisemblable, du plausible, du probable* »¹. Pour eux, « *c'est à l'idée d'évidence, comme caractérisant la raison, qu'il faut s'attaquer si l'on veut faire une place à une théorie de l'argumentation, qui admette l'usage de la raison pour diriger notre action et pour influencer celle des autres.* »². L'objet de la théorie de l'argumentation est, selon Perleman et Olberchts-Tyteca, « *l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment.* »³. Pour les auteurs du *Traité de l'argumentation*, le point de départ de l'argumentation et les prémisses de celle-ci, sont assurés par le concept d'accord.

I.2.2. Chez L.APOSTEL, G.H.von WRIGHT, J.-BI. GRIZE, G.VIGNAUX

Apostel part de l'idée que toute argumentation vise la transformation des attitudes et des convictions. Wright étudia les rapports entre 'obligation' et 'permission'. Pour Grize, « *argumenter, c'est chercher, par le discours, à amener un auditeur donné à une certaine action.* »⁴. Vignaux soulève le fait de tenir un discours devant quelqu'un, pour le persuader ou pour le convaincre, c'est en effet lui proposer une représentation. Celle-ci doit, comme au théâtre, le toucher, l'émouvoir. Pour Vignaux, l'argumentation est théâtralité.

¹ Ch., PERELMAN, et L., OLBRECHTS-TYTECA., *La nouvelle rhétorique. Traité de l'argumentation*, 2 volumes, Presses Universitaires de France, Paris, 1958, p.1

² Ibid, pp.4-5

³ Ibid, p.5

⁴ J-B., GRIZE., « L'argumentation: explication ou séduction », in *L'Argumentation*, Presses Universitaires de Lyon, Collection « Linguistique et Sémiologie », 1981, p.30

I.2.3. Chez Stephen TOULMIN

La rhétorique argumentative américaine a été marquée par : D'abord une orientation néo-aristotélicienne, fournissant des aperçus sur la situation de l'orateur dans un contexte donné, ensuite le courant épistémique fondé par S. Toulmin qui propose une extension du champ de la logique, jusqu'à l'assimiler à un nouveau « discours de la méthode » non seulement de la méthode scientifique, mais de la méthodologie rationnelle, capable d'exprimer le processus par lequel s'accroissent les connaissances en général.

I.2.4. Chez O.DUCROT et J.-CL. ANSCOMBRE

Ces auteurs découvrent les opérateurs argumentatifs qui articulent les phrases en leur conférant du sens. Ils attribuent à tout énoncé un aspect argumentatif et en particulier une orientation argumentative et un aspect thématique ou informatif. Leur hypothèse est que le sens de l'énoncé comporte une force argumentative comme forme d'influence. Pour eux signifier c'est orienter de sorte que la langue, dans la mesure où elle contribue à déterminer le sens des énoncés, est un lieu où s'élabore l'argumentation.

I.2.5. Chez Frans H.van EEMEREN et Rob GROOTENDORST

La théorie pragmatico-dialectique de ces deux auteurs hollandais, associe la pragmatique des actes de langage au point de vue dialectique sur la discussion critique. Dans leur ouvrage *La nouvelle dialectique*¹, ils considèrent la discussion critique comme une procédure interactionnelle destinée à résoudre un conflit d'opinions au moyen d'un échange réglé d'actes de langage.

¹ F-H- V., EEMEREN, et R., GROOTENDORST., *La Nouvelle Dialectique*, Traduit par S. Bruxelles, M. Doury et V. Traverso, Éditions Kimé, Paris, 1996, p.17

I.3. Les différentes approches de l'argumentation :

I.3.1. L'approche de Sally JACKSON et Scott JACOBS

L'approche discursive de ces auteurs s'inscrit dans le cadre du paradigme de l'analyse conversationnelle. Ils se basent sur la distinction établie par O'Keefe, entre deux types d'arguments : l'argument-1 (acte de langage effectué par une seule personne) et l'argument-2 (interaction entre deux ou plusieurs personnes). L'argumentation comme acte ou comme interaction est vue par Jackson et Jacobs comme la réalisation particulière des principes conversationnels généraux.

I.3.2. L'approche de Jacques MOESCHLER

Moeschler met d'abord en place des éléments pour une analyse du discours dite pragmatique. Ensuite, il étudie l'argumentation dans la structure de l'intervention d'une part, et dans la structure de l'échange d'autre part. Selon lui, le domaine de l'argumentation dans la langue porte sur l'étude des moyens linguistiques dont dispose le sujet parlant.

I.4. Autour de l'argumentation

I.4.1. Définitions et notions relatives à l'argumentation

Nous sommes de l'avis de ceux qui pensent que l'argumentation peut être définie de différentes manières, sa définition dépend des points de vue et de la conception que l'on a de l'argumentation. C'est pour cela que nous allons nous restreindre à quelques définitions. Selon Moeschler une argumentation « *consiste en une relation entre un ou plusieurs arguments et une conclusion* »¹.

¹ MOESCHLER, Jacques, 1985: Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours, Hatier - Crédif, p.12

Du point de vue du dialogue, Plantin considère comme argumentatif « *tout discours produit dans un contexte de débat orienté par une question* »¹ .

Quand ils parlent d'argumentation, J.-Cl. Anscombe et O. Ducrot se réfèrent toujours à des discours comportant au moins deux énoncés E1 et E2 , dont l'un est donné pour autoriser, justifier ou imposer l'autre. Le premier est l'argument, le second la conclusion². G.Vignaux dit que « *l'argumentation déconstruit, construit, reconstruit, en d'autres termes transforme. Cela veut dire que l'argumentation nous est donnée comme produit en même temps qu'elle construit un produit* »³. Selon Ch. Perelman, l'argumentation a pour but de « *provoquer ou d'accroître l'adhésion d'un auditoire aux thèses qu'on présente à son assentiment* »⁴ . M. Charolles définit l'argumentation comme un « *type de discours qui vise à modifier les dispositions intérieures de ceux à qui il s'adresse (les argumentés)* »⁵.

Ainsi l'argumentation apparaît comme une forme de discours caractérisé par l'intention d'influencer le destinataire et de modifier son opinion en la défendant au moyen d'arguments adaptés au destinataire.

¹ C., PLANTIN., 1990. op.cit. p.24

² J.-Cl., ANSCOMBRE, et O., DUCROT.,: *L'argumentation dans la langue*, Pierre Mardaga, éditeur, Collection « Philosophie et langage », Bruxelles,1983, p.163

³ G., VIGNAUX., *L'argumentation. Essai d'une logique discursive*, Librairie Droz, Genève, Paris, 1976, p.9

⁴ C., PERLEMAN., *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Paris : Vrin, 1977, p.23

⁵ M., CHAROLLES., « Notes sur le discours argumentatif », in *Argumentation et communication. Actes des Journées d'Étude BELC, 1-2-3 février 1979*, pp.55 - 75

I.4.1.1. Qu'est-ce qu'argumenter ?

Pour argumenter, on doit d'abord élaborer une thèse, une opinion, une hypothèse qu'on cherche à prouver. Ensuite destiner ce raisonnement à quelqu'un et enfin avoir une intention de convaincre et de persuader. Ainsi, argumenter c'est tenir compte du destinataire, c'est aussi transmettre une conviction et surtout tenir un discours efficace.

I.4.1.2. Orientation et conclusion argumentatives

L'orientation argumentative serait une condition nécessaire à l'acte d'argumentation. La conclusion argumentative n'est qu'un des éléments définissant l'acte d'argumenter. Leur distinction, d'après Moeschler, réside dans l'hypothèse selon laquelle « *l'interprétation des énoncés à fonction argumentative est déterminée par la saisie de l'orientation et, a fortiori, de la conclusion qu'ils sont censés servir* »¹.

Selon Moeschler, la visée argumentative d'un énoncé est la propriété qu'il a de faire admettre telle ou telle conclusion. L'orientation argumentative d'un énoncé, c'est la direction générale qui permet à partir des faits représentés par cet énoncé, la reconnaissance de sa visée argumentative, atteignant de cette manière telle ou telle conclusion.

Exemple : Omar dit à son ami « il est 10 heures »

Deux classes de conclusions peuvent être visées, respectivement:

Fais vite! (il est tard) et *Inutile de te presser.* (il est encore tôt)

Comme l'a démontré O. Ducrot, pour un énoncé, signifier, c'est orienter.

¹ MOESCHLER, Jacques, 1985, op.cit., p. 67

Les notions de visée argumentative, de force ou orientation argumentative sont étroitement liées à la pertinence discursive, donc à la fonction de l'énoncé de servir une conclusion, de présenter un argument en vue d'une conclusion à tirer par le destinataire.

Le principe de force argumentative agit dans un discours formé d'énoncés (E) dont les arguments (a) sont orientés graduellement. Ce principe postule que dans un discours l'enchaînement des arguments explicites et / ou implicites est structuré et que l'argument fort ou preuve a une force argumentative plus grande que les arguments faibles; marqué par l'opérateur *Même*, conduit mieux vers la conclusion C. Le principe de force argumentative, illustré par l'opérateur *même* instaure l'argumentation POUR ou PRO. Les concepts d'orientation argumentative, de visée argumentative sont ainsi appelés à fournir l'alternative argumentative POUR. Il est aisé de déceler dans le discours argumentatif la force argumentative ou la thèse PRO à partir de l'enchaînement des *topoi* ou arguments.

1.4.2. Argumentation et persuasion

F. H. van EEMEREN et R. GROOTENDORST (1984) donnent comme 'condition essentielle' de l'acte d'ARGUMENTER le fait que cet acte compte comme un effort pour convaincre l'auditeur qu'une certaine opinion « *O* » est acceptable. Et O. DUCROT (1990) de connecter cette définition dans le sens que celui qui argumente présente son énonciation comme destinée à convaincre, c'est-à-dire à donner des raisons ou des justifications. Convaincre, c'est utiliser une argumentation pour amener le destinataire à accepter « *O* ». L'acte d'ARGUMENTER a réussi si ce destinataire a compris l'intention qu'a le locuteur (énonciateur) de rendre l'opinion « *O* » acceptable.

En ce sens, l'argumentation se distingue de la persuasion. La persuasion a réussi si le destinataire a effectivement admis l'opinion *O*.

Nous empruntons à O. DUCROT une illustration de cette distinction. Soit l'énoncé:

Excusez-moi, je suis UN PEU en retard,

La séquence enchâssée dans « *Excusez-moi* » y accomplit deux fonctions: signaler la faute et, en même temps, motiver le pardon en minimisant cette faute.

Dans la situation énonciative, « *un peu en retard* », a la même fonction argumentative qu'*aurait en retard*; O. Ducrot estime que :

« S'il se trouve que l'emploi de /un peu/ donne aussi, dans cet exemple, une raison de pardonner, cela doit se passer à un autre niveau, celui de la persuasion. Ainsi donc le locuteur fait deux choses à la fois. Au niveau argumentatif, il signale la faute, mais en même temps, au niveau de la persuasion, il cherche à la rendre pardonnable - et cela, par le fait même que /un peu/ a affaibli la force de son argumentation accusatrice »¹.

I.4.3. Argumentation et démonstration

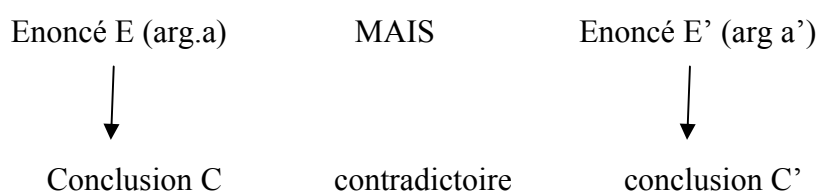
Toute argumentation s'organise autour d'un certain type d'auditoire. En argumentant le sujet décèlera ses traces sociales, psychologiques, culturelles, situationnelles, langagières. La démonstration, pour sa part, invite à comprendre l'évidence comme en mathématiques. Et si la démonstration est objective, l'argumentation est subjectivement orientée telle que le message publicitaire.

¹O., DUCROT., : « Argumentation et persuasion », Colloque *Énonciation et parti-pris*, Anvers, 1990, p. 10

A vrai dire, l'argumentation part d'une situation conflictuelle alors que la démonstration s'attache à démontrer le vrai et le faux. L'argumentation comme la démonstration démontre une thèse.

I.4.4. Argumentation et contradiction

L'argumentation est souvent le domaine du désaccord et de la contradiction. Le principe de contradiction argumentative tel que décrit par Moeschler est qu'un argument **a** est contradictoire à un argument **a'** si et seulement si : **a** et **a'** appartiennent à deux ensembles d'arguments complémentaires **A** et **A'**, tous les énoncés **E** de **a** servent l'ensemble de conclusions **C** et tous les énoncés **E'** de **a'** servent l'ensemble de conclusions **C'**². Nous pouvons l'expliquer ainsi:



Exemple : il est riche MAIS il n'a pas de voiture.

I.4.5. Argumentation, justification, négociation

La définition de l'argumentation est celle de la justification semblent se chevaucher. La justification correspond à la présence d'un locuteur A s'adressant à un locuteur B et que celui-ci peut refuser d'admettre ce qui est énoncé. Donc, A va fournir à B des raisons de croire ce qu'il lui est suggéré. Un autre chevauchement apparaît avec la notion de négociation ; d'après Firth on retrouve dans la définition de l'activité de négociation l'idée d'une discussion entre interlocuteurs pour aboutir à un accord.

² J., MOESCHLER., 1985, op.cit, p. 34

I.4.6. Argument, non argument, contre-argument

Les arguments sont des *topoi*, c'est-à-dire des trajets que l'on empreint pour atteindre une conclusion déterminée. Ils sont des raisons que l'on présente pour ou contre une thèse.

Pour distinguer l'argument du non argument et du contre-argument, il faut, pour reprendre les propos de M.Charolles, reconstruire un discours sous-jacent et discuter en terme de cohérence discursivo-textuelle¹. Une contre-argumentation signifie soit une thèse contraire, soit une rectification de la thèse de l'adversaire. C'est le discours qui construit les arguments POUR et les arguments CONTRE. . La sémantique et la syntaxe du discours enchaînent des arguments vers telle conclusion, vers l'alternative C ou son contraire NON-C.

I.5. Procédures, stratégies et modes de fonctionnement de l'argumentation

1.5.1 Les procédures argumentatives

Pour exprimer une situation d'argumentation on doit se poser ces questions : qui dit quoi, à qui, comment, avec quel effet ?

Trois modèles d'argumentation sont proposés :

- a) Le modèle syllogistique : concerne un raisonnement composé de trois propositions dont la troisième est la conséquence des deux prémisses.
- b) Le modèle dialectique : répond à la démarche naturelle de l'intelligence qui fonctionne en preuve, opposition, objection, discussion.
- c) La méthode américaine : on expose brièvement le problème, puis on accumule les faits, les anecdotes, les exemples, etc. L'accent est mis sur l'illustration de laquelle se dégagent implicitement ou explicitement, la thèse ou le principe.

¹ M., CHAROLLES., op.cit., p. 68

I.5.2. Les stratégies argumentatives

On entend, généralement, par stratégie argumentative l'ensemble des actes de langage basé sur une logique discursive et sous-tendu par une force et un but argumentatifs. Les trois dispositifs argumentatifs –le topique, le logique et l'encyclopédique- sont inhérents à toute stratégie argumentative. Parmi les types de stratégie, nous citons celles: de coopération ; d'appui et de justification, de défense ; conflictuelles et réfutatives ; rhétoriques.

I.5.3. Les modes de fonctionnement de l'argumentation

Grâce à nos multiples lectures d'ouvrages, de revues spécialisées et de livres nous avons pu tirer des déductions que nous représentons ici sous forme de tableaux récapitulatifs autour de l'argumentation et des arguments.

Mode	Emploi dans une argumentation
Induction et déduction	procédés de raisonnement, techniques de persuasion.
Comparaison -analogie	joindre un fait, à un autre fait plus connu.
L'allusion	évoquer un fait qui pourrait servir de preuve.
Définition et description	La 1 ^{ère} facilite l'adhésion et la 2 ^e aide à convaincre.
La concession	l'adversaire a raison sur un aspect de sa thèse.
L'hypothèse	ménager l'adversaire réfractaire à une affirmation présentée comme vraie.
Réfutation et contre-réfutation	se borner à rectifier ce que l'autre a dit, ou bien démontrer qu'il a tort.
La suggestion	s'adresse à l'inconscient plutôt qu'à la raison.

I.6. Les divers types d'argumentation et d'arguments

I.6.1. Les types d'argumentation

Type	Caractéristiques
objective	Fait appel à la logique, influence par l'exactitude des propos.
séductrice	Fait appel à tout ce qui valorise l'autre (sentiments, qualités, ...).
charge	Utilise la polémique, ou l'humour ou l'ironie pour convaincre.
directe	Annonce la thèse sans cacher les stratégies, vise à influencer.
indirecte	Ne manifeste pas son intention de convaincre ou d'influencer.

I.6.2. Les types d'arguments

Type	Valeur de l'argument
Référence aux faits	les faits sont choisis en fonction de la thèse.
Appel aux conclusions	les conclusions serrent à justifier son point de vue.
Appel aux sentiments	Joue sur les sentiments de celui qu'on veut convaincre.
Argument d'autorité	Prestige dont jouit l'autorité à laquelle on fait appel.
Appel aux valeurs	Vise la valeur supérieure à celle de l'adversaire.
Appel à la tradition	Justifie une action individuelle ou collective.
Appel à la nouveauté	Joue sur l'aptitude naturelle au changement.
Appel à la majorité	Mise sur le besoin d'appartenir à un groupe.
Appel aux besoins	prétend combler les besoins généraux et individuels.
Argument positif/négatif	Prouve qu'on sait voir un fait et son contraire.

Remarque : ce n'est pas la quantité des arguments qui compte mais leur qualité. Il faut donc sélectionner avec soin les arguments les plus susceptibles de convaincre.

I.6.2.1. Mise en valeur des arguments par le plan

Tout type d'argument pourra convenir à n'importe quelle argumentation. Si le plan commence par un exposé de la situation ou la réfutation d'autres thèses ce n'est que dans la partie où la thèse soutenue est développée que l'intervention prend sens. Plutôt que d'émousser dès le début de la curiosité des lecteurs, par exemple, il est préférable de dérouler les arguments, laisser deviner la position, et ne pas la préciser qu'à la fin du discours, créant ainsi une ombre d'attente ou même de surprise. Etape suivante c'est d'orienter le plan vers le destinataire : choisir les arguments, leur place et leur développement d'après ce qu'on sait de lui. Beaucoup développent d'excellents arguments sans arriver à convaincre, car ils se contentent de les assener sèchement. Développer un argument, ce n'est pas «faire du baratin », c'est lui donner l'importance qu'il mérite dans une situation précise.

I.6.2.2. Quelques schémas de plan persuasif

A travers la lecture, notamment, du livre intitulé *Techniques de l'expression écrite et orale*¹, nous avons pu établir les différents schémas de plan persuasif suivants :

¹ D., Baril., J., Guillet., *Technique de l'expression écrite et orale*, Tome 2, Editions Sirey, Paris, 1992

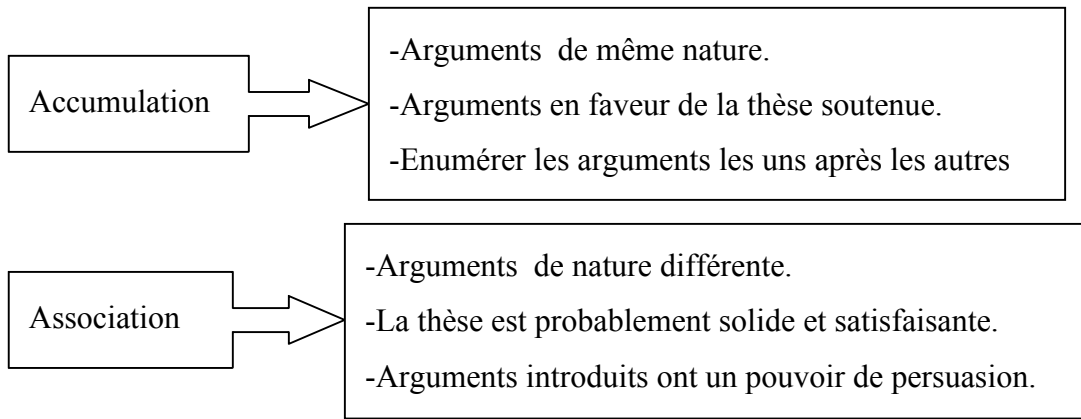


Schéma 1 : L'accumulation et l'association.

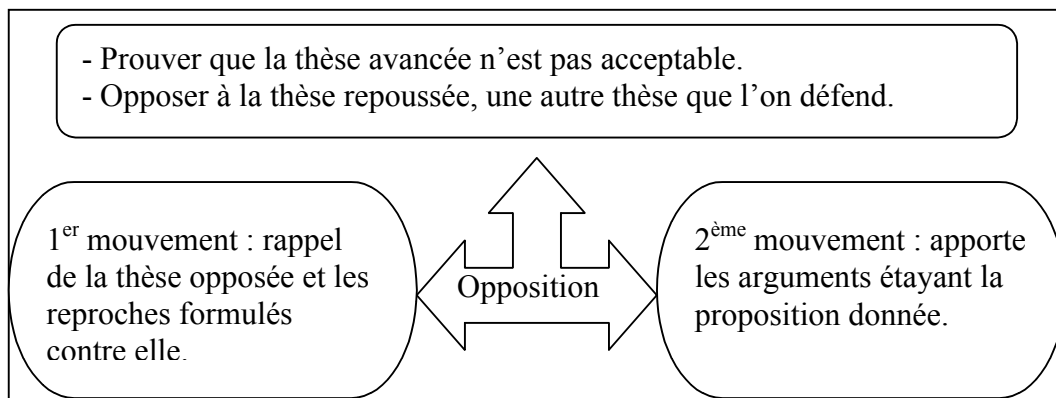


Schéma 2 : L'opposition.

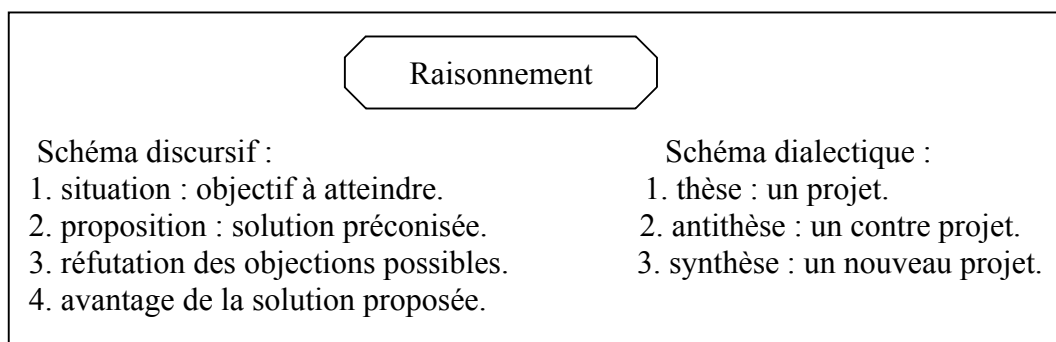


Schéma 3 : Le raisonnement.

Puisque l'argumentation est une composante de toute pratique langagière, au niveau didactique elle sera une composante toujours en jeu dans l'enseignement d'une langue seconde ou d'une langue étrangère.

Les techniques argumentatives appartiendront aux stratégies pédagogiques globales qui visent l'acquisition d'un comportement langagier interpersonnel et situationnel visant la négociation, le débat, la discussion polémique, l'expression du mécontentement, la défense d'un point de vue, etc.

Vu que l'enseignement de l'argumentation nécessite, désormais, beaucoup de temps. Il est devenu impératif de commencer à l'enseigner très tôt c'est-à-dire dès le primaire. Puisque l'enfant apprend vite, autant qu'il apprenne des choses fondées sur de bonnes bases. Apprendre à argumenter ne fera que renforcer ses capacités à réfléchir, à raisonner logiquement, à avoir une suite dans les idées et à discuter un sujet de manière disciplinée.

En classe, l'élève ressent le besoin de s'exprimer, en général, il le fait oralement, car il apprend peu à peu à maîtriser la langue. Or, c'est à l'école primaire, que l'enfant acquière les bases fondamentales de l'écriture, qu'il découvre les règles strictes régissant l'écriture et commence à se les appropriées. C'est pour cette raison que l'intérêt de lui apprendre à mettre ses sentiments ou ses réflexions à l'œuvre sur une feuille blanche peut s'avérer lui être utile pour sa formation à court, à moyen et à long terme. Aux cycles suivants, tout en continuant à acquérir d'autres apprentissages, les connaissances de l'élève s'approfondissent et la maîtrise des codes linguistiques devient plus complète.

Les procédures d'argumentation qui doivent retenir l'attention du professeur de langue sont:

- savoir justifier (ou déterminer chez quelqu'un) un choix, puis savoir formuler des objections à ce choix;

- enchaîner des arguments et des schèmes argumentatifs pour créer un texte cohérent;

- prendre la défense de quelqu'un;

- formuler des hypothèses, puis mettre en doute ou réfuter la valeur de ces hypothèses, pour en proposer d'autres;

- rapporter les propos d'un adversaire;

- engendrer un discours figuratif;

- rejeter une thèse;

La relation d'interlocution est déterminante dans l'argumentation. Au cœur du discours argumentatif, il y a la relation avec autrui. Qu'il s'agisse de le faire adhérer à une opinion, de lui faire partager une émotion, ou de lui faire faire quelque chose, l'action sur l'autre est la visée centrale du discours argumentatif.

Dans le cadre de l'enseignement du français en 2^{me} année secondaire, on peut retenir quelques aspects généraux qui permettent de cadrer la pratique du discours argumentatif :

- l'argumentation permet d'élargir et de structurer l'espace du dialogue, entre d'un côté l'accord sans réflexion, fruit d'une séduction ou d'une indifférence, et de l'autre côté, le conflit ou l'affrontement violent qui annulent tout dialogue possible ;

- les élèves sont invités à faire attention à celui qui est présent dans l'interlocution, ou celui dont on tient compte dans l'expression écrite d'une opinion ;

- le travail sur l'argumentation s'ouvre sur la dimension passionnelle et l'expression de soi.

Le profil d'entrée en première année secondaire de l'élève, tracé dans le programme de français de l'année 2005, préconise qu'en production écrite l'élève est capable de : rédiger une lettre pour convaincre ; étayer un texte argumentatif à l'aide d'arguments, d'exemples ; insérer un passage argumentatif sous forme de dialogue dans un récit ; et traduire une image en énoncé argumentatif¹.

En première année secondaire, le texte argumentatif s'inscrit parmi les pratiques discursives et les intentions communicatives. Le but est de faire apprendre aux élèves à argumenter pour défendre ou réfuter un point de vue à travers l'étude d'un support choisi ainsi que par le déroulement de certaines activités relatives à la pratique argumentative².

Dans le programme de français de l'année 2006 destiné aux classes de deuxième année secondaire, l'argumentatif a pour objet d'étude: le plaidoyer et le réquisitoire, par leur biais les élèves apprennent à argumenter pour plaider une cause ou la discréditer. L'une des compétences recherchées est la mise en œuvre du pouvoir de persuasion³.

La tâche de l'enseignant serait d'expliquer aux élèves que le texte argumentatif est un texte orienté, soit un texte qui contient de façon explicite ou implicite une thèse posée, une thèse réfutée et un processus d'argumentation. Que dans les deux cas, les thèses s'articulent autour d'un certain nombre d'arguments, eux-mêmes soutenus par des exemples. Expliquer aussi qu'un argument fait état d'une opinion et qu'un exemple présente un fait.

¹ Voir glossaire, p.113, Document d'accompagnement des programmes, Directions de l'Enseignement Secondaire, p.42, 2005

² Voir glossaire, p.114, Document d'accompagnement des programmes, Directions de l'Enseignement Secondaire, p.43, 2005

³ Voir glossaire, p.p.115-116, Document d'accompagnement des programmes, Directions de l'Enseignement Secondaire, p.p.64-67, 2006

II.1 Quelques distinctions :

II.1.1 Texte argumentatif et discours argumentatif : lien étroit

Avec Bernard Schneuwly, on apprend que le mot « texte » du latin « textus » signifie le tissu. La chaîne dans le tissu correspondrait à des phrases et la trame correspondrait à la structure du texte. Dans sa thèse, Schneuwly définit le type de texte argumentatif comme un texte qui a pour but de convaincre d'autres personnes qu'une certaine représentation du monde est fausse et qu'il faut en adopter une autre, de défendre une thèse contre une autre¹.

Certains linguistes et théoriciens du langage mettent le discours et le texte sur le même pied d'égalité. Le texte argumentatif est un discours, dans la mesure où il crée une situation de communication claire dans laquelle un émetteur exprime une opinion et peut de différentes façons convaincre son récepteur. D'autres pensent que le texte est le produit du discours, celui-ci étant le processus de la production du texte. Jean –Paul Bronckart définit le texte comme une « *unité communicative de rang supérieur* »². Selon la théorie globale de la langue proposée par R.Martin, la fonction discursive du langage assure la cohérence textuelle.

Le discours argumentatif sous-tend tous les autres types de discours à savoir le narratif, l'explicatif, le descriptif, l'injonctif. Certains supposent que le discours argumentatif est le « vivier » où se développent tous les autres discours.

¹ B., Schneuwly, *Le texte discursif à l'école*. Genève: Thèse n°128, 1984

² J.-P., BRONCKART., *Activités langagières, textes et discours*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé, 1997, p.137

Tout mène à dire qu'il y a une dominante argumentative dans tout texte ou discours ; le discours explicatif est basé sur l'argumentation, le raisonnement scientifique est de nature argumentative. M.Charolles, écrit,
« Un discours argumentatif est un discours orienté vers le récepteur dont il vise à modifier les dispositions intérieures »¹ .

Ceci dit, le discours argumentatif a une portée doxatique, puisqu' il relève des opinions admises et il laisse induire un changement dans les convictions, croyances, représentations de l'argumenté. En effet, il est le lieu du débat polémique et de la controverse.

Dans son article *Argumentation et littérature*, Alain Boissinot, explique qu'
« il y a deux angles d'attaque qui sont tous les deux attestés : d'un côté une logique très extensive, quand il s'agit de parler de l'argumentation, et qui consiste à définir le discours lui-même comme « toute mise en pratique du langage dans une activité écrite ou orale » et l'argumentation comme « une forme de discours caractérisée par l'intention d'influencer le destinataire et de modifier ses opinions »² .

Et, il poursuit en avançant l'idée que *texte* argumentatif n'est pas la même chose que *discours* argumentatif, pour la simple raison que : *« l'extension des deux notions n'est pas la même, le sens de l'adjectif argumentatif n'est pas le même dans les deux cas »³ .*

¹ CHAROLLES, Michel, op.cit. pp. 55-75

² BOISSINOT., Alain., *Argumentation et littérature*, p.5.

³ Ibid., p. 6

Dans certains programmes on évite de parler de « textes » argumentatif, descriptif ou autre, on préfère la notion de discours parce qu'on considère que le discours est plus proche de la réalité de la langue en acte. Toutes les formes de discours trouvent pleinement leur place, c'est aux élèves d'apprendre à les articuler ; souvent dans les textes ces formes s'entrecroisent. Cela dit, il suffit de comprendre les articulations des différentes formes de discours et la manière dont elles s'agencent dans les textes. Enfin, le discours argumentatif est présent non seulement dans les textes où il passe d'une thèse réfutée à une thèse proposée, mais il est aussi présent dans toute interaction.

Compte tenu de toutes ces différentes définitions et interprétations, le choix de mettre au titre de ce modeste travail « le texte argumentatif » plutôt que « discours argumentatif » s'est imposé de lui-même. La formule¹:

Discours = Texte + Condition de production

Texte = Discours - Condition de production

Vient pour renforcer ce choix puisqu'il s'agit d'utiliser un support didactique pour une fin : améliorer l'écrit des élèves. La même interrogation aurait été posée si nous avions opté pour l'un ou l'autre type de texte.

¹ J-M., ADAM., *Elément de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga, 1990, p.23

II.2. Texte argumentatif ou textes argumentatifs ?

La notion de texte argumentatif met au premier plan une réflexion linguistique et en second plan l'énonciation, mais renoue toujours avec la rhétorique et les genres littéraires.

Lorsqu'on parle de texte argumentatif on croit à l'intérêt de classer les textes, d'identifier des « genres », « types » ou « modèles » et en connaître les caractéristiques. Pour J.M. Adam: *« si l'on tient à parler de « types » (...) il ne peut s'agir que de types de pratiques sociodiscursives, c'est-à-dire de genre »*¹.

Pour sa part F. Rastier définit le genre comme suit: *« un genre est ce qui rattache un texte au discours »*².

Dans un de ses articles intitulé *Argumentation et littérature*, Alain Boissinot fait noter que les textes argumentatifs sont

*« très variés et ne se réduisent pas à ce qui était étudié dans le cadre du résumé-discussion, c'est-à-dire l'article de presse ou le passage d'essai, mais peuvent être aussi des textes à caractère littéraire, des passages de romans ou de pièces de théâtre, des poèmes, etc. »*³

Alain Boissinot décrit le type de texte comme « un horizon d'attente », ensuite il voit comment les textes argumentatifs réalisent ce type. Le texte argumentatif, ayant plusieurs caractéristiques, *« ouvre en effet un certain nombre de possibilités suivant que l'une ou l'autre de celles-ci (...) est mise en valeur. Ces possibilités peuvent se ramener, (...), à quelques « modèles » principaux »*⁴.

¹ J-M., ADAM., *Types de textes ou genres de discours*, Ed. Nathan, Paris, 1999, p.83

² RASTIER. François, 1989, *Sens et textualité*, Hachette, p.40

³ A., BOISSINOT., op.cit., p.3

⁴ A., BOISSINOT., *les textes argumentatifs*, Collection Didactiques, Bertrand-Lacoste, CRDP Toulouse, 1992, p.40

Cet auteur maintient l'idée qu'il faut utiliser les « textes argumentatifs » car c'est la seule notion existante et que le « texte argumentatif » n'est qu'un artefact¹. Un texte narratif peut servir à influencer le destinataire et à modifier ses opinions. Il n'est pas nécessaire de construire un texte argumentatif pour agir sur autrui, il suffit souvent de raconter une histoire : l'exemple de la fable².

Dans les documents d'accompagnement des programmes de l'année 2006, prévus pour les classes de deuxième année secondaire (2^{ème} AS), dans le programme de français, lorsqu'ils abordent l'enseignement de l'argumentation, les spécialistes parlent de textes argumentatifs. Par ailleurs, ils définissent les « textes argumentatifs » comme type de discours et considèrent qu'on peut le trouver dans bon nombre de genre de textes. L'étude de l'argumentation portera, donc, sur divers supports : articles de presse, pièces de théâtre, poèmes, etc. Un texte narratif sera étudié en faisant ressortir la dominante ou la dominance argumentative.

II.3. Comment comprendre un texte argumentatif ?

La compréhension d'un texte argumentatif, dans l'enseignement secondaire, est devenu une exigence.

« Deux types d'analyse de l'organisation d'une démarche d'argumentation peuvent être présentées. L'une se fonde sur la présence de marques linguistiques. L'autre se fonde sur le statut des propositions et sur le degré de conviction induite par la compréhension de leur contenu »³.

¹ Pour reprendre le terme exacte d'A.Boissinot

² Exemple repris de l'article *Argumentation et littérature* d'A. Boissinot

³ I., Beck., et M, Vaillant., *Annales de didactique et de sciences cognitives* 6, 1998, p. 89

On peut alors voir toutes les difficultés soulevées par l'enseignement et l'évaluation de l'argumentation. Cela ouvre de nouvelles pistes sur les rapports entre compréhension de texte, argumentation et démonstration qui doivent être pris en compte dans une perspective d'apprentissage. Un objectif, occupe une large place : comprendre un texte argumentatif. Il correspond, en particulier au lycée, à la prise en compte du travail qui consiste à comprendre le texte, éventuellement avant de le résumer ou le commenter.

Toutefois, il est difficile de définir les caractéristiques permettant d'identifier un texte argumentatif. Pour l'enseignant de français, la façon de le faire doit permettre d'évaluer et de faire progresser la compréhension que les élèves ont de tels textes. Il s'agit de savoir, comment la façon de caractériser un texte argumentatif peut-elle permettre d'une part d'évaluer qu'un tel texte est compris et d'autre part de faire progresser les élèves dans cette compréhension.

« Pour y parvenir, il est nécessaire de revenir sur la didactique du texte argumentatif d'A.Boissinot, fondée sur la recherche d'indices linguistiques ; d'autre part les caractéristiques de l'argumentation décrites par R.Duval »¹.

¹ Ibid. p. 112.

II.3.1. comprendre un texte argumentatif à partir des « indices » linguistiques

A.Boissinot¹ (1992), retient trois catégories d' « indices », que nous résumons comme suit :

Catégorie d' indices	Aident à
Indices d'énonciation	<ul style="list-style-type: none">-relever le jeu des pronoms personnels.-s'intéresser au choix du lexique- s'intéresser au choix de ce qui oriente vers telle ou telle conclusion (O. Ducrot)-repérer les procédés utilisés par l'argumentateur
Indices lexicaux	<ul style="list-style-type: none">-permettre de relever des oppositions-permettre d'observer la manière dont les champs lexicaux sont reliés aux deux pôles dont l'un est « valorisé », l'autre « dévalorisé ».
Indices d'organisation	<ul style="list-style-type: none">-la disposition typographique-la « progression thématique »-choisir les « connecteurs argumentatifs »-repérer des métaphores et des comparaisons-repérer le découpage des arguments et leur « agencement ».

¹ A., BOISSINOT, op. cit., p.p. 51-57

Se fondant sur une distinction des types de textes à la fois d'après leur schéma d'organisation et d'après des caractéristiques linguistiques, la méthode proposée par A.Boissinot pour la compréhension des textes argumentatifs était de relever un certain nombre d'« indices », de marques linguistiques et de les interpréter pour mettre en œuvre l'organisation de l'argumentation. Afin de progresser dans cette démarche il faudrait entraîner les élèves au choix des marques linguistiques et leur interprétation. Par ailleurs, il faudra leur apprendre comment la compréhension de l'organisation du sens dans un texte peut guider pour repérer à quel lien logique correspond telle expression.

II.3.2. Les caractéristiques de l'argumentation d'après R.Duval

Il s'agit pour comprendre un texte argumentatif de reconstruire l'argumentation qu'il présente, à cet effet il semble important de s'intéresser à l'organisation de la représentation que doit avoir le lecteur au cours de son activité de compréhension de texte. A travers les publications de R.Duval (1987, 1988, 1989), certaines caractéristiques de l'organisation de l'argumentation font surface.

La première caractéristique est le raisonnement comme organisation de propositions : les énoncés prennent une valeur de vérité ou une valeur épistémique.

La deuxième caractéristique révèle une organisation orientée : l'organisation propre à un raisonnement se fait en fonction de l'orientation de chaque proposition vers une proposition dite « énoncé-cible ». Dans l'argumentation l'énoncé-cible est la proposition dont on cherche à convaincre l'interlocuteur. Puisque c'est le cas, elle implique, donc, l'existence d'une proposition contraire qu'on cherche à dévaluer.

Dans un texte, l'énoncé-cible peut être explicite, mais aussi apparaître sous la forme de l'énoncé auquel l'auteur s'oppose et non sous la forme de l'énoncé dont il cherche à convaincre ; il peut même rester implicite. La troisième caractéristique concerne la compréhension de l'organisation de l'argumentation : elle se fait à deux niveaux, d'une part il s'agit de repérer chaque argument et de comprendre son fonctionnement ; d'autre part il est nécessaire d'articuler les différents arguments d'après les relations qu'ils entretiennent entre eux et l'énoncé-cible.

II.3.3. Les caractéristiques de la phrase argumentative

L'argumentation consiste à convaincre le lecteur de quelque chose. Son fonctionnement peut être décrit à la lumière de la théorie de la communication : il fait intervenir un émetteur, un récepteur, un message codé par le premier, décodé par le second. Le message est construit d'une façon à susciter l'adhésion du destinataire. On cite les caractéristiques de la phrase argumentative :

a. La phrase argumentative emprunte aux fonctions du langage¹ :

- à la fonction référentielle : l'objectivité ; la logique de l'argumentation (ordre, force et cohérence) ; l'illustration par des faits et des exemples.
- à la fonction expressive : l'implication personnelle de l'émetteur ; sa conviction personnelle ; sa vision de la réalité.
- à la fonction poétique : les procédés rhétoriques et les procédés de la suggestion (évocation, connotation, figures, images, etc.).

¹ SIMARD., Jean-Paul., *Guide du savoir écrire*, les éditions de l'homme, Quebec, Canada, 1998, p.120

b. les procédés linguistiques de la phrase argumentative² :

- Les formules introductives : nous allons commencer par... ; j'aimerais rappeler que... ; la première remarque portera sur... ; etc.
- Les formules oppositives : par contre, à l'opposé, en dépit de, malgré, plutôt que ; je m'oppose à, je m'inscris en faux contre, je trouve inacceptable, etc.
- Les formules concessives : mais, certes, bien entendu, quand même ; il est vrai que, il est exact que, on admet que, je concède, il ne fait aucun doute que, il se peut que, etc.
- Les formules qui expriment la réserve : mais, cependant, toutefois, néanmoins, pourtant, d'ailleurs, etc.
- Les formules qui introduisent la condition ou la supposition: si, en admettant que, dans l'hypothèse où, en supposant que, etc.
- Les formules qui expriment la conséquence : si... Alors, en admettant que, dans l'hypothèse où, en supposant que, etc.
- Les formules d'insistance : même, à plus forte raison, d'autant plus que, non seulement...mais..., etc.

II.4. L'étude du texte argumentatif

L'étude du texte argumentatif permet de repérer les instances énonciatives du texte, de dégager la thèse défendue ou thèse rejetée, d'analyser l'argumentation par la mise en évidence des arguments et des exemples ainsi que leur enchaînement logique.

² Ibidem

II.4.1. L'organisation logique

En s'inspirant d'un travail de Pascal Ntirampeba de l'université de Montréal (2005)², nous avons établi ce tableau, afin de faciliter la compréhension de l'organisation logique du texte argumentatif :

Thèse	-elle peut être formulée dans le texte ; -elle peut être à la fois implicite et formulée clairement ; -la thèse rejetée est parfois implicite (ex : texte non polémique).
Arguments	-nombre varié ; -parfois un seul argument est développé ; -ils peuvent se présenter sous formes diverses : accumulation, enchaînement logique, argument d'autorité ; -leur cohérence est assurée par les connecteurs logiques.
Exemples	-ont une fonction illustrative ; -rendent l'argumentation plus concrète ; -quand l'argument est implicite, il doit être déduit de l'exemple
Stratégie argumentative	-l'auteur peut présenter sa thèse ou la faire connaître après un raisonnement ; -il peut accumuler les arguments sans les développer ou développer longuement un seul ; -il peut se contenter d'étayer sa thèse, de réfuter celle de son adversaire ou de lui accorder des aspects qu'il juge positifs.

² www.marges-linguistiques.com, consulté le 20 janvier 2006

II.4.2. la situation d'énonciation

Qui parle ? A qui ? De quelle manière ?

a. L'énonciateur : Il faut trouver comment se désigne le locuteur dans le texte : emploi du pronom " je ", " nous ", ou indéfini " on ". Il faut s'interroger sur son utilisation de la forme personnelle ou impersonnelle afin de déterminer le degré d'implication du locuteur dans son énoncé, constater s'il donne uniquement un point de vue personnel ou plus universel ou s'il cherche à y associer son destinataire.

b. Le destinataire : A qui s'adresse le locuteur ? Il faut regarder s'il s'agit de quelqu'un en particulier ou un public. On observe alors de quelle manière l'auteur s'adresse à lui (ou à eux) et comment il le (les) désigne : interpellations, utilisation de pronoms personnels de 2e personne, explicitement ou non.

c. L'attitude adoptée par l'auteur : il faut s'interroger sur l'emploi des pronoms, les modalités du discours, le lexique et les procédés rhétoriques qui permettent de définir l'attitude adoptée par l'auteur. Les termes employés peuvent être doux ou désagréables, affectifs ou agressifs, etc. De ces termes, on peut déduire les sentiments et la position du locuteur.

Ce qu'on peut retenir sur le texte argumentatif c'est qu'il se construit autour de 3 clés :

- j'affirme (la thèse) ;
- j'explique (les arguments) ;
- je prouve (les exemples).

II.4.3. Les domaines ou les champs d'argumentation

Le domaine logico-rationnel : c'est celui de la logique et du rationnel. La logique est définie comme la science ou la théorie du raisonnement. Dans l'argumentation, le raisonnement est obligatoirement conduit en fonction d'un but : convaincre. Le rationnel se rapporte au domaine de la raison où seules dominent l'objectivité et l'exactitude.

Le domaine affectif ou émotif : ici, on s'adresse à la partie sensible, émotive ou affective de l'être ; parfois c'est la seule porte d'entrée chez un individu.

Le domaine émotivo-rationnel : il conjugue à la fois sentiments et raison. Ce domaine tient compte davantage de la nature de la personne. On n'est jamais purement émotif, ou purement rationnel.

II.4.4.L'organisation du texte argumentatif

- Le thème: c'est le sujet dont parle le texte en général.
- La thèse: c'est l'opinion, le point de vue de l'énonciateur sur le thème. S'il y a dialogue et que deux thèses s'opposent, on parle de thèse et d'antithèse.

- Les arguments: ce sont les idées qui prouvent la validité de la thèse soutenue et qui doivent convaincre le destinataire.

- Les exemples: ce sont des faits concrets qui illustrent les arguments et permettent de mieux les comprendre. Ils permettent ainsi de mieux convaincre le destinataire.

- La visée du texte : le texte argumentatif veut convaincre, emporter l'adhésion du récepteur. Il s'agit d'imposer une opinion. Il est donc important d'identifier clairement qui est l'énonciateur et quel est son destinataire.

- L'énonciateur doit toujours envisager la contre-argumentation de son destinataire pour être efficace ou chercher à le toucher, à l'émouvoir, à le provoquer pour mieux le convaincre.

- La maîtrise de la langue s'articule autour : des procédés d'implication du lecteur, de la valeur des modes verbaux, de l'emploi des pronoms personnels, et des connecteurs et leur valeur.

L'énonciateur s'exprime en général en disant "je" et en utilisant toutes les marques de la 1^{ère} personne (ma, mon, moi...). Mais il peut aussi généraliser pour donner le sentiment que son opinion est partagée par tous: "on sait que", "il faut que", "tout le monde voit que". Les modalisateurs sont des indices de subjectivité qui permettent d'ajouter des nuances. Les temps utilisés sont ceux de l'énoncé ancré dans la situation d'énonciation (temps du discours centré sur le présent). Afin d'assurer la logique du texte, l'énonciateur doit utiliser des liens ou connecteurs logiques. Il faut être capable d'utiliser les relations de cause et de conséquence, d'exprimer la condition, l'opposition, etc.

Là où se manifestent opinions et prises de position, on observera :

- Une distorsion plus ou moins marquée entre l'organisation logique profonde du texte, celle qui se situe au plan des représentations, et sa réalisation discursive qui obéit à des facteurs qui ne ressortissent pas à la seule rigueur démonstrative. L'environnement culturel, la personne de l'émetteur, celle de l'interlocuteur imprimeront leurs marques au discours.
- La présence de l'émetteur dans son propre discours.

L'élève doit apprendre que lorsqu'on conçoit une première version, on la reprend pour identifier les sources d'erreur et les points à améliorer. Plusieurs relectures focalisées seront sans doute nécessaires, et en fait préférables à une relecture globale. S'il n'y a pas de texte «parfait», il existe en revanche des degrés de qualité objectivement déterminables. En français, un bon texte argumentatif, descriptif ou narratif doit répondre du mieux possible aux critères suivants:

- offrir une structure rigoureuse et claire, matérialisée par des paragraphes correspondant à des unités de sens et des articulations nettement définies grâce à des conjonctions ou des adverbes;
 - suivre un déroulement cohérent;
 - produire efficacement du sens grâce à un bon rapport entre les moyens mis en oeuvre et le résultat obtenu;
 - éviter les répétitions et les redites, sauf dans un but stylistique délibéré.
- On pourra prendre comme règle minimale de ne pas répéter de mot dans deux phrases contiguës (à l'exception des mots grammaticaux), et si possible dans un même paragraphe, et de ne pas reprendre une même idée (même reformulée)

dans un texte, sauf pour un rappel destiné à soutenir une argumentation. Dans ce cas, on utilisera une formule qui signale (et excuse) la répétition : «ainsi que je l'ai remarqué plus haut», «je le répète», «comme nous l'avons vu»;

- éviter d'exprimer des poncifs, des banalités, des idées reçues ou des tautologies, toujours pauvres de sens;
- ne comporter aucune erreur grammaticale sur le plan de la morphologie (accords, conjugaisons, construction des verbes, usage des prépositions) comme sur celui de la syntaxe (structure des phrases, coordination et subordination);
- ne comporter aucune erreur lexicale (mot inexistant), sémantique (mot utilisé dans un sens ou une acception qu'il n'a pas) ou orthographique (mot mal épilé).

Les objectifs à atteindre sont:

- inventier et sélectionner des éléments qui constituent le contenu d'une argumentation : définir la thèse à défendre, prévoir une contre-thèse, élaborer plusieurs arguments, prévoir des contre-arguments, trouver des exemples ou des illustrations;
- adapter le vocabulaire aux exigences de sa production (intention, point de vue, effet escompté, etc.) ;
- marquer l'organisation de son texte : indiquer la progression de l'argumentation (organisateur textuels) ;
- vérifier que les mots sont employés selon le sens qui leur est généralement accordé et qu'ils appartiennent à la langue.

Les objectifs que l'élève devrait se fixer :

- choisir la thèse à défendre ;
- prévoir une contre-thèse ;
- élaborer plusieurs arguments en rapport avec la thèse choisie ;
- prévoir des contre-arguments ;

- trouver des exemples pour défendre sa thèse.

Le discours d'argumentation, ne s'appuie pas sur la seule cohérence du raisonnement, il prend en compte la valeur de chaque argument. Avant même tout travail portant sur la rédaction d'un texte d'argumentation, il importe d'établir un argumentaire, c'est-à-dire, un inventaire des arguments susceptibles d'être avancés, en déterminant la valeur qualitative de chacun d'eux, selon la personne de l'émetteur et celle du lecteur.

L'aspect le plus important du travail d'écriture du texte argumentatif réside dans la *progression*: il ne s'agit pas de produire un texte pleinement satisfaisant du premier coup, mais de le construire et l'améliorer à travers plusieurs versions, avant de le soumettre à un lecteur extérieur.

Pour être efficace, l'apprentissage doit prendre place dans des échanges organisés, qui amèneront les élèves à mettre en œuvre des conduites de discours plus structurées que celles qu'ils pourraient être tentés d'adopter spontanément (si par exemple on leur demande simplement de dire ce qu'ils pensent de tel ou tel problème). Ces débats peuvent porter sur des problèmes authentiques ou être organisés dans le cadre de simulations. Dans la perspective du débat, réel ou simulé, on peut privilégier les objectifs suivants qui permettront aux élèves :

- de passer d'une implication forte, personnelle ou passionnelle dans leur discours, à un traitement plus distancié du propos, en apprenant à le modaliser ;
- de passer de leur point de vue propre à celui d'autrui, en ne sélectionnant pas uniquement des arguments par rapport à soi, mais des arguments et des contre-arguments, prenant appui sur des valeurs autres qu'exclusivement personnelles;

- de poser progressivement une problématique sur des objets qui ne les impliquent pas forcément dans leur expérience et leur vécu propres, et de séparer, distinguer et hiérarchiser les différents aspects d'une question ;
- de négocier un point de vue, en prenant soin, au cours du débat, d'articuler les interventions les unes aux autres dans un jeu d'arguments qui ne doivent pas se juxtaposer dans une simple logique de confrontation, mais permettre de concéder ce qui peut être considéré comme recevable dans le propos de l'interlocuteur ;
- d'associer, parmi les raisons qui viennent à l'appui d'une conclusion dans une visée argumentative globale, des éléments de récit, de description et d'explication (à travers les exemples).

L'enseignement de l'argumentation ne peut avoir des conséquences palpables et plausibles que si on y intègre une part du débat. C'est en pratiquant des échanges en classe que les élèves, peuvent mieux retenir les processus, les procédés par lesquels passe toute argumentation, et acquièrent mieux des stratégies argumentatives. Plus tard lorsqu'il s'agira de produire un texte argumentatif, les élèves vont trouver leur compte plus aisément vis-à-vis de l'écriture.

Il est vrai que les élèves rencontrent des difficultés à l'écrit, leurs réactions sont différentes face à l'écrit. Généralement des activités propres à l'écriture peuvent aider les élèves à mieux appréhender l'écriture et leur donner l'envie d'apprendre et avec « *la progression du sentiment de maîtrise, la compétence développe l'appétence* »¹.

Dans son livre *Comment les enfants entrent dans la culture écrite*, Jacques Bernardin, admet que la réussite de l'entrée des élèves dans le monde de l'écrit dépasse l'enseignement de lettres ou de syllabes, et que les enseignants doivent renoncer à « *une conception réductrice de l'écrit, polarisant l'attention sur le système alphabétique strict* »².

Le travail de groupe a une fonction déterminante dans la mesure où il permet aux élèves de devenir des « actifs-chercheurs » et non des « passifs-récepteurs »³.

Dans le même contexte, A. Brown⁴, pense que l'interaction avec d'autres pendant l'apprentissage, renforce la compréhension de son propre apprentissage. Un travail sur l'écriture est essentiel pour toutes les disciplines, à partir de là il peut être un outil de base et un auxiliaire à bien d'autres apprentissages. Un développement de pratiques d'écriture aide les élèves à élaborer une pensée, à la structurer⁵.

L'écrit de justification a pour but de faire réfléchir l'élève sur des procédés méthodologiques et des processus cognitifs qu'il a à utiliser. Il s'agit, donc, de transformer l'élève consommateur en producteur.

¹ BERNARDIN., Jacques., 1997, *Comment les enfants entrent dans la culture écrite*, Paris, Retz

² Ibid.

³ Terminologie propre à Jacques Bernardin.

⁴ Brown, A.L. (1987). Metacognition, executive control, self regulation and other more mysterious mechanisms. In F.E. Weinert & R.H. Kluwe (Eds.), *Metacognition, motivation and understanding* p. 65. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum.

⁵ J-M., ZAKHARTCHOUK., "Ecrire pour penser, écrire pour apprendre". In *Le français dans tous ses états*, 2000, n° 43

III.1 L'évolution de l'écrit

Toute pédagogie de l'écrit se fonde, explicitement ou non sur des choix qu'il convient préalablement d'examiner. Trois grandes représentations se partagent le champ de la didactique des langues. La première est celle d'un écrit valorisé, tout à la fois fin et moyen de l'apprentissage. La seconde se rapporte aux conceptions largement partagées, sous l'influence notamment de la linguistique contemporaine, d'un écrit conçu comme code second, substitut graphique d'une communication fondamentalement orale. La dernière s'inspire des théories fonctionnalistes développées par le cercle linguistique de Prague, qui font de l'écrit un système autonome, fonctionnellement indépendant du langage oral.

III.1.1.L'écrit traditionnel

Dans les représentations traditionnelles, l'écrit est :

- la norme exclusive de l'apprentissage. Code écrit et langue sont systématiquement confondus. La grammaire sera une grammaire de la langue écrite, normative, prescriptive.
- Le seul mode d'expression admis. Tout ce qui relève des pratiques authentiques orales de la langue, toute différenciation entre les usages, est délibérément proscrit. Seul est toléré un langage neutre, dépouillé des éléments idiomatiques.
- La fin et le moyen de l'apprentissage. L'acquisition de la grammaire se fait par des exercices écrits de traduction, de transformation ou de transposition. c'est par le canal de l'écrit que s'établit le plus fréquemment le contact avec la langue étrangère.

De telles conceptions se sont traduites par :

-une survalorisation de l'orthographe dont l'acquisition par l'élève prenait un caractère quasi initiatique.

Une pédagogie de l'écrit qui, fondamentalement, était une pédagogie de la transcription. On parle comme on écrit, on écrit comme on parle. Nul réaménagement de la phrase ou du discours n'est de ce fait à envisager. Seul importe le respect de la norme syntaxique et orthographique.

III.1.2. L'écrit code second

Les pédagogies nées des méthodes audio-visuelles vont développer une conception, radicalement, différente de l'écrit en s'appuyant très largement sur les positions théoriques de la linguistique moderne. L'écriture n'a pas de statut linguistique propre, elle perd son caractère de primauté qui était le sien dans les conceptions traditionnelles. Elle est désormais subordonnée au langage oral qu'elle aura comme fonction de transcrire. Saussure affirmait déjà : « langue et écriture sont deux systèmes de signes distincts : l'unique raison d'être du second est de représenter le premier. ». A l'appui de l'affirmation du caractère second de l'écriture, on évoque la primauté génétique. L'enfant apprend d'abord à parler. Ce n'est qu'après avoir acquis la maîtrise de la langue dans ses pratiques orales qu'il pourra apprendre à écrire.

III.1.3. L'écrit comme langue

Dans cette interprétation, l'écriture se voit reconnaître un statut linguistique propre. Elle n'a plus pour fonction de transcrire la parole qui serait en quelque sorte la vérité de la langue, mais selon des conventions particulières de manifester visuellement le sens. Dans cette orientation, la genèse du langage écrit est indépendante du langage oral et se situe à un même niveau d'importance dans la communication.

III.2. La production du texte

La mise en écriture du texte impose la linéarité sous la forme d'enchaînement de phrases. L'apprentissage de l'expression écrite nécessite une organisation d'abord, de la progression thématique, c'est-à-dire de l'étude des types d'enchaînement de phrases ; puis, la manifestation de la cohérence du texte, c'est-à-dire la façon dont, de phrase en phrase se construit le sens.

Les différentes significations que peut revêtir le mot « écriture » ou « écrit » :

- le mot « écriture » sert à désigner le système de signes graphique qui assure la génération du texte écrit (l'orthographe).
- Il correspond encore au mode d'organisation spatiale des signes sur la page (acte graphique).
- Il désigne enfin le texte écrit produit par l'action d'écrire.

Communiquer par écrit, consistera à savoir se comporter de façon adéquate à l'intérieur de certaines situations d'échange, par le moyen du code textuel qui lui-même implique la maîtrise du code linguistique. Tout écrit est réponse à une sollicitation, intérieure ou extérieure.

On distinguera, d'une part, les composantes fondamentales de la compétence textuelle dont l'élève est déjà porteur, et, d'autre part, ce qu'A.J. Greimas nomme « les mécanismes de la mise en discours » qui permettent d'inscrire le texte dans un univers culturel spécifique.

III.3. L'écrit et l'oral: l'inter-relation

On se demande toujours Qui parle ? A qui il parle ? Qui écrit ? A qui il écrit ?
Qui lit ? A qui il lit ?

Blanche-Benveniste rappelle que l'on ne peut plus opposer et classer l'écrit et l'oral selon deux pôles opposés mais plutôt à partir d'un " *continuum de pratiques différentes de la langue, tant par écrit que par oral* " ¹. A la suite de Ferdinand De Saussure on est porté à penser que l'écrit n'est que la représentation graphique de la langue parlée. Dans *les Mots*, Jean- Paul Sartre écrit,

« *On parle dans sa propre langue, on écrit dans une langue étrangère* » ².

C'est un fait, on n'écrit pas comme on parle. Les différences entre l'oral et l'écrit sont encore plus marquées sur le plan linguistique. Cela est dû au fait que l'écrit n'a pas suivi la même évolution que la langue parlée. Le jeu syntaxique, par exemple, de la forme écrite est plus complexe que celui de la forme parlée. La langue écrite qui doit être explicite, exige des précisions, un contexte. Ainsi on peut analyser le travail des élèves à l'écrit alors qu'il est moins perceptible à l'oral. Du côté du scripteur, la phrase écrite, se prête à une perfection sur le plan formel, on a le temps de la corriger, de la clarifier et de réfléchir sur son contenu.

¹ B., BENVENISTE ., citée par Marie-José Reichler Béguelin in " L'argumentation écrite ", Pratiques, Mars 1992

² J-P., SARTRE., cité par Jean Paul SIMARD, in Guide du savoir écrire, les éditions de l'homme, 1998, Quebec, Canada, p.39

III.4. l'écrit et la lecture : le lien ombilical

« Les actes de lecture-écriture possèdent un lien congénital, en ce sens que le contenu des écrits est issu des lectures : les productions écrites (...) sont le fruit de la mobilisation et de l'exercice des compétences variées mises en œuvre dans la lecture (...) »¹.

L'incapacité à produire un texte écrit, même composé de quelques phrases, est statistiquement beaucoup plus importante que l'incapacité à lire. Il n'y a pas de savoir-écrire sans savoir-lire, tandis que l'inverse est inexact². Beaucoup arrivent à comprendre un texte en le lisant mais sont incapables d'en produire.

L'activité d'écriture se fera dans le prolongement de la lecture dès l'école primaire et même dès la maternelle où l'on fait reconnaître aux élèves divers écrits sociaux en les amenant à prendre conscience de l'énonciation¹.

L'étude visant à identifier comment les élèves se représentent les relations entre le lire et l'écrire, faite par Jacinthe Giguère² dans sa thèse sur *les relations entre la lecture et l'écriture*, révèle que l'ensemble des élèves sont fortement en accord avec l'idée que lire aide à écrire, mais peu en accord avec l'idée qu'écrire aide à lire.

¹ M., Christine., et J-J Maga. , *Le défi lecture*. Lyon : Chronique sociale, 1994, p.2

² ROBINE., Nicole., « les relations de la lecture et de l'écriture entre psychologie et sociologie : représentations et investissements ». In *les interactions lecture-écriture*, actes du colloque université Charles- de- Gaulle/ Lille III, réunis par Yves Reuter, 22-24 nov 1993 p. 176

¹ F., ROPE. , Synthèse des recherches en didactiques portant sur les interactions lecture-écriture, université d'Amiens, CURSEP, p.208

² Cité in *Cahiers pédagogiques*, n° 363, " lire-écrire à la première personne ", dossier coordonné par Jacques Crinon et Soizic Pachet, avril 1997.

Le fait qu'à l'école les activités de lecture précèdent généralement celles d'écriture peut également expliquer pourquoi les élèves ont plus de difficultés à percevoir l'influence positive de l'écrire sur le lire.

Les effets de la lecture sur l'écriture les plus souvent rapportés par les élèves concernent le vocabulaire, les tournures de phrases, l'orthographe lexicale et les idées. Si les élèves perçoivent davantage ces éléments du lien lecture-écriture, c'est peut-être parce qu'ils correspondent aux aspects les plus évoqués dans les discours socio-scolaires.

« Quoi qu'il en soit, la lecture voire l'écriture sert la lecture. Le sujet est de plus en plus intégré dans les recherches sur la lecture et sur l'écriture étant donnée que c'est d'abord lui qui lit et qui écrit »¹.

Pour la lecture de textes argumentatifs, A. Boissinot (1992) présente un modèle de synthèse sous forme d'une grille de lecture. Le questionnement comporte trois champs d'application : l'énonciation, le lexique, l'organisation.

¹ ROPÉ., Françoise., « Synthèse des recherches en didactiques portant sur les interactions lecture-écriture ». *In les interactions lecture-écriture*, actes du colloque université Charles- de- Gaulle/ Lille III, réunis par Yves Reuter, 22-24 nov 1993, p. 208

	Enonciation	Lexique	Organisation
Observation du texte	-quels sont les pôles énonciatifs en présence ? -y a-t-il des modalisateurs valorisant ou dévalorisant un point de vue ? -quelles sont les marques de la subjectivité en faveur ou défaveur d'une thèse ?	-à quels champs lexicaux contradictoires le texte fait-il référence ? -peut-on repérer dans le texte des réseaux sémantiques en opposition ?	-quels sont les éléments qui renseignent sur l'organisation du texte : -disposition typographique ? -progression thématique ? -connecteurs argumentatifs ? -procédés rhétoriques ?
La dynamique du texte	-comment les différents indices sont-ils répartis dans le texte ? -y a-t-il des évolutions susceptibles de renseigner sur la progression du texte ?		
Le circuit argumentatif	-quelles sont les thèses en présence ? sont-elles formulées explicitement ? où ? -quels sont les différents arguments ? à quelle thèse se rattachent-ils ? -comment sont-ils agencés ?		

Ref : J., Biard., & F., Denis., (1993), *Didactique du texte littéraire*, Nathan, p.28

III.4.1. le lecteur et le texte : associés de la même entreprise

Le lecteur est censé avoir une opinion sur le texte, sur ce qu'il dit et sur la manière avec laquelle il le dit. Par ailleurs, un texte, surtout littéraire, aspire généralement à provoquer chez le lecteur une émotion, à stimuler ses sentiments, son imaginaire. Mais le travail du texte ne peut se limiter à exprimer des opinions ou des sentiments. Ces opinions et ces sentiments peuvent être canalisés et intégrés dans une approche du texte qui soit rationnelle.

Tout le monde conviendrait à dire qu'une opinion ou un sentiment n'ont d'intérêt que s'ils sont partagés par d'autres. En tant que lecteur, celui-ci doit réagir au texte, et en proposer une explication. Par ailleurs, il faut toujours tenter de trouver les bons arguments pour convaincre et faire partager des points de vue personnels. Il faut croire qu'une opinion, un sentiment ne sont que rarement totalement uniques et individuels : ils reflètent des structures culturelles plus larges.

III.5. La production du texte argumentatif

Savoir écrire c'est, a fortiori, être capable d'analyser préalablement une situation de communication et d'appliquer les règles de construction textuelles appropriées. Il ne suffit pas d'apprendre à l'élève à décrire, analyser l'énonciation, mais encore de lui apprendre à organiser et à contrôler le développement du texte. Le texte/discours argumentatif ne s'appuie pas uniquement sur la cohérence du raisonnement, il faudrait également tenir compte de la nature, du choix et de la disposition des arguments. Il prend en compte la valeur de chaque argument.

Avant de commencer un travail d'écriture d'un texte argumentatif, il est essentiel d'établir un inventaire des arguments en déterminant la valeur qualitative de chacun d'eux, selon l'émetteur et le récepteur. Dans un texte argumentatif, l'auteur *présente l'opinion qu'il veut défendre*, soit sa thèse, et *cherche à convaincre le destinataire de la justesse de ses idées*. Il justifie son opinion à l'aide d'arguments, ou de preuves. La structure d'un texte argumentatif requiert généralement plusieurs paragraphes. Dans l'introduction, *on présente le sujet* et, dans le développement, *on expose les arguments, les contre-arguments et les conclusions secondaires*. Pour finir, l'auteur reformule sa thèse et peut aussi *élargir le débat*. Nous pouvons éventuellement instaurer ce schéma¹ :

Fonction / intention de l'auteur

Argumenter.

Convaincre, persuader,
défendre un point de vue,
faire en sorte que le lecteur partage son point de vue.

On peut le trouver dans...

Magazine, débats, article, essais, éditorial, pamphlet, publicité...

Caractéristiques

Présence d'arguments et d'exemples, liens logiques,
Utilisation d'une stratégie argumentative,
Parfois présence d'un ton catégorique et / ou d'un avis personnel (je)
Questions pour exploiter un texte argumentatif : Qui plaide ? Quoi ?
Éventuellement les opposants et les souteneurs ?
Qui s'agit-il de convaincre ?
Éventuellement : Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?

¹ www.sauv.net, consulté le 17 janvier 2006

III.5.1. Produire un texte : affaire complexe mais possible

En tout état de cause, en classe l'élève est confronté à plusieurs types d'écrits. A la longue, il saura que le travail d'écriture n'est pas le même lorsqu'il s'agit de communiquer une simple information ou de faire passer un message plus complexe. Ainsi, avant chaque travail d'écriture, il est essentiel que l'enseignant définisse précisément ce qu'il cherche à faire produire afin que chaque élève sache comment aborder son écrit.

Il est indéniable que les stratégies d'apprentissage préalablement développées par l'élève de manière personnelle jouent un rôle très important dans l'accomplissement efficace de certaines tâches dont l'écriture. Par conséquent, les élèves qui réussissent bien leur production écrite sont ceux qui mettent en pratique ces stratégies.

Selon Clémence Préfontaine¹, pour amener les élèves à écrire mieux, il faudrait d'abord les aider à analyser les problèmes auxquels ils font face lorsqu'ils écrivent et leur montrer comment les résoudre.

¹ C., PREFONTAINE., *Ecrire et enseigner à écrire*, les éditions Logiques, 1998, Québec, p. 150

III.5.2. Ecrire une argumentation

Pour construire une argumentation il faut déjà savoir la construire. Pour cela, on doit d'abord bien lire le sujet pour repérer quelle est la situation de communication imposée (qui est l'énonciateur, qui est le destinataire, quand, où, pourquoi, dans quel but ?), quel est le thème qui constitue notre thèse. Chercher ensuite les arguments à soutenir cette thèse. Pour chacun d'eux il faut trouver au moins un exemple à développer. Puis classer les arguments du moins convaincant au plus convaincant afin de donner du poids à notre opinion. En écrivant, on met dans le même paragraphe l'argument que l'on doit expliquer clairement et les exemples que l'on développe. Là, il s'agit d'être souple sur les exigences concernant l'écrit. A la fin, il faut énoncer une justification : dire pourquoi on a donné telle ou telle réponse. L'écrit de justification a pour but de faire réfléchir l'élève sur les procédures qu'il a utilisées, à se centrer sur le produit et non plus sur le résultat.

III.5.3. Les connecteurs logiques

Un opérateur sémantique est un relateur propositionnel, alors qu'un connecteur pragmatique est un relateur d'actes illocutoires¹. Soit : Malik ne conduit plus *parce que sa vue a baissé*, « *parce que* » peut être opérateur sémantique ou connecteur pragmatique selon l'interprétation qu'on accorde à l'énoncé. L'opérateur argumentatif est « un morphème qui, appliqué à un contenu, transforme les potentialités argumentatives de ce contenu »² tel que *ne... que, peu / un peu, presque / à peine, loin, même, etc.* Le connecteur argumentatif est un morphème (de type conjonction, adverbe, locution adverbiale, groupe prépositionnel, interjection, etc.) qui articule deux ou plusieurs énoncés intervenant dans une stratégie argumentative unique tel que *mais*,

¹ J. MOESCHLER, op.cit. p. 61

² Ibid. P.62

puisque, car, donc, d'ailleurs, au moins, alors, eh bien, seul, seulement, décidément, là, tiens, hélas!, tu sais, écoute!, tu vois, après tout, etc. Contrairement à l'opérateur argumentatif, le connecteur argumentatif articule des actes de langage, c'est-à-dire des énoncés intervenant dans la réalisation d'actes d'argumentation.

III.6. Modèle de rédaction de textes : Hayes et Flower

Hayes et Flower ont formalisé l'activité rédactionnelle dans un cadre tridimensionnel comportant trois processus :

1. la planification (*planning*) : elle est une « *représentation interne des connaissances qui devront être utilisées pour écrire un texte* »¹. La planification est constituée de trois sous-processus : (a) la récupération des idées (*generating*) depuis la mémoire à long terme ou l'environnement, (b) leur organisation (*organizing*), conduisant à l'élaboration d'un plan de texte et (c) la définition de buts et sous-buts liés à l'activité de production (*goal-setting*). La production d'idée comprend le travail du scripteur lorsqu'il réfléchit au sujet qu'il doit écrire. Sa réflexion est coloré de trois aspects : le contenu (*knowledge-telling strategy*)², le type de texte et les lecteurs éventuels. Trois connaissances aident à organiser les idées : -celle du sujet - celle des attentes des lecteurs – celle de la structure du texte à produire. Le troisième sous processus, correspond au moment où le scripteur se donne des buts d'écriture.

2. la formulation (*translating*) : la définition proposée par Moffet de la mise en texte

c'est « *Donner une forme linguistique à ce qui a été conçu* »³

Ce processus est composé de deux sous-processus⁴ : (i) la lexicalisation, qui consiste en la sélection, dans le lexique mental, d'items correspondant aux concepts à coder et

¹ FLOWER et HAYES, 1981, p.372

² de Scardamalia, Bereiter et Steinbach, 1984, p.69

³ MOFFET, 1993, p. 96

⁴ Fayol et Schneuwly, 1988, p.59

(ii) la linéarisation, qui permet l'insertion de ces items dans des phrases grammaticalement et syntaxiquement correctes. Ce sous-processus est lui-même divisé en deux activités complémentaires : l'une, syntaxique, autorisant l'établissement de relations syntaxiques et l'autre, plus textuelle, créant des liens cohésifs et assurant l'enchaînement des idées et la progression thématique du texte.

3. la révision (*reviewing*) : c'est le retour sur le texte déjà écrit ou en cours d'élaboration. Ce processus passe par trois étapes¹, la première est la détection de l'erreur ; la deuxième le diagnostic renvoie à la détermination de l'erreur et à sa classification et enfin à la troisième étape après avoir effectué les corrections nécessaires la modification apporte un changement dans la surface du texte.

III.7. Planifier et rédiger un texte argumentatif : Ecrire –réécrire

L'effort de produire un premier jet consume à lui seul toute l'énergie de l'élève, les enseignants constatent la tâche difficile de le faire réécrire en particulier celui qui en a le plus besoin². La mise en écriture du texte impose la linéarité sous la forme d'enchaînement des phrases. Deux aspects de l'organisation du discours sont inhérents dans l'apprentissage de l'écriture : la progression thématique (étude des types d'enchaînement des phrases) et la cohérence du texte (la continuité du sens).

Il ne s'agit pas de produire un texte totalement satisfaisant du premier coup, mais de le construire et de l'améliorer au fur et à mesure. Lorsque l'on conçoit une première version, on la reprend pour percevoir les erreurs et les points à améliorer. Des relectures sont nécessaires.

¹ D'après Flower, Hayes, Carey, Schriver et Stratman, 1986 ; Hayes, Flower, Schriver, Stratman et Carey, 1987

² D. BUCHETON, J.-C CHABANE., « un autre regard sur les écrits des élèves : évaluer autrement », *In l'écriture et son apprentissage à l'école primaire*, Repères n° 26-27, 2002-2003, p. 126

Pour planifier et écrire un texte argumentatif il faut suivre les étapes suivantes¹ :

Avant d'entamer ces étapes, on doit d'abord choisir un sujet.

Etape 1 :

Lire et définir soigneusement le sujet

- Prendre des notes sur tout ce qui vient à l'esprit
- penser à quelques-unes des questions que le sujet peut soulever.

Etape 2 :

- Organiser ses notes pour établir un plan préliminaire comprenant une thèse et une antithèse,

POUR

- présenter tous les points possibles, qui expriment le pour, dire les avantages c'est-à-dire toutes les idées qui défendent la thèse.

CONTRE

- dire les inconvénients, présenter les idées négatives et qui expriment le contre de la thèse, c'est-à-dire les contre-arguments.

Etape 3 :

- Dégager une synthèse des arguments avancés dans la thèse et l'antithèse.

Etape 4 :

- Rédiger un brouillon de texte

¹ www.marges-linguistiques.com, consulté le 03 février 2006

Etape 5 :

- Revoir le plan si nécessaire
- Rédiger une conclusion
- Rédiger une introduction

Etape 6

- Relire et faire du changement si nécessaire
- Relire pour corriger les fautes grammaticales ou orthographiques

Etape 7

- Recopier son texte «au propre»

III.7.1. L'effet brouillon : pourquoi ne pas apprendre à (ré) écrire?

Le brouillon étant le lieu où sont conservées les traces de l'activité méta discursive et/ou métalinguistique, du débat interne à celui qui lit et écrit. Dans un premier temps, l'enseignant fait observer les ratures d'élèves, dans un deuxième temps, il utilise des procédures pour apprendre aux élèves à découvrir leurs propres brouillons, celui de leurs camarades et les principaux gestes de réécriture avec leurs paramètres, dans un troisième temps, il expérimente des séquences didactiques imposant le travail, la maîtrise et parfois même l'automatisation de certains types de «ratures». Il établit enfin la liste des opérations à accomplir pour améliorer le texte selon les logiques textuelles dégagées¹.

¹ C. Oriol-Boyer, « Lire-écrire ensemble: pour des pratiques d'écriture créative », in *Résonances* - Septembre 2001, p. 8

Ecrire accompagne l'apprenant dès les premiers trébuchements, de la rédaction de textes courts et simples, à la production de textes longs et complexes qui exigent la mise en œuvre de mécanismes textuels précis. De la lecture à l'écriture, du sens à la forme, du simple au complexe, de l'analyse à la synthèse, de l'imitation à la création, ces étapes amènent progressivement l'apprenant, non pas à produire de l'écrit comme un automate, mais en réfléchissant à sa pratique, à écrire des textes différenciés par leur forme, leur sujet et leur objectif. Ecrire pour apprendre, est une stratégie pour comprendre des nouveautés. L'écriture, comme dirait Dolz contribue à prendre de la distance et à réfléchir. Elle facilite un rapport actif à la construction des savoirs. Le passage par l'écrit améliore en outre la capacité de lecture, car l'écriture convoque toujours la lecture, et suppose toujours un rythme de travail plus lent qui contribue à une meilleure compréhension. Une théorie de l'argumentation est nécessaire à la didactique des langues étrangères. Le postulat central en didactique est la formation chez l'apprenant d'une compétence de communication, qui facilitera le maniement du langage aux diverses situations de communication. Dans cette perspective, l'écrit occupe une place privilégiée et motivante.

En écrivant, les élèves ne mettent pas seulement au travail leur réflexion et ne développent pas seulement leurs compétences linguistiques. Ils construisent aussi, sur le plan socio-affectif, une représentation de soi comme auteur, fût-il modeste et maladroit, d'une pensée personnelle, d'un point de vue. Ils se construisent comme sujets. Ainsi décrite, l'écriture n'est pas un simple médium qui ne fait que conserver et transporter la pensée. C'est le lieu même de son élaboration. Il faut écrire pour penser, pour apprendre et se construire, et non pas seulement écrire ce qu'on a pensé.

Bien sûr, l'oral joue son rôle dans cette avancée, mais on observera que dans les activités intellectuelles, et tout particulièrement à l'école, un oral différent se développe autour de l'écrit.

Dans une recherche qu'a effectuée, J.Dolz à propos du texte argumentatif, il a pu observer que les élèves qui avaient des blocages au niveau de la compréhension et qui passaient par l'écriture de textes argumentatifs sur des thèmes différents, avaient ensuite plus d'aisance lorsqu'ils reprenaient la lecture du texte initialement problématique. C'est une raison forte de l'intérêt de l'écriture pour apprendre.

Dans l'intérêt d'atteindre les objectifs de notre expérimentation, nous avons estimé que celle-ci se concentrera essentiellement sur ce qui se fait sur le terrain c'est-à-dire à l'intérieur d'une classe de langue. Nous avons pensé exploiter un point problématique : l'amélioration de l'écrit/ production de textes des élèves en prenant le texte argumentatif comme support. Les activités que nous proposons n'altèrent en aucun cas les objectifs d'enseignement/apprentissage tracés par les programmes des directions de l'enseignement secondaire, notamment du texte argumentatif.

Fiche descriptive :

- Corpus : élèves de deuxième année secondaire- sciences (2 ASS)
- Nombre: 30 élèves.
- Nature de la classe : élèves de même âge, arabophones.
- Durée de l'expérimentation : 21 séances en 7 semaines
à raison de 3h/ semaine.

IV.1. La mise en route de l'expérimentation

Séance n°1 : Pré-test

Description de l'action :

Nous avons mis en place une séance consacrée à un pré-test réalisé auprès de tous les élèves, il s'agit de produire un court texte sur le sujet proposé: « la télévision a des inconvénients et des avantages ». Quel est votre avis ?

Démarche choisie :

1 heure est la durée donnée à tous les élèves pour réaliser leur production.

Regard sur l'action :

- a. Le thème : comme il relève du général, les élèves ne sont pas effrayés, à première vue ils trouvent le thème accessible.
- b. Le suivi du travail : le fait que les élèves détectent un choix dans la question, le travail est bien reçu.
- c. L'organisation du travail : chaque élève travaille individuellement. Des difficultés apparaissent quant au début de la production. les élèves ne pensent pas à établir un plan de travail.

Bilan du pré-test :

Les copies sont ramassées¹ et plus tard corrigées. Dans l'évaluation nous nous sommes intéressés à :

- * la structure du texte (type argumentatif),
- *la présence des connecteurs,
- *la cohérence textuelle,
- *aux idées et connaissances des élèves.

¹ Annexe 1, p.117.

Après évaluation, nous avons pu dégager ce qui suit :

- 01 seul élève a mis un titre au texte ;
- 04 élèves ont été capables de produire un texte argumentatif assez cohérent.
- 14 élèves ne sont pas en mesure de justifier leur choix ;
- 11 élèves arrivent à constituer des paragraphes, souvent les phrases sont longues.
- le texte produit par les élèves varie entre 7 et 31 lignes ;
- Le nombre d'articulateurs logiques et de modalisateurs caractéristiques de l'argumentation varie entre 0 et 7, les plus dominants sont : mais, car, donc, certes, en effet, et parce que , tantôt employés une fois dans le texte tantôt répétés plusieurs fois;
- En ponctuation : le point et la virgule dominant, on retrouve les guillemets, les deux point, le point virgule et les points de suspension. Dans 12 copies la ponctuation est inexistante.
- Les élèves ne manquent pas d'idées, ils s'expriment toujours en utilisant le « je » ; le « ils » est employé pour dire le contraire de leur opinion, il y a parfois présence du « nous » pour indiquer « tout le monde », lorsqu'il s'agit d'un consensus, de tout ce qui est admis par les autres.
- L'introduction se manifeste généralement par une définition ou bien les élèves se prononcent directement pour ou contre, ou commencent par les avantages et laissent les inconvénients en dernier ou bien ils ne citent que les avantages ou les inconvénients ;

- 10% d'élèves font une synthèse, ils donnent une conclusion généralement personnelle ou bien ils affirment qu'il y a des avantages et des inconvénients ;
- 50% des élèves maintiennent leur prise de position et leur opinion ;
- 10% développent un seul argument en présentant plusieurs exemples, 10% donnent des arguments éparpillés et désordonnés ;
- 20% des élèves décrivent ou narrent plutôt qu'argumenter ;

Pour l'évaluation du pré-test, nous établissons cette grille d'évaluation, pour toute la classe.

Nbre élèves	Critères de performance								Note glob	observations
	Struct	modal	Art. logi	exple	voc	Coh.	lgue	lisibilité		
01	2	0	1	0	1	1	1	0,5	06,5	Mauvais
02	0,5	0	1	0	1	1	1	0,5	05	Mauvais
03	1	1	1	1	2	1	2	1	10	Moyen
04	1	0	2	1	2	1	2	1	10	Moyen
05	0,5	1	1	0	1	1	1	1	06,5	Mauvais
06	1	1	1	0	1	1	2	1	08	Insuffisant
07	1	1	2	0	1	2	2	1	10	Moyen
08	1,5	1	1	1	1	1	1	1	08,5	Insuffisant
09	2	1	2	1	2	2	0,5	0,5	11	Moyen
10	1,5	1	3	2	1	1,5	2	1	13	A.bien
11	2	2	2	1	1	1	1	1	11	Moyen
12	1	0	2	0	2	1,5	2	0,5	09	Résultat partiel
13	1	1	1	1	1	1	1	1	08	Insuffisant
14	1	2	3	2	2	1,5	2	1	14,5	bien
15	1	1	3	2	2	1,5	2	1	13,5	Bien
16	1	1	2	2	1	1	2	2	12	A.bien
17	0	1	1	1	1	2	1,5	1	08,5	Insuffisant

18	1	1	1	1	1	1	2	1	09	Résultat partiel
19	1	0	1	2	1	1	1,5	1	08,5	insuffisant
20	1	0	2	1	2	1	1	1	09	Résultat partiel
21	0	0,5	1	1	1	1	1	2	07,5	Insuffisant
22	1	0,5	1	0	1	1	1	2	07,5	Insuffisant
23	0	0	1	1	1	1	1	2	07	mauvais
24	0	0	1	1	1	1	1	1	06	Mauvais
25	1	2	2	0	1	1	1	1	09	Résultat partiel
26	1	1	2	1	1	1	2	1	10	Moyen
27	0	0	1	0	1	1	0,5	0,5	04	Mauvais
28	1,5	1	2	1	1	1	2	1	10,5	Moyen
29	1	0	1	0	1	1	1	1	06	Mauvais
30	0	0	1	0	1	0,5	0,5	1	04	Mauvais
Performances en % ou moyenne des notes obtenues	moyenne des notes obtenues 08.76 = 43.8 %									
commentaires	<p>-Les élèves ne savent pas structurer leur texte ;</p> <p>-ils n'illustrent pas assez ;</p> <p>- parfois l'illustration est absente ;</p> <p>-les articulateurs sont rarement utilisés ;</p> <p>-les élèves manquent de concentration en ce qui concerne la cohérence ;</p> <p>- ils écrivent mal en majorité.</p> <p>Il y a des élèves qui ont un bon vocabulaire et malgré les erreurs syntaxiques, orthographiques, la langue reste assez convenable.</p>									

Remarque :

Cette grille est inspirée de : www.lettres.net/pdf/methodes/etude-txt-argumentatif.pdf,
consulté le 02 mars 2006.

Barème :

Structure : 3 points

Modalisateurs : 3 points

Articulateurs logiques : 3 points

Exemples : 3 points

Vocabulaire : 2 points

Cohérence : 3 points

Langue : 2 points

Lisibilité : 1point

A la fin de ce pré-test, nous pensons que les élèves doivent être orientés par des consignes claires, par exemple « développez votre thèse en donnant des arguments et des exemples »; « justifiez votre réponse », ou leur expliquer la procédure qu'ils doivent suivre pour tel ou tel travail: leur ouvrir les pistes pour établir un plan. Il nous semble que les élèves sont plus portés sur le narratif et le descriptif que sur l'explicatif et l'argumentatif. Ils ne saisissent pas encore qu'ils peuvent défendre la thèse soutenue, qu'ils peuvent du moins avoir leur propre thèse et réfuter la thèse proposée c'est-à-dire faire un choix et avoir un avis différent. Néanmoins, nous constatons qu'il y a des élèves qui laissent, malgré quelques insuffisances, l'ombre de leur identité et le profil de leur personnalité sur leur écrit. Désormais, tous les élèves ne montrent pas les mêmes capacités.

Méthode et matériel expérimental :

Nous avons procédé à départager la classe en deux groupes, un groupe G1 : groupe expérimental qui bénéficiera d'un enseignement spécifique et un groupe G2 : groupe contrôle, qui suivra un enseignement normal. Notre groupe expérimental se composera, donc, de 15 élèves choisis de manière aléatoire, le but est d'avoir un groupe hétérogène avec différents niveaux. Nous avons, d'abord programmé des séquences didactiques composées de plusieurs séances, ensuite nous appliquerons un post-test ou test final où on évaluera l'influence des séquences didactiques sur la production écrite des élèves, et nous établirons une grille à travers laquelle nous analyserons les textes et brouillons d'élèves avant et après les séquences. Pour enfin, arriver à analyser et interpréter les résultats.

IV.2. Les activités relatives à l'écrit argumentatif

Séances n°2 et n° 3 : apprendre aux élèves les notions relatives aux textes

Argumentatifs.

Objectif :

1. Se familiariser avec les notions correspondant aux textes argumentatifs.

Durée : 2 heures (1 heure pour chaque séance).

Déroulement :

Nous estimons que les élèves doivent, pour le bon déroulement de leur apprentissage, connaître les notions inhérentes à la production de textes argumentatifs. C'est pour cela qu'on a voulu tester en même temps leur préalable connaissance à propos de ces notions. Nous proposons une liste de mots, l'activité consiste à compléter le texte en remplissant soigneusement le vide entre parenthèses par la notion correspondant à la définition. Dans le cas où les élèves n'ont aucune connaissance préalable, cet exercice sera l'occasion pour les élèves d'acquérir de nouvelles notions ainsi que leurs définitions respectives. Les élèves s'exercent à trouver des réponses pour ensuite faire la correction ensemble. Enfin chaque élève évalue son travail seul.

Bilan : Cet exercice¹ a amené les élèves à réfléchir sur l'intérêt de maîtriser certaines notions. Il leur permet également de découvrir des mots nouveaux qu'ils ne connaissaient pas auparavant ou des mots qu'ils entendaient mais dont ils ignoraient jusque-là le sens. Au début de cet exercice, les élèves se sont heurtés à des difficultés vu leur méconnaissance de ces notions. Les seuls mots que les élèves ont pu trouver sont : thème, thèse, arguments, exemples. Sur 17 mots, trois seulement ont été reconnus. Pendant la correction les élèves commencent à s'impliquer en y voyant à chaque fois plus claire. Ils essaient même de deviner et de donner une réponse au hasard qui s'avèrera parfois juste. Ils s'y intéressent de plus en plus, c'est devenu presque un jeu, les élèves s'amuse et s'auto-évaluent.

¹ Annexe 2, pp.118-120.

Séance n°4 : apprendre à mieux lire

Objectifs :

1. Insister sur le rôle de la lecture et de la relecture avant de passer à l'écriture.
2. Montrer aux élèves que leur mémoire peut enregistrer les idées directrices du texte.

Durée : 1 heure.

Déroulement :

Nous invitons les élèves à lire, à haute voix, un texte de Louis De Broglie¹ sur le thème de la langue et la science. A partir de cette première lecture, ils tentent de trouver le thème et la thèse. Puis les élèves relisent l'extrait sans prise de notes. A la troisième lecture chacun d'eux souligne les mots qu'il trouve difficile. Cette fois-ci chacun à tour de rôle lit une phrase en remplaçant le ou les mots inconnus par le (s) synonyme (s). Chaque élève reformule les idées importantes par écrit et son travail est corrigé.

Bilan : Les élèves se rendent finalement compte que les mots renferment des images et leur difficulté vient de là. Ils savent maintenant que le mot n'a pas uniquement un sens littéral mais peut comporter un autre sens qui dépend du contexte. Ils prennent conscience qu'ils sont capables à partir de relecture de comprendre un texte sans connaître tous les mots qui le composent, les idées une fois décelées les aident à mieux se situer par rapport au texte. Les élèves trouvent quelques obstacles à reformuler, à leur manière, les idées principales du texte.

¹ Annexe 3, pp. 121-123.

Séances n°5, n°6 et n°7 : reconnaître l'organisation d'une argumentation

Objectifs :

1. Travailler sur les liens logiques
2. Travailler sur la logique de l'argumentation
3. Travailler sur les modalités de l'énonciation

Durée : 3 heures (1heure par séance)

Déroulement :

Ayant le texte, de J.-Cl. Raspiengeas¹, sur le thème de la violence à la télévision, comme support, les élèves doivent encadrer les liens logiques, souligner les idées importantes, faire apparaître les différentes étapes du texte. Et finir par résumer l'énoncé et caractériser l'énonciation.

Afin de les orienter, nous demandons aux élèves de répondre aux questions suivantes : quel est l'avis de l'auteur ? trouver la thèse défendue, à quoi le voit-on ? trouver les arguments, l'autorité, la moralité et le ton employé, en justifiant leurs réponses en se référant au texte.

Par la suite, nous demandons aux élèves d'écrire un court paragraphe sur le thème « le sport et la santé » dans lequel ils utilisent au minimum trois liens logiques, et trois modalisateurs et mettent leurs idées dans l'ordre en fonction des arguments qui défendent ou réfutent leur thèse.

¹ Annexe 4, pp.124-127.

Bilan : Les élèves sont motivés par le thème, il leur est familier. 90 % des élèves défendent la thèse qui soutient que « le sport est important pour la santé » et ils donnent des arguments valables et mêmes quelques exemples. Des liens logiques sont présents chez 75 % des élèves tels que : « d'ailleurs », « c'est le cas de », « en fait », « car », « parce que », « en effet », « premièrement », « deuxièmement », « avant tout ». Par contre, chez 95% des élèves, les marques de jugement sont présents : les modalisateurs utilisés sont les mêmes et reviennent à chaque fois tels que : « Sans doute », « certainement », « il est vrai que », « apparemment ». Seulement 5 % des élèves ont ajouté : « en réalité », « c'est-à-dire », « plus exactement », « si ». Le système d'énonciation est particulièrement caractérisé, chez la totalité des élèves par la première personne « je », les phrases sont déclaratives et les verbes sont au présent intemporel. Cette activité a eu de bonnes répercussions sur l'attitude des élèves et a fait remarquer un net progrès chez les élèves par rapport aux précédentes applications.

Séances n°8 et n°9: organiser un débat

Objectif :

1. apprendre à penser, à débattre et à communiquer.

Durée : 2 heures (1h/ séance)

Déroulement : Nous divisons le groupe formé de 15 élèves en sous groupes sg1, sg2, sg3. Chacun des trois groupes aura son rapporteur. Nous avons envisagé de mettre dans le rôle du rapporteur un élève en difficulté afin de le motiver.

Le sujet du débat est : « En dehors de la musique qu'est ce qui vous passionne le plus ? » dites pourquoi.

Chaque groupe aura 30 minutes pour trouver ses arguments, ses exemples, et les organiser à l'aide de connecteurs logiques puis aura à les porter sur le propre.

Une fois ceci terminé, le débat peut commencer. Ensuite, chaque groupe intervient par le biais de son rapporteur. Enfin, nous ramassons les travaux écrits¹ afin de les évaluer.

Pour l'évaluation de l'oral et de l'écrit, nous suggérons la grille² ci-après:

¹ Annexe 5, pp.128-129.

² Inspirée de www.lettres.net/pdf/methodes/etude-txt-argumentatif.pdf, consulté le 02 mars 2006

	Notre évaluation (points)	Evaluation de l'oral (points)			Evaluation de l'écrit (points)		
		Sg 1	Sg 2	Sg 3	Sg 1	Sg2	Sg3
Pertinence des arguments	5	3	4	2	4	5	3
Choix des exemples	5	2	3	3	3	4	4
Fermeté de la prise de position	3	3	3	3	3	3	3
Bonne écoute des interventions, répondre à bon escient	3	2	1	1			
Utilisation des connecteurs logiques	4	4	4	2	4	4	3

Bilan : Le débat est un moyen d'apprendre à écouter autrui et à prendre la parole à un moment donné et non de manière anarchique. Le travail de groupe a permis d'intégrer une interaction parmi les cinq élèves du même groupe, l'élève timide ou réticent arrive tout de même à donner son avis, son accord, ou son refus. Le triptyque : penser, débattre et communiquer se met en route.

Cependant les élèves apprennent à mettre de l'ordre dans leurs idées, leur façon de penser (reflète leur identité, leur culture, leur situation social, et leur appartenance) ; ils apprennent à s'exprimer oralement pour débattre : défendre leur pensée ou donner leur point de vue en l'argumentant pour essayer de convaincre et de persuader l'interlocuteur tout en tenant compte de l'avis ou de l'opinion opposés.

Cela, aboutit à établir un champ de communication où chacun prend en considération les propos de l'autre, prend le temps de l'écouter et d'échanger avec lui des points de vue. De là, né le sentiment de tolérance c'est –à dire le respect d'autrui.

Avant d'écrire les élèves auront appris à débattre ; écrire le travail d'abord au brouillon puis au propre a permis à chaque groupe de réviser le contenu, et relire a amené chacun à se corriger voire à s'auto-évaluer.

**Séances n°10, n°11 et n°12: développer une idée sous forme de paragraphe
argumenté**

Objectifs :

1. Argumenter à travers une affirmation.
2. Justifier une prise de position ou un jugement.

Durée : 3 heures (à raison de 1h/séance)

Déroulement : nous commençons par suggérer une affirmation, soit :

« La guerre est nécessaire au développement des pays »¹

Développer une telle phrase sur le mode justificatif met un grand nombre d'élèves dans une situation difficile. Cette affirmation a du sens et se suffit, ainsi à elle-même. C'est pour cette raison que les apprenants ne voient pas comment s'y prendre pour la développer. Nous constatons que la notion de développement leur échappe, ils n'arrivent pas à construire un paragraphe. Nous pensons que les élèves manquent d'idées pertinentes ; nous avançons que, plus l'idée est éloignée de leurs préoccupations, de leurs souvenirs scolaires ou de leurs centres d'intérêt, ils manquent 'd'ingrédients'. Les apprenants tentent d'entamer une démarche qui consiste soit de démarrer grâce à un mot qui dit quelque chose (comme la guerre), soit à tourner autour de la phrase en la reprenant sous des formes différentes. Ce qui fait qu'ils se répètent sans parvenir à réussir à installer des implicites, ni des éléments mis en cause.

¹ Annexe 6, p.130.

Bilan : Le manque d'idées et le manque de savoir développer, mènent les élèves souvent à l'expression de jugements personnels généralement en contradiction avec l'affirmation de départ : à défaut d'étayer, nous constatons, que dans ce cas, une solution vient à l'esprit de l'élève adolescent celle d'une occasion qui s'offre à lui pour dire ce qu'il pense, car ce type de travail sous-entend qu'on en a le droit. L'élève détourne la thèse pour jouer avec les mots la composant, ne sachant ni par où commencer ni par quoi finir, l'élève va essayer de donner son avis sur la question sans présenter de preuves ni d'exemples, car il ne maîtrise pas vraiment le sujet, il manque de connaissances inhérentes au développement de l'idée de base. C'est à partir de là où commencent les déviations contenant des erreurs de contenu et même de formulation ; l'élève commence à utiliser une langue relâchée, à avancer des jugements approximatifs et des affirmations catégoriques. Donc, la difficulté de développer une idée entraîne un ensemble d'erreurs et de maladresses.

Séances n°13, n°14 et n°15: Trouver un contenu

Objectifs :

1. Aider les élèves à cerner la problématique et trouver de la matière
2. Amener les élèves à compléter leur travail selon les recommandations

Durée : 3 heures (1 heure par séance)

Déroulement : Afin de 'débloquer' les élèves, nous leur proposons une activité :

« Écriture argumentée » via deux sujets¹ :

1) Voici une thèse : « il faut limiter l'usage de la voiture en ville».

Voici des arguments :

- les bouchons augmentent de plus en plus ces dernières années.
- la ville suffoque, il faut penser à faire circuler plus vite.
- les accidents de voitures font des ravages.
- les parkings sont toujours complets.
- les transports en commun sont anarchiques.
- la voiture est un facteur de congestion, elle est aussi source de maux.

Il s'agit de choisir parmi les arguments cités, un argument que les élèves doivent développer et illustrer par des exemples.

2) Trouvez vous qu'aux XXe siècle l'homme, a inventé des choses utiles ou dangereuses ? donnez les arguments justifiant votre choix.

¹ Annexe 7, p.p. 131-132.

Le travail est individuel. La diversité des sujets permet à chaque élève de s'appropriier un sujet et de le travailler seul. Nous savions, a priori, qu'un même sujet pouvait être choisi par plusieurs élèves, cela peut conduire à notre avis à un travail en commun ou à une confrontation. Nous les conseillons d'écrire au brouillon, après avoir fait leur choix, les élèves s'embrouillent et demandent des éclaircissements, ils aimeraient vérifier si leur début est bon, en leur soufflant les premiers mots. Une fois terminé, nous choisissons deux de ces brouillons afin de les améliorer ensemble.

Bilan : Partant des brouillons présentés tels quels, nous observons que les élèves ont besoin de notre soutien sur le plan de la formulation des phrases.

Le premier sujet suscite de choisir un argument pertinent, c'est-à-dire le plus plausible, parmi d'autres et demande que l'on illustre ce choix qui va s'aligner avec l'affirmation, les élèves ont compris qu'ils devaient développer. Le deuxième sujet, impliquant une présentation, les élèves devaient trouver 'quelles choses inventées' avant d'opter pour l'une d'elles et dire son utilité ou sa dangerosité. Parmi les 15 élèves, 10 ont choisi le second sujet. Les textes produits ont montré l'intérêt et l'efficacité des recommandations lorsqu'elles sont prises en compte par les élèves. Il nous semble que les élèves arrivent plus ou moins, à ce stade, à reconnaître leurs erreurs et leurs maladresses, et saisissent, probablement, qu'un travail d'argumentation nécessite des idées et des exemples afin de traiter le sujet.

Séances n°16, n°17 et n°18 : l'organisation par le plan

Objectif :

1. Reconstruire la progression logique.

Durée : 3 heures (1h/ séance)

Déroulement : Deux sujets sont proposés¹, il s'agit de reconstituer la progression argumentative en rétablissant l'ordre des phrases dans un texte : mettre les arguments en relation avec des connecteurs logiques.

Nous donnons une conclusion « le tabac est nocif pour la santé de tous » ainsi qu'un nombre d'arguments dans le désordre :

- il détruit notre capacité de réfléchir
- nos poumons sont dans un état désastreux
- il réduit notre espérance de vie
- il pollue l'atmosphère
- les non fumeurs peuvent être atteints d'un cancer de poumons
- il est mauvais de fumer devant des bébés, des enfants et des femmes enceintes
- dans de nombreux pays, fumer est interdit dans les endroits publics

L'activité suivante consiste à donner le début et la fin d'une argumentation puis il est demandé d'organiser un texte avec un choix d'arguments

« Le téléphone fixe c'est bien Le téléphone portable c'est mieux. »

¹ Annexe 8, p.p. 133-134.

Bilan : Nous notons que les élèves semblent traiter plus ou moins facilement ces deux exercices. Les élèves progressent petit à petit. Ils distinguent mieux l'argument de l'exemple ou le connecteur du modalisateur.

Nous remarquons qu'il y a même des élèves qui progressent assez rapidement par rapport à d'autres.

Séances n°19 et n°20: apprendre le développement d'une argumentation

Objectifs :

1. Formuler en une phrase la thèse des auteurs.
2. Dégager le plan du texte.

Durée : 2 heures (1h/ séance)

Déroulement : Nous suggérons un texte¹ de plusieurs auteurs dont le thème est « l'homme et la planète ». Ce texte se prête à l'étude du développement d'une argumentation, où les auteurs présentent et rejettent successivement deux opinions opposées et donnent ensuite leur propre point de vue. Les élèves lisent et relisent le texte. Ensemble nous tentons d'étudier la structure et la forme du texte : combien y a-t-il de paragraphes, voir le titre, etc. De dégager les idées principales, puis discuter le contenu du texte. Les élèves arrivent à suivre jusqu'ici. 06 élèves ont déjà trouvé la thèse proposée par les auteurs, d'autres sont un peu en retard, pour les bousculer nous les invitons à reprendre ce qui a été déjà dit et nous leur posons une question sur le plan du texte. Ils parlent de deux opinions, ce qui est correct. Maintenant tous les élèves sont conviés à écrire le plan du texte tel qu'ils le perçoivent : ils doivent faire ressortir les caractéristiques de chaque partie en indiquant le paragraphe qui lui correspond. Les élèves ont quand même trouvé des difficultés à mettre sur pied le plan au complet. En revanche 11 élèves, lors de la correction, ont pu répondre correctement et de manière satisfaisante.

¹ Annexe 9, p.p. 135-137.

Bilan : Nous remarquons que les élèves ont toujours besoin des orientations du professeur même à un niveau avancé des activités. Les élèves sont assez éveillés, et ne se lassent pas d'apprendre tant que nous ne leur demandons pas d'écrire. Nous estimons que ce n'est pas non plus de leur faute puisqu'ils n'ont pas été habitués à écrire si souvent. Malgré toutes ces activités vouées à leur inculquer la culture de l'écrit, les élèves semblent apprécier à s'exprimer plus à l'oral qu'à l'écrit. Il y a sûrement plusieurs facteurs qui gênent l'élève lorsqu'il est devant sa feuille blanche. Il peut ressentir de l'angoisse, un blocage peut survenir au moment où il démarre, c'est la peur de mal écrire, de mal s'exprimer, etc., et à la fin il est découragé. C'est pour cela que nous estimons qu'il est essentiel que l'enseignant puisse maîtriser les activités qu'il engage au sein de sa classe et pense à leurs effets sur l'apprentissage des élèves.

Nous procédons maintenant à faire un test final regroupant les deux groupes G1 et G2. Ce dernier a suivi un processus d'enseignement normal du texte argumentatif c'est-à-dire que les élèves ont suivi des cours disposés par leur professeur selon le programme qui leur est destiné dans le livre de français de 2ème ASS. Bien entendu notre expérimentation rejoint le programme dans l'ensemble de ses objectifs afin de ne pas perturber les élèves du G1. Quant aux contenus d'enseignement, la méthodologie de travail et les activités diffèrent.

Le groupe G2, groupe contrôle a reçu l'enseignement suivant : afin de traiter le texte argumentatif le professeur met une situation d'argumentation « partir à une soirée entre amis », on suppose que la maman est contre. Le professeur demande aux élèves comment procèderaient ils pour la convaincre. Chacun des élèves commence à donner sa réponse, il donne les raisons et les exemples, pour faire changer d'avis et de persuader la maman. Pour la suite des cours, deux textes sont présentés comme supports à l'étude de l'argumentation nous allons citer l'essentiel de leur enseignement :

1^{ère} étape : étude du 1^{er} texte¹ (avec l'aide du professeur),

- sans lire le texte, repérer les éléments périphériques ;
- lecture magistrale
- mise en place d'une situation de communication : qui parle ? à qui ? de quoi ? pourquoi ?
- repérer le thème ;
- repérer les arguments ;
- résumer les caractéristiques du texte argumentatif

¹ Pourquoi apprendre, Robert Sabatier, Journal du dimanche, 1975, p.p. 183-184

2^{ème} étape : étude du 2^{ème} texte¹ (sans l'aide du professeur)

- lecture individuelle
- application : retrouver les éléments constitutifs du texte argumentatif déjà vus dans le texte précédent.
- Chercher les articulateurs logiques

3^{ème} étape : faire une synthèse

- maîtriser le lexique thématique
- maîtriser le lexique relationnel.

Remarque : Ces étapes sont suivies d'exercices d'application relatifs au cours (expressions de concession, expressions de cause etc,), ainsi qu'une thèse à discuter en donnant les arguments qui expriment le pour ou le contre.

Revenons au test final qui va concerner les deux groupes G1 (groupe expérimental) et G2 (groupe contrôle).

¹ Galilee, Bertold Brecht, la vie de Galilee, p.p. 188-189

IV.3. Fin de l'expérimentation

Séance n°21: Post-test

Objectif:

1. Comparer les deux enseignements.

Description de l'action : Il s'agit d'une production de texte que les élèves des deux groupes, G1 et G2, auront à réaliser suite au thème proposé : « vous trouvez utile de faire un séjour à l'étranger. Vous en demandez les moyens à vos parents en leur expliquant vos raisons »¹.

Démarche choisie :

1 heure est la durée consacrée à ce test.

Regard sur l'action :

- a. Le thème : il paraît être accessible aux deux groupes. Le thème exprime une attitude que les enfants ont avec leur parents, il relève d'une habitude. Les élèves trouveront quoi dire.
- b. Le suivi du travail : le travail doit se concentrer essentiellement sur quelques critères tels : b.1. la présentation et l'expression (mise en relation des idées, registre de langue, respect des règles régissant l'écriture); b.2. le système d'énonciation (marques d'indices d'énonciation, marques d'opinion, contexte); b.3. le lexique (champs lexicaux et sémantiques, registre de langue, modalisateurs); b.4. la syntaxe (construction des phrases, structure et organisation du texte, le style);

¹ Annexe 10, p. 138.

et b.5. la structure logique (stratégie argumentative, intentions argumentatives, énonciation de la thèse, présence des arguments, présence de connecteurs logiques) .

- c. L'organisation du travail : le travail est individuel, nous remarquons les différentes attitudes des élèves envers le sujet. Nous ramassons les copies pour les évaluer.

Pour l'évaluation globale des activités dont a bénéficié le groupe expérimental, nous avons noté qu'il était nécessaire d'établir une grille d'évaluation pour ce groupe dont le projet didactique est : construire/ produire un texte argumenté.

Nbre élèves	Critères de performance								Note glob	observations
	Struct	modal	Art. logi	exple	voc	Coh.	lgue	lisibilité		
01	2	2	3	3	2	2	2	1	17	Très bien
02	0,5	2	2	2	2	1	1	0,5	11	moyen
03	2	2	2	1	2	1	2	1	13	A.Bien
04	2	2	3	3	2	2	2	1	17	Très bien
05	0,5	1	2	0	1	1	1	1	7,5	Insuffisant
06	1	1	1	0	1	1	2	1	08	Insuffisant
07	2	2	2	2	2	2	2	1	15	Bien
08	2	1	1	1	1	1	1	1	09	Réussite partielle
09	2	1	2	1	2	2	0,5	0,5	11	Moyen
10	1,5	1	3	2	1	1,5	2	1	13	A.bien
11	2	2	2	1	1	1	1	1	11	Moyen
12	1,5	0	2	0	2	1,5	2	0,5	09,5	Réussite partielle
13	1	1	1	1	1	1	1	1	08	Insuffisant
14	1,5	2	3	2	2	2	2	1	15,5	Bien
15	2	2	3	2	2	2	2	1	16	Très bien
Performances en % ou moyenne des notes obtenues		moyenne des notes obtenues 12.1 = 60.5 %								
Analyse des résultats		<p>Dans l'ensemble le niveau est appréciable. 7 élèves parmi les 15 ont encore besoin de remédier à certains problèmes tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> -chercher plus d'exemples, -élargir l'éventail de leur vocabulaire, -employer des modalisateurs plus souvent, -faire attention à l'orthographe et à la syntaxe -améliorer l'écriture (graphie) généralement illisible <p>Par contre, 8 des élèves ont nettement progressé.</p>								

Remarque : Cette grille est inspirée de :

www.lettres.net/pdf/methodes/etude-txt-argumentatif.pdf, consulté le 02 mars 2006.

Barème :

Structure : 3 points

Modalisateurs : 3 points

Articulateurs logiques : 3 points

Exemples : 3 points

Vocabulaire : 2 points

Cohérence : 3 points

Langue : 2 points

Lisibilité : 1point

Bilan:

Groupe : G1	Groupe : G2
<ul style="list-style-type: none"> - en autonomie les élèves se débrouillent seuls pour commencer à écrire et à développer au fur et à mesure leur idée. - les élèves planifient leur travail - ils sont méthodiques dans leur travail - inspirés par le sujet, ce dernier est traité de façon sérieuse - réflexion profonde sur le sujet - leurs idées sont mises en valeur par des phrases courtes - leur production sur brouillon est reprise sur la copie révisée et améliorée 	<ul style="list-style-type: none"> - en autonomie les élèves ont du mal à déclencher l'écriture, ils ont besoin d'aide pour démarrer. - nette difficulté de planification -rencontrent des problèmes de méthodologie de travail -vivacité d'esprit mais travail superficiel -réflexion à peine esquissée -présence d'idées mais mauvaise formulation -le brouillon est repris sur la copie sans beaucoup de modification ou d'amélioration

Nous avons pensé à mettre en place d'abord une grille d'évaluation correspondant à noter les niveaux de performance pour déterminer une note. Puis une seconde grille correspondant à l'évaluation de l'écriture de texte dont l'activité est d'exprimer son opinion et déterminer la note des deux groupes en fonction des éléments recherchés dans leur production.

Niveaux de performance					
	5	4	3	2	1
	Excellent	T. bien	Bien	A. bien	Non satisfaisant
Résultats sur 100 %	100%	85%	70%	55%	40%
Résultat sur 20 points	20	17	14	11	8

Niveaux de performance										
Enoncé général	5		4		3		2		1	
	Excellent	Très bien	Bien	A.bien	Non satisfaisant					
	G1	G2	G1	G2	G1	G2	G1	G2	G1	G2
Intention : exprimer son opinion et en donner les raisons					14			11		
Organisation des idées					14					8
style							11			8
Connaissance de la langue							11			8

Remarque : Ces deux grilles sont inspirées de *Education et Formation Professionnelle Manitoba : les résultats d'apprentissage en français langue première*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, 1996.

Commentaires et remarques sur les résultats :

La différence entre les deux groupes se résume à :

La différence entre les deux groupes est remarquable. Le premier groupe a fait des efforts qui sont finalement récompensés par des résultats assez probants. Les élèves ressentent l'envie d'écrire même si toutefois quelques difficultés persistent telles que : exprimer ouvertement son avis, sachant que pour appuyer son opinion encore faut-il savoir illustrer et avoir un bagage conséquent de connaissances afin de convaincre. Malgré leurs insuffisances en orthographe, en grammaire, et en vocabulaire, les élèves apprécient l'acte d'écrire et arrivent parfois à donner une touche de créativité à la langue en inventant des formules et des tournures nouvelles. Pour argumenter les élèves du premier groupe, ont tendance à faire plus attention à la cohérence du texte qu'ils sont entrain de produire, ainsi qu'à l'emploi d'articulateurs argumentatifs.

Le niveau du groupe 2, n'est pas totalement rejetable, il est même appréciable lorsqu'il s'agit d'exprimer des opinions et de donner des raisons. Sauf que pour l'écrit, nous relevons moins de maîtrise ou pas d'évolution par rapport au groupe expérimental. Le groupe manque quand même de rigueur quant au style et à la connaissance de la langue, c'est-à-dire que les élèves se limitent à ce dont ils ont appris uniquement pendant la leçon.

D'autres recherches se proposeront probablement pour remédier à ce problème.

En résumé, les élèves sont capables et intelligents. Le niveau général de la classe est bon, un renforcement est nécessaire. Les élèves du groupe expérimental ont montré un changement quant à leur rapport avec la production écrite, dès lors où les élèves se sont découvèrent d'eux-mêmes grâce à des activités qui font appel à la logique, au raisonnement, à la réflexion ; en somme à la communication.

Cette expérimentation a démontré que les élèves ont besoin de s'identifier, de s'exprimer, elle interprète les prédispositions naturelles, sociales, familiales, culturelles, et environnementales des élèves qui ne demandent qu'à être exploré développer et exploiter. Les élèves évoluent vite soit dans le bon sens ou le mauvais.

Alors que cherche l'école à faire d'eux ? des futurs producteurs ou de modernes consommateurs ?

L'argumentation se mesure à ses enjeux et se sont eux qui justifient l'importance relative qu'on lui accorde, en liaison avec les autres formes de discours, dans l'enseignement du français. Un de ces enjeux est de permettre, dans le cadre d'un dispositif d'apprentissage, aux élèves de mieux prendre place dans l'espace de la discussion. La pratique du débat, vise à assurer un début de maîtrise de l'argumentation en liaison avec les activités de lecture et d'écriture. Le discours argumenté est divers dans ses réalisations imprévisibles, dans ses démarches et ses agencements et donc plus difficile à lire. Pour un étranger à la langue française, la difficulté sera double ; le mode d'agencement des arguments varie selon les cultures, les opérations logiques, le choix des stratégies. Un lecteur étranger, sera tenté, pour lire un texte argumentatif en français, d'y projeter les catégories du discours argumenté telles qu'elles fonctionnent dans sa propre langue, ses propres configurations logiques, ce qui constituera une entrave majeure à la compréhension, à la méconnaissance de certains termes de lexique, ou de certaines règles de construction grammaticale. L'enseignement de l'argumentation justifie de manière forte, un travail à caractère pluridisciplinaire. Les élèves puisent dans les différentes disciplines à la fois des problématiques, des connaissances, des exemples et des méthodes de réflexion. Le travail sur l'argumentation ne saurait se réduire ni à des confrontations binaires (du type pour/contre, avantages/inconvénients), ni à une initiative à la composition française selon le schéma dialectique canonique (thèse/ anti-thèse/synthèse) : la perspective du discours invite au contraire à inscrire la pratique de l'argumentation dans le champ le plus diversifié des formes de discours. Qu'il s'agisse d'une activité ou d'une autre, l'écriture transcende la vie. On écrit, en général, pour s'exprimer ou s'adresser à quelqu'un. L'écrit permet de s'affirmer tout en communiquant avec autrui.

On écrit pour se faire comprendre, se faire lire (fonction expressive) ; on écrit pour aller aux autres (la fonction communicative). L'écrit sert alors de support à la pensée qui devient communication grâce à lui. Le mobile de toute écriture est certainement l'expression. L'élève pour écrire a besoin d'être stimulé par une intention. Pour apprendre à écrire un texte, l'apprenant doit acquérir des compétences. L'élève doit comprendre que l'écriture est au service de son idée, de sa thèse qu'il cherche désormais intentionnellement à propager. Il doit également comprendre qu'il doit choisir les mots qui décrivent avec précision l'idée qu'il veut exprimer (compétence lexicale), choisir le meilleur agencement des mots pour traduire ce qu'il cherche à transmettre (compétence syntaxique). Et qu'il doit se doter d'une habileté à trouver les meilleures stratégies linguistiques pour répondre aux fins de la communication et qu'il puisse : convaincre pour faire agir ou émouvoir, etc. (compétence discursive). Le professeur doit expliquer à ses élèves qu'un texte argumentatif nécessite une stratégie argumentative. Avant de rédiger un texte argumentatif on doit préciser exactement la conclusion qu'on veut faire admettre qu'elle soit mentionnée explicitement ou non dans le texte ; dessiner le profil de notre destinataire et se représenter ses attentes et ses résistances.

Nous pouvons considérer de manière synthétique que l'approche du discours argumentatif en deuxième année secondaire repose sur quelques principes :

-il ne saurait être séparé d'un approfondissement conjoint des autres formes de discours ;

-ne pas le réduire à la confrontation, du pour et du contre

-il sert à développer l'interdisciplinarité, par la mise en relation des domaines de connaissance et des savoirs –faire qui se trouvent dans les autres programmes des autres disciplines ;

-il est l'occasion d'une ouverture plus large aux autres disciplines : la notion même d'argumentation, sa définition, les modes de fonctionnement qu'elle implique, varient selon les disciplines : l'argumentation en histoire fait davantage appel au document et au récit, en mathématique elle fait appel à la logique du raisonnement.

Comme beaucoup nous pensons que le travail sur l'écriture est essentiel et qu'il peut être justement un auxiliaire d'autres apprentissages, et que du coup, il n'a pas à être réservé aux enseignants de français, mais doit être un outil de base dans toutes les disciplines.

« L'écrire » est l'un des trois pôles devant conduire à la maîtrise de la langue et du langage, à côté du parler et du lire. Écrire, c'est franchir une merveilleuse porte ouverte sur le monde de la connaissance et de la culture. Nous ne pouvons conclure sans s'interroger encore une fois sur la mission de l'école : que veut elle faire de ses élèves ? comment doit-elle adapter les programmes à la réalité socio-culturelle ? aux préoccupations des futurs citoyens en développant l'usage du débat contradictoire en même temps que celui de la parole publique, par la discussion de problèmes de société ?. Consigné dans des parcours ce travail systématique amène l'élève à se décentrer et à se trouver en contact étroit avec l'altérité ; à acquérir l'autonomie de son jugement qui devrait s'accroître à travers des pratiques qui l'amèneront à élaborer et à partager des valeurs. De ce fait, il devient un sujet social doté d'outils langagiers et cognitifs capable de réguler et de négocier la vie collective. C'est finalement le préparer à la vie démocratique.

A la fin de notre petite expérience avec les élèves nous pensons partager l'avis des chercheurs (Brassart, Santolini, Voss, etc.) qui proclament l'enseignement de l'argumentation dès les premières années de la scolarité.

Alors, pourquoi avoir attendu longtemps avant de décider (2004-2005) d'insérer l'écrit argumentatif de manière superficielle ou introductive dans les manuels scolaires dès la première année de français au primaire. Puis au moyen et à partir de la première année secondaire, de manière plus approfondie.

Nous estimons qu'en classe tout devrait être prétexte pour écrire, l'écriture vit lorsqu'elle est appréciée par l'élève et non pas perçue comme une tâche obligatoire et floue.

Une tâche expliquée par l'enseignant, est facilement admise par l'élève car il voit déjà la trame de son produit. Ainsi, non seulement, l'élève se forme mais apprend à écrire et non pas à réaliser uniquement une tâche demandée.

C'est pour cela, qu'à notre avis l'enseignement/apprentissage de l'écrit repose essentiellement sur l'intérêt que porte l'enseignant à l'habileté de l'apprenant.

Tout le long du déroulement de l'expérimentation, nous avons pu déceler des potentialités énormes chez les apprenants. Ces potentialités ont, à notre avis, peu été exploitées auparavant. A ce stade assez avancé de la scolarité, l'enseignant, conscient du retard accumulé, tentera de motiver les élèves et à fortifier leurs points forts. Il est probable que si l'enseignant et l'enseigné se mettent à écrire plus souvent ensemble, ils arriveront à déguster la saveur des mots, à développer et à partager le même goût d'écrire.

Vocabulaire de l'argumentation.

Lexique pour l'étude des textes argumentatifs

ARGUMENT : c'est une idée qui s'intègre à un raisonnement ; l'argumentation s'appuie sur une démarche logique et explicite.

CHAMP LEXICAL : ensemble des mots, substantifs, adjectifs, verbes de la même famille désignant une même part de réalité, une même notion.

CHAMP SÉMANTIQUE: ensemble des sens disponibles d'un mot selon le contexte.

CONNECTEUR LOGIQUE : outil grammatical qui exprime une relation logique (cause, conséquence, opposition, concession...).

CONNOTATIONS : ce sont les significations secondaires associées, de façon permanente, à la signification principale (ou dénotation) d'un mot dans un contexte donné ; elles reflètent les sentiments, les intentions du locuteur.

DÉNOTATION : c'est le ou les sens d'un mot que l'on peut trouver dans le dictionnaire.

DESTINATAIRE : c'est la (les) personne(s) à qui s'adresse le locuteur (il est lié à la 2ème personne du singulier ou du pluriel, et à la 1ère du pluriel si le locuteur l'associe à ses propos).

LOCUTEUR : c'est celui qui énonce un message (il s'exprime à la 1ère personne du singulier) ; il manifeste sa présence par des indices d'énonciation (il ne s'agit pas toujours de l'auteur, ce peut être un de ses personnages).

DISCOURS : c'est tout énoncé, écrit ou oral, dans lequel l'émetteur de l'énoncé multiplie les références à l'acte d'énonciation (identité des interlocuteurs, lieu et moment de l'énonciation, attitude des interlocuteurs...) pour entrer ou rester en contact.

RÉCIT : c'est tout énoncé, écrit ou oral, dans lequel l'émetteur de l'énoncé ou les marques de l'acte d'énonciation sont délibérément absentes. Le récit a pour fonction de raconter, de narrer.

DISCUTER UNE THÈSE : c'est réfléchir à la valeur d'une opinion en pesant le pour et le contre.

ÉLOGE : ce sont des paroles ou un écrit à la louange de quelqu'un ou de quelque chose.

INDICES D'ÉNONCIATION : ce sont les marques de personne (pronoms personnels, indéfinis, pro noms et adjectifs possessifs...), des repères temporels (temps des verbes, adverbes de temps), des indications sur le lieu (adverbes de lieu) ; ils reflètent la présence et la position du locuteur. On les appelle aussi embrayeurs.

EMBRAYEURS : ce sont les mots dont le référent dépend de la situation d'énonciation, comme les pronoms "je" et "tu" (ou "nous" et "vous") qui désignent l'émetteur et le récepteur du propos, les adjectifs démonstratifs et possessifs qui y renvoient, les adverbes de lieu ("ici" et "là"), les adverbes de temps ("maintenant", "aujourd'hui" ou "hier")...

ÉNONCIATION : c'est l'acte de production d'un énoncé par un locuteur qui présente des traces de son énonciation, et peut mettre en scène, de façon plus ou moins précise, le locuteur, sa pensée ou le sujet de l'énonciation.

ÉNONCÉ : c'est ce qui est dit ou écrit ; il s'actualise sous la forme d'un discours ou d'un récit.

ÉTAYER UNE THÈSE : c'est renforcer une thèse par des arguments et des exemples supplémentaires.

EXEMPLE : c'est un fait analogue au fait en question dans un propos qui est considéré par rapport à lui ; il sert à illustrer, prouver, éclairer.

EXPLICITE : c'est ce qui est énoncé complètement et ne peut prêter à aucune contestation.

IMPLICITE : c'est un sous-entendu qui s'adresse à la sensibilité, à l'imagination, au raisonnement du destinataire.

PRÉSUPPOSITION : c'est un message suggéré uniquement au raisonnement du destinataire.

SOUS-ENTENDU : c'est faire comprendre quelque chose de façon indirecte, en s'appuyant sur des éléments qui restent non-dit mais compris.

EXPRESSION APPRÉCIATIVE : elle exprime le jugement favorable du locuteur ; le lexique est alors élogieux, valorisant, mélioratif.

EXPRESSION DÉPRÉCIATIVE : elle connote la critique, le dédain et parfois le dégoût ; le lexique est souvent péjoratif.

FIGURES DE STYLE : c'est l'ensemble de procédés et de techniques permettant de s'exprimer correctement et avec éloquence ; les tournures de style rendent plus vive l'expression de la pensée.

RHÉTORIQUE : c'est la discipline qui autrefois enseignait l'art oratoire et littéraire, ce sont les moyens par lesquels on entend donner plus d'efficacité à un discours, oral ou écrit.

INTENTIONS DU LOCUTEUR : c'est le but que se fixe le locuteur pour son argumentation ; il peut s'agir de persuader, convaincre, émouvoir, séduire, provoquer, démontrer

MODALISATIONS : ce sont les marques de jugement ou de sentiment du locuteur.

MODALISATEURS : ce sont les mots et les procédés grammaticaux qui traduisent l'attitude d'un locuteur par rapport à son énoncé, c'est-à-dire le doute, la certitude, la critique...).

MODALITÉ : c'est le synonyme de "forme". ex : les modalités de phrases sont les formes déclarative, interrogative, exclamative, impérative.

NATURE DU RAISONNEMENT : il peut être déductif, inductif, par l'absurde, etc

PAMPHLET : c'est un écrit satirique d'actualité, court et violent, dirigé contre une personnalité connue ou contre une institution.

PARATEXTE : c'est l'ensemble des indices "à côté" du texte qui permettent d'en connaître davantage sur lui (nom de l'auteur, siècle, typographie, titre...)

PLAIDOYER : discours oral ou écrit qui défend, avec vigueur et éloquence, une opinion ou un parti-pris. (son contraire : réquisitoire)

PROGRESSION DU L'ARGUMENTATION : c'est la manière de développer les arguments ; elle peut être linéaire, éclatée ou à thème constant.

RÉFUTER UNE THÈSE : c'est s'opposer à une argumentation en prouvant sa fausseté.

REGISTRE DE LANGUE : c'est la manière de s'exprimer qui reflète la culture, le milieu social du locuteur ; il peut être familier, courant ou soutenu.

RELATION (LIEN) LOGIQUE : c'est un enchaînements d'une idée à l'autre (souvent des adverbes, des locutions adverbiales, conjonction de subordination et de coordination) ; elle peut être explicite ou implicite. Elle peut exprimer la cause, la conséquence...

SYNTAXE : c'est la partie de la grammaire qui décrit les règles par lesquelles les unités linguistiques se combinent en phrases ; ensemble des règles d'écriture d'un langage.

THÈME : c'est ce dont il est question principalement dans l'énoncé.

THÈSE : c'est la position du locuteur à l'égard du sujet, du thème qu'il évoque.

TONALITÉ : ensemble des éléments qui traduisent les sentiments, les intentions, la sensibilité du locuteur dans sa manière de traiter un sujet ; elle peut être ironique, pathétique, didactique, satirique, polémique, oratoire

Critères d'évaluation pour l'étude du texte argumentatif

(Ils ne sont pas tous à valider dans un même devoir, puisque les questions ne les mettent pas en actes)

PRÉSENTATION - EXPRESSION

Lisibilité de l'écriture et présentation du devoir
Correction du registre de langue et précision du vocabulaire
Respect des règles (grammaire, syntaxe, orthographe...)
Mise en relation des idées

ÉTUDE DU SYSTÈME D'ÉNONCIATION

Identification du locuteur et du destinataire
Repérage des indices d'énonciation (embrayeurs)
Repérage des marques d'opinion (modalisateurs)
Distinction des types d'énoncé et des tonalités employées
Prise en compte du paratexte et du contexte

ÉTUDE DU LEXIQUE

Repérage et commentaire des champs lexicaux, sémantiques
Étude des connotations et explicitation des sens implicites
Prise en compte de la valeur du registre de langue
Explication de l'étymologie ou du sens d'un mot
Classification et analyse des modalisateurs

ÉTUDE DE LA SYNTAXE ET DE LA RHÉTORIQUE

Construction des phrases, types des phrases
Détermination de la tonalité du texte
Identification des figures de style et de rhétorique
Présentation de la structure et de l'organisation du texte
Détermination de la nature et du rôle des exemples

ÉTUDE DE LA STRUCTURE LOGIQUE

Énonciation de la thèse (et de la thèse adverse)
Caractérisation des arguments et du raisonnement
Identification des connecteurs logiques et chronologiques
Progression de l'argumentation (stratégie argumentative)
Explicitation des intentions de l'argumentation

TRAVAUX D'ÉCRITURE

Soutenir la thèse
Réfuter la thèse
Discuter la thèse
Résumer (le texte ou une partie)
Commenter la stratégie argumentative

Lexique pour l'étude des textes argumentatifs

- **argument** : c'est une idée qui s'intègre à un raisonnement ; l'argumentation s'appuie sur une démarche logique et explicite.
- **champ lexical** : ensemble des mots, substantifs, adjectifs, verbes de la même famille désignant une même part de réalité, une même notion.
- **champ sémantique** : ensemble des sens disponibles d'un mot selon le contexte.
- **connecteur logique** : outil grammatical qui exprime une relation logique (cause, conséquence, opposition, concession...).
- **connotations** : ce sont les significations secondaires associées, de façon permanente, à la signification principale (ou dénotation) d'un mot dans un contexte donné ; elles reflètent les sentiments, les intentions du locuteur.
- **dénotation** : c'est le ou les sens d'un mot que l'on peut trouver dans le dictionnaire.
- **destinataire** : c'est la (les) personne(s) à qui s'adresse le locuteur (il est lié à la 2^e personne du singulier ou du pluriel, et à la 1^{ère} du pluriel si le locuteur l'associe à ses propos).
- **locuteur** : c'est celui qui énonce un message (il s'exprime à la 1^{ère} personne du singulier) ; il manifeste sa présence par des indices d'énonciation (il ne s'agit pas toujours de l'auteur, ce peut être un de ses personnages).
- **discours** : c'est tout énoncé, écrit ou oral, dans lequel l'émetteur de l'énoncé multiplie les références à l'acte d'énonciation (identité des interlocuteurs, lieu et moment de l'énonciation, attitude des interlocuteurs...) pour entrer ou rester en contact.
- **récit** : c'est tout énoncé, écrit ou oral, dans lequel l'émetteur de l'énoncé ou les marques de l'acte d'énonciation sont délibérément absentes.
- **discuter une thèse** : c'est réfléchir à la valeur d'une opinion en pesant le pour et le contre.
- **éloge** : ce sont des paroles ou un écrit à la louange de quelqu'un ou de quelque chose.
- **indices d'énonciation** : ce sont les marques de personne (pronoms personnels, indéfinis, pronoms et adjectifs possessifs...), des repères temporels (temps des verbes, adverbes de temps), des indications sur le lieu (adverbes de lieu) ; ils reflètent la présence et la position du locuteur. On les appelle aussi embrayeurs.
- **embrayeurs** : ce sont les mots dont le référent dépend de la situation d'énonciation, comme les pronoms "je" et "tu" (ou "nous" et "vous") qui désignent l'émetteur et le récepteur du propos, les adjectifs démonstratifs et possessifs qui y renvoient, les adverbes de lieu ("ici" et "là"), les adverbes de temps ("maintenant", "aujourd'hui" ou "hier")...
- **énonciation** : c'est l'acte de production d'un énoncé par un locuteur qui présente des traces de son énonciation, et peut mettre en scène, de façon plus ou moins précise, le locuteur, sa pensée ou le sujet de l'énonciation.
- **énoncé** : c'est ce qui est dit ou écrit ; il s'actualise sous la forme d'un discours ou d'un récit.
- **étayer une thèse** : c'est renforcer une thèse par des arguments et des exemples supplémentaires.
- **exemple** : c'est un fait analogue au fait en question dans un propos qui est considéré par rapport à lui ; il sert à illustrer, prouver, éclairer.
- **explicite** : c'est ce qui est énoncé complètement et ne peut prêter à aucune contestation.
- **implicite** : c'est un sous-entendu qui s'adresse à la sensibilité, à l'imagination, au raisonnement du destinataire.

- **présupposition** : c'est un message suggéré uniquement au raisonnement du destinataire.
- **sous-entendu** : c'est faire comprendre quelque chose de façon indirecte, en s'appuyant sur des éléments qui restent non-dit mais compris.
- **expression appréciative** : elle exprime le jugement favorable du locuteur ; le lexique est alors élogieux, valorisant, mélioratif.
- **expression dépréciative** : elle connote la critique, le dédain et parfois le dégoût ; le lexique est souvent péjoratif.
- **figures de style** : c'est l'ensemble de procédés et de techniques permettant de s'exprimer correctement et avec éloquence ; les tournures de style rendent plus vive l'expression de la pensée.
- **rhétorique** : c'est la discipline qui autrefois enseignait l'art oratoire et littéraire, ce sont les moyens par lesquels on entend donner plus d'efficacité à un discours, oral ou écrit.
- **intentions du locuteur** : c'est le but que se fixe le locuteur pour son argumentation ; il peut s'agir de persuader, convaincre, émouvoir, séduire, provoquer, démontrer...
- **modalisations** : ce sont les marques de jugement ou de sentiment du locuteur.
- **modalisateurs** : ce sont les mots et les procédés grammaticaux qui traduisent l'attitude d'un locuteur par rapport à son énoncé, c'est-à-dire le doute, la certitude, la critique, (...).
- **modalité** : c'est le synonyme de "forme". ex : les modalités de phrases sont les formes déclarative, interrogative, exclamative, impérative.
- **nature du raisonnement** : il peut être déductif, inductif, absurde, etc...
- **pamphlet** : c'est un écrit satirique d'actualité, court et violent, dirigé contre une personnalité connue ou contre une institution.
- **paratexte** : c'est l'ensemble des indices "à côté" du texte qui permettent d'en connaître davantage sur lui (nom de l'auteur, siècle, typographie, titre, ...).
- **plaidoyer** : discours oral ou écrit qui défend, avec vigueur et éloquence, une opinion ou un parti-pris. (son contraire : **réquisitoire**)
- **progression de l'argumentation** : c'est la manière de développer les arguments ; elle peut être linéaire, éclatée ou à thème constant.
- **réfuter une thèse** : c'est s'opposer à une argumentation en prouvant sa fausseté.
- **registre de langue** : c'est la manière de s'exprimer qui reflète la culture, le milieu social du locuteur ; il peut être familier, courant ou soutenu.
- **relation (lien) logique** : c'est un enchaînements d'une idée à l'autre (souvent des ad-verbés, des locutions adverbiales, conjonction de subordination et de coordination) ; elle peut être explicite ou implicite. Elle peut exprimer la cause, la conséquence...
- **syntaxe** : c'est la partie de la grammaire qui décrit les règles par lesquelles les unités linguistiques se combinent en phrases ; ensemble des règles d'écriture d'un langage.
- **thème** : c'est ce dont il est question principalement dans l'énoncé.
- **thèse** : c'est la position du locuteur à l'égard du sujet, du thème qu'il évoque.
- **tonalité** : ensemble des éléments qui traduisent les sentiments, les intentions, la sensibilité du locuteur dans sa manière de traiter un sujet ; elle peut être ironique, pathétique, didactique, satirique, polémique, oratoire...

La lettre ouverte (argumentation)

Niveau discursif	Niveau textuel	Niveau phrastique
<ul style="list-style-type: none"> • Visée : transformer une croyance estimée fausse ayant entraîné un état de fait • Présence du locuteur dans son texte • Rapport entre la représentation que se fait le locuteur de la (ou des) personne(s) visée(s) par le discours. • Choix du raisonnement : explicite, implicite ou partiellement explicitée • Prise en compte ou non de l'opinion adverse 	<ul style="list-style-type: none"> • Référence situationnelle • Cohésion et cohérence <ul style="list-style-type: none"> -L'ordre de présentations des arguments -L'enchaînement des arguments -Les connexions logiques qui soulignent les étapes du raisonnement (voilà, c'est pourquoi...) • Les modalisateurs exprimant le degré d'adhésion et d'évaluation du locuteur, par rapport à ce qu'il dit • La mise en évidence des actes de parole • Les articulateurs introduisant une réfutation • La cause et la conséquence au niveau sémantique 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différences entre : <ul style="list-style-type: none"> -Parce que (introduisant un posé) et Puisque (introduisant un présupposé) • Les subordonnées concessives • Lexique appréciatif ou dépréciatif • Adverbes (peut-être certainement, sans doute...) • Les incises (à vrai dire, à mon avis...) • Expressions concessives (bien sûr, il est vrai que...) • Le conditionnel

Supports : Textes à organisation rhétorico-logique / à visée argumentative.

Exemples d'activités :

- Développement d'un argument par un exemple.
- Sélection des arguments les plus pertinents pour un lecteur (auditeur) donné à partir d'une liste d'arguments en faveur d'une thèse (travail d'équipe) et rédaction individuelle d'un texte.
- Recherche de contre arguments à des arguments avancés et rédaction d'un texte qui réfute une thèse.
- Rédaction d'une lettre personnelle développant une argumentation sur un sujet social (travail individuel) ; transformation de la lettre personnelle en lettre administrative.
- Transformation de la lettre administrative en lettre ouverte (travail d'équipe).

Savoir être :

- Manifester de l'intérêt pour les propositions émises par les autres élèves.
- S'affirmer en tant que sujet.
- Respecter les règles établies dans le groupe.
- Construire des relations basées sur la tolérance et le respect.

Types de supports :

Textes à organisation rhétorico-logique, à visée argumentative, publicités.

Exemples d'activités	Lettres	Sciences
• Identification de la trame argumentative d'un texte et repérage des arguments et ou contre arguments.	X	X
• Identification de formulations présentant des informations et des formulations présentant des points de vue.	X	
• Inférence de la position adverse exprimée (implicitement ou explicitement) dans un texte polémique.	X	X
• Identification des différents types d'arguments.	X	X
• Rédaction de contre arguments.	X	X
• Rédaction d'introductions ou de conclusions pour compléter des textes incomplets.	X	X
• Elaboration d'un argumentaire à partir d'arguments donnés dans le désordre.	X	X
• Invention de slogans incitatifs.		
• Rédaction d'argumentaires publicitaires dans le cadre de campagnes de prévention ou dans le cadre de campagnes commerciales.		
• Elaboration d'un discours argumentatif pour plaider ou discréditer une cause.		

Le plaidoyer et le réquisitoire

Niveau discursif	Niveau textuel	Niveau phrastique
<ul style="list-style-type: none"> • Visée : agir sur l'autre (convaincre persuader.) • Situation d'énonciation du discours argumentatif en faisant apparaître le degré d'implication de l'énonciateur dans son discours • Plan et structure discursive : <ul style="list-style-type: none"> - Les étapes de l'argumentation • Les deux types d'argumentations liées: à la raison ou aux sentiments. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture et clôture du texte argumentatif • Les rapports logiques explicites et implicites • L'organisation de l'argumentaire en fonction des articulations du texte. • Arguments et contre arguments • Classification des arguments : ceux liés à la raison et ceux rattachés aux ser. n. d. s. • Modalités approbatives traduisant l'opinion et les jugements de l'énonciateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Lexique de l'opposition, de l'adhésion, de la concession et de la restriction • L'opposition sémantique (antonymes, champs lexicaux...) • Les verbes d'opinion • Modalisation lexicale (verbes, adjectifs, adverbes) • Articulateurs logiques et chronologiques (Introduceurs d'arguments, de classement de conclusion) • Coordination, • Juxtaposition • Subordination, l'opposition et la concession.

Compétence transversale à privilégier :
Mettre en œuvre son pouvoir de persuasion

3. **L'argumentation (le plaidoyer et le réquisitoire)**: En réponse à un écrit polémique, usant d'arguments diversifiés, produire un texte qui réfuterait chacun des arguments avancés.

Critères		Indicateurs
Volume de production	la	<ul style="list-style-type: none"> • Une vingtaine de lignes.
Pertinence		<ul style="list-style-type: none"> • Référence situationnelle (emploi des indices de la 1ère personne). • Choix du type de contre-arguments en fonction des arguments avancés dans le texte polémique. • Diversification dans l'emploi des arguments. • Hiérarchisation des arguments (du plus faible au plus fort).
Organisation		<ul style="list-style-type: none"> • Emploi d'articulateurs logiques. • Présence des trois parties : <ul style="list-style-type: none"> - formulation de la problématique - présentant la thèse défendue ; - développement incluant des contre-arguments pertinents et des exemples en guise d'illustration ; - conclusion intégrant une prise de position plus marquée du scripteur.
Formulation		<ul style="list-style-type: none"> • Emploi de verbes d'opinion. • Emploi du lexique de l'opinion. • Des tournures syntaxiques spécifiques liées à la polémique et au débat d'idées (tournures concessives et restrictives). • Usage d'une ponctuation correcte.

NB : Les critères énoncés ci-dessus représentent l'exigence minimale. Cependant, l'enseignant rajoutera un élément de « différenciation » pour les apprenants d'un meilleur niveau. (Cf. page11)

4 **.La nouvelle d'anticipation** : Rédiger une nouvelle pour illustrer votre vision du futur et la confronter à celles de vos camarades de classe.

Critères		Indicateurs
Volume de la production		<ul style="list-style-type: none"> • Une vingtaine de lignes.
Pertinence		<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'indices situant l'action dans le futur. • Présence d'un champ lexical relatif au monde du futur. • Choix du mode de vision du narrateur. • Présence de passages descriptifs et de passages explicatifs.
Organisation		<ul style="list-style-type: none"> • Respect du schéma narratif avec ses trois moments. • Emploi pertinent des temps (premier et arrière plan). • Mise en relation de la description avec les événements racontés (espace et temps futuristes). • Présence d'une clause (phrase qui clôt le récit et provoque une réflexion du lecteur).
Formulation		<ul style="list-style-type: none"> • Emploi correct des temps (concordance des temps). • Présence des outils de la caractérisation.

ANNEXE 1

Séance n° 1

Fohin

Mais j'aime la télévision parce que est je passe mon
jeun à regarder la télévision parce qu'il ya des très bon
film d'action et d'horreur ~~etc~~ et il ya même de dessin animé
parce les petit garçon ~~etc~~ et il ya des reportage sur
les animaux et même la game et les nouvelle technologie
et les nouveau portable et de nouvelle technologie
mais il ya des film ~~etc~~ on du en ne peut pas les voir

La télévision c'est une des chose mériée dans notre maison
comme elle et comme la machine à la voir et le réfrigérateur
tout les maison dans le monde on tiens ont besoin d'elle
parce qu'il on raconte vers la télévision plein culture de plein
pays arabe ou Européen, on voit des document, le sport, la
musique, télé shopping et, et on prends plusieurs langue et différent
surtout avec la Nouvelle technologie et la télévision on peut
peaucoup, surtout c'est arrivé pendant l'été public que les
information on bien sûr ça cause d'être en savoir tous qu'il ce passe
dans ce petite et riche monde.
et moi je suis avec la télévision et je aime la technologie.

Fohin

□ D'abord la télévision est un moyen de communication, car il fait partie des dernières technologies du 20^{ème} siècle.

□ C'est une invention qui permet aux gens de se déplacer par la télévision assure la relation et la communication entre les peuples, et à travers elle on peut savoir et connaître tout ce qui se passe dans le monde entier de politique, économie, culture, santé, inventions, et malgré tout les avantages de la télévision mais elle a un inconvénient parce que les gens ne savent pas comment utiliser la télévision, car elle influence et attire surtout la télévision des jeunes et des adolescents, d'ailleurs

On remarque que les jeunes suivent beaucoup la télévision, ils aiment suivre les chanteurs et les danseurs et moi je pense que tout ça a amené au manque de concentration et puis guide les jeunes au manque de travail et le manque de sérieux, donc, sont les inconvénients de la télévision.

□ Mais comme toute chose la télévision a des points positifs et négatifs, donc il faut que la personne prenne le bon chemin et choisisse les points positifs et sache profiter de la télévision car elle reste un moyen par lequel on peut avancer dans la vie.

Manil

Depuis l'invention de la télévision elle s'est développée de l'écran noir et blanc à l'écran en couleurs, et y a pas une maison ou on trouve pas la télévision... c'est presque essentielle.

Donc elle a surment plusieurs avantages, moi personnellement j'adore la télévision, il y a de tout et pour tout les goûts, des émissions pour se cultiver, des films pour les amateurs de cinéma, des chaînes de musique pour se détendre, et dessin animés pour les petits... et bien d'autres avantages que j'ai pas cités. Et je crois que c'est à cause de ces avantages qu'elle

a des inconvénients,

Comme on trouve pour tout les goûts et les envies on passe beaucoup de temps à regarder la télévision alors on néglige beaucoup de choses importantes (comme étudier pour ma part).

Donc la télévision est pratique quand on sait se programmer et s'organiser.

Nabil

Xatiba

De nos jours la télévision n'est plus ce qu'elle était
années, grâce à l'avancé de la technologie avec
des couleurs et le son stéréo (L.A.T.V. par satellite)
et l'audio.

Pour ce la télévision comporte des avantages comme
comportent des inconvénients comme tache dans
ce monde.

Elle nous informe de façon continue et nous informe
sur l'info présente dans le monde.

Nous cultivés grâce en plusieurs mots, des plateformes
de télé et les débats, et les débats, et les émissions

Nous divertis grâce à ses feuilletons, séries, films,
musique et autre.

Comme elle comporte des inconvénients.

- L'exagération nous pousse en nous trainant et
élève le beryantisme.

- Elle sensibilise de l'air et a cause de ses
alternatives.

- Elle influence la mentalité des jeunes qui
s'avaient vident.

- Elle influence la mentalité des jeunes qui
s'avaient vident à cause des films de guerre.

- Elle influence la mentalité des jeunes qui
s'avaient vident à cause des films de guerre.

- Elle influence la mentalité des jeunes qui
s'avaient vident à cause des films de guerre.

Dans la vie, toutes les personnes ont des loisirs différents les uns des autres, seulement il existe un seul loisir qui les relie : la Télévision.

La Télévision est un outil aimé par toutes les personnes. elle sert à informer les gens sur différents sujets d'actualité aussi, elle est considérée comme un outil attractif chez les personnes particulièrement. En effet on retrouve plusieurs chaînes consacrées à la musique et au divertissement comme la chaîne "MTV" ou encore "M6 musique".

Tout comme on retrouve des chaînes consacrées au cinéma, personnellement celles que je préfère comme "Canal plus" ou "TF1 star".

Certes le cinéma et la musique sont des passe-temps pour les uns, mais pour d'autres ça ne l'est pas. C'est pour cela que la télévision transmet des chaînes de sports ou des chaînes politiques. En dépit de tous ces avantages, la télévision représente quelques dangers liés à la vue comme la baisse et les troubles visuels, aussi elle incite les jeunes à la fainéantise et au manque d'effort.

Selon moi, malgré quelques méfaits, la télévision reste un outil indispensable pour la majorité des personnes.

Sabrina

La Télévision:

Le monde des loisirs a connu un changement radical depuis l'introduction de la télévision dans presque tous les foyers du monde.

J'estime que la télévision a rendu un grand service à l'humanité en ^{transmettant} ~~rendant~~ ce monde un petit village. On peut ainsi connaître les informations de ^{sur} le monde juste en faisant un petit "Zapping". Elle permet aussi aux

gens de se cultiver grâce aux chaînes dédiées à ce domaine comme History, Discovery, etc. Elle permet aussi de se divertir en regardant les chaînes musicales ou sportives.

Par contre, on ne peut pas nier les dangers de la télévision: une étude a montré que la télévision contribue à l'obésité.

Enfin, la télévision reste un outil indispensable, mais les avis diffèrent.

Daïla

Dm 12

La télévision a des avantages comme des inconvénients, seulement en est à l'époque des l'image.

Et comme vous pouvez le constater la télé est importante, et comme tous les gens apprécient la télé; je passe plus de 8h devant la télé. Non seulement c'est un passe temps, mais aussi pour ce culture, être cultivé sur le monde; la télé a des avantages plus que des inconvénients.

Grâce à la télévision on découvre d'autres pays, nouvelle culture et coutumes, ainsi on s'amuse, (en ce culture à l'aide des chaînes information telles BBC, (en ce fait plaisir en regardant des chaînes mode (Fashion), film (action), et musique (MB).

Avec tous ces avantages la télévision est très important pour ce développer, et développer notre pays.

Smail

La télévision est une ancienne technologie qui est entrain de se développer. La télévision est quelle que chose que le monde entier possède une, soit riche ou pauvre car elle a beaucoup d'avantage pour les adultes et les enfants. Dans notre génération on trouve toute sorte de programme, comme pour les adultes c'est cultivant et pour les enfants voir les dessins animés et ça aide beaucoup les parents pour l'éducation.

Alors pour c'est inconvénient c'est mauvais pour

la vue de l'humain on s'en reste devant la télévision beaucoup de temps.

Alors je vous conseil d'acheter une.

ANNEXE 2

Séances n° 2 et n°3

Compléter le texte en remplissant ce qui se trouve entre parenthèse par le mot qui lui correspond à partir des mots suivants : arguments, réquisitoire, connecteurs logiques, démonstration, dialogue, délibération, essai, exemples, évaluatifs, hypothèse, plaidoyer, persuader, réfutation, stratégie argumentative, thèse refusée, thème, thèse.

Un texte argumentatif se reconnaît généralement par la présence de termes (.....) et de petit mots qui ponctuent le raisonnement et qu'on appelle (.....). Lorsqu'on étudie un texte argumentatif, il convient d'abord de distinguer ce dont parle le texte : c'est le (.....) et l'idée ou les idées dont l'auteur veut convaincre son lecteur : c'est la (.....). Avant de développer sa propre position, il est fréquent que l'auteur fasse état de la position dont il discute le bien fondé. On parle alors de (.....). Après avoir exposé cette position, on va donc développer des arguments qui vont contester cette position : ce mouvement argumentatif s'appelle la (.....). Vient ensuite l'argumentation pour étayer la position de l'auteur. Dans un développement argumentatif il faut distinguer ce qui est de l'ordre de l'affirmation pure et simple (on parle alors d' (.....)), du mouvement qui cherche à faire la preuve de ce qu'on avance : la (.....). Elle s'appuie sur des (.....) et des (.....).

Quand on a affaire à un texte qui développe une attitude très critique par rapport à son sujet, on parle de (.....). Quand au contraire l'argumentation tend vers l'éloge, on a affaire à un (.....).

Pour mettre en oeuvre l'ensemble des procédés destinés à peser sur l'opinion d'un lecteur ou interlocuteur , on emploie une (.....). Ce mode opératoire n'est pas le même selon que l'on veut convaincre ou (.....).

Une autre posture argumentative intervient quand le locuteur n'a pas encore de position arrêtée mais qu'il envisage plusieurs alternatives. On parle alors de (.....). Des passages argumentatifs peuvent se trouver dans tous les genres de texte. Cependant certains genres ou types de texte sont particulièrement appropriés à exprimer des positions argumentatives : ce sont (.....), et le (.....).

Correction :

Un texte argumentatif se reconnaît généralement par la présence de termes **évaluatifs** et de petit mots qui ponctuent le raisonnement et qu'on appelle **connecteurs logiques**. Lorsqu'on étudie un texte argumentatif, il convient d'abord de distinguer ce dont parle le texte : c'est le **thème** et l'idée ou les idées dont l'auteur veut convaincre son lecteur : c'est la **thèse**.

Avant de développer sa propre position, il est fréquent que l'auteur fasse état de la position dont il discute le bien fondé. On parle alors de **thèse refusée**. Après avoir exposé cette position, on va donc développer des arguments qui vont contester cette position : ce mouvement argumentatif s'appelle la **réfutation**. Vient ensuite l'argumentation pour étayer la position de l'auteur. Dans un développement argumentatif il faut distinguer ce qui est de l'ordre de l'affirmation pure et simple (on parle alors d' **hypothèse**) du mouvement qui cherche à faire la preuve de ce qu'on avance : la **démonstration**. Elle s'appuie sur des **arguments** et des **exemples**.

Quand on a affaire à un texte qui développe une attitude très critique par rapport à son sujet, on parle de **réquisitoire**. Quand au contraire l'argumentation tend vers l'éloge, on a affaire à un **plaidoyer**.

Pour mettre en oeuvre l'ensemble des procédés destinés à peser sur l'opinion d'un lecteur ou interlocuteur, on emploie une **stratégie argumentative**.

Ce mode opératoire n'est pas le même selon que l'on veut convaincre ou **persuader**.

Une autre posture argumentative intervient quand le locuteur n'a pas encore de position arrêtée mais qu'il envisage plusieurs alternatives. On parle alors de **délibération**. Des passages argumentatifs peuvent se trouver dans tous les genres de texte. Cependant certains genres ou types de texte sont particulièrement appropriés à exprimer des positions argumentatives : ce sont **l'essai**, et le **dialogue**.

ANNEXE 3

Séance n° 4

Louis De Broglie, Sur les sentiers de la science, 1960 Marthe Robert, La Vérité littéraire, 1981.

TEXTE :

Il est certain qu' à notre époque, plus qu' à toute autre, une langue doit évoluer et qu'elle doit même s'enrichir rapidement de mots nouveaux permettant de traduire l'accroissement rapide de nos connaissances et de nos possibilités d'action : tout purisme excessif qui tenterait de s'opposer à cette conséquence inéluçtable du progrès de la civilisation ne pourrait que venir se briser contre la force d'un courant qu'il ne pourrait remonter et, en se refusant de tenter de le guider, il ferait finalement plus de mal que de bien.

Mais l'enrichissement du français, s'il est à la fois souhaitable et inévitable, doit se faire d'une façon rationnelle préservant l' autonomie de la langue et restant conforme à ses origines et à son génie. Le français doit, certes, se transformer et s'accroître, mais il doit le faire sans perdre les qualités essentielles de précision et de cohérence qui ont assuré dans le passé le succès de son emploi dans le monde et la diffusion des idées dont il était l'interprète.

Dans le domaine scientifique plus que dans tout autre, la langue française est appelée chaque jour à se transformer et à s'accroître parce que la Science a chaque jour besoin de mots nouveaux pour désigner les conceptions qu'elle introduit, les phénomènes qu'elle découvre, les instruments qu'elle invente. Il serait aussi nuisible que vain de vouloir empêcher le langage scientifique de proliférer puisque cette prolifération est la conséquence nécessaire d'un besoin sans cesse plus pressant de termes nouveaux pour désigner des idées nouvelles.

Purisme : attachement à la pureté de la langue.

Génie : qualités particulières, originalité d'une langue.

Inéluçtable : inévitable, que l'on ne peut éviter.

Conceptions : réalisations

Nuisible : qui nuit, nocif, qui est mauvais.

Vain : inutile

Proliférer : développer, doubler, augmenter.

Samya

Le français est une belle langue mais elle perd beaucoup à notre époque face à l'anglais. Dans le domaine scientifique tout se fait en anglais puis en français, par exemple en informatique. Les mots utilisés par les informaticiens sont donnés en anglais car ces informaticiens déjà sont soit anglais ou américains. Puisque c'est eux qui inventent les nouvelles technologies, ils le font dans leur langue. Le français est la langue de la culture et de la gastronomie. Mais si les Français le veulent, ils peuvent rattraper les Anglais.

Lyès

Aujourd'hui, la science est dans tout et partout, un des outils de la science est la langue. La langue évolue comme la science parce qu'elle sert dans la communication. Si la langue comme le français ne suit pas la science qui va très vite, personne ne va la parler. On sait que le français est un peu en retard par rapport à l'anglais qui est plus utilisé dans le domaine scientifique. Alors tout le monde se met à apprendre l'anglais pour être à la page et avancer et comprendre la technologie.

ANNEXE 4

Séances n° 5, n°6 et n°7

Violence à la télé : Ras le bol !

La nausée. Comment nommer autrement ce sentiment qui nous étreint, soir après soir, face au spectacle, toujours plus agressif de la violence à l'écran ?...

Même si la plupart des recherches échouent à établir un lien de cause à effet entre la représentation de la violence et le passage à l'acte, elles convergent pour admettre que l'exposition prolongée accroît l'agressivité, augmente les effets négatifs sur les attitudes et les représentations mentales et morales des spectateurs.

(...) Les programmes pour la jeunesse, farcis de japo-niaiseries au rabais, sommaires, laides, déprimantes, angoissantes, entrelardées de pubs, décrivent des univers sinistres, aux couleurs agressives, où la mort est omniprésente. Tuer ou être tué ? Telle est la question que l'on inocule dans les têtes d'enfants dont la plupart des parents ignorent ce qu'ils ingurgitent, trop contents de les abandonner devant la télé baby-sitter. Sophie Cathelineau qui étudie pour le CSA la logique de ces programmes, dénonce la « *déstructuration du récit, l'aplatissement du langage, la logique d'intimidation, l'utilisation forcenée du sadisme* ». Elle note que le but principal du héros se résume à « comment faire souffrir le plus possible ? *À force d'être banalisée, la violence, qui est une transgression, devient la loi* ». Accusation gravissime... Tôt ou tard, cette fascination pour la violence, sous toutes ses formes, aura un prix social... « *Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, relève Georges Gerbner, professeur à l'université de Pennsylvanie, la plupart des récits mettant en scène les individus, la vie et les valeurs sont transmis non par les parents, l'école, l'église ou par des institutions proches qui ont un message à transmettre, mais par des conglomerats lointains qui ont quelque chose à vendre.* »

Nos enfants ont-ils mérité qu'on leur inflige une telle bouillie infâme ? Au nom de quoi sont-ils condamnés à adhérer à cette « philosophie » de l'élimination, du nettoyage, de l'extermination ?

J.- Cl. Raspiengeas, *Télérama* du 2 au 8 novembre 1996.

Proposition de réponse :

Thèse défendue	La violence à la télévision rend violents les enfants qui la regardent	
Arguments Raisonnement	Les programmes pour enfants sont angoissants et agressifs	Exemple « Japonaïseries »
Morale	La violence n'est plus une transgression de la loi	
autorité	Les enfants ne sont plus éduqués par des proches mais par des entreprises sans scrupules	
Ton employé	Polémique, pessimiste, violent, agressif énumération de termes ayant des connotations négatives, métaphores	

1^{ère} partie :

Ramzi

L'auteur pense qu'il y a trop de violence à la télévision il trouve que les parents laissent leurs enfants devant la télévision à voir n'importe quoi, ils ne contrôlent pas ce que les enfants regardent et que la télévision émet des programmes très violents. L'auteur est contre la violence à la télévision parce que les programmes de jeunesse sont angoissants et il y a beaucoup de morts.

Nabil

L'auteur est pour une télévision sans violence, il croit que les parents doivent surveiller les enfants pour qu'ils ne regardent pas tout à la télé, car ils peuvent devenir agressifs. Ils doivent faire attention au choix des programmes par exemple les dessins animés qui sont vus par beaucoup d'enfants surtout les dessins animés japonais où il y a de la violence. Donc les enfants vont garder ces images et vont devenir eux-mêmes violents.

2^{ème} partie :

Ratiba

Le sport et la santé

Apparemment le sport est le meilleur moyen pour être en bonne santé. Le sport nous aide à nous maintenir en équilibre, il nous permet aussi de garder un bon moral, de bien respirer. Le sport est très important pour la santé parce que grâce à lui on est sûrs d'avoir une bonne forme, avoir la pêche, d'ailleurs on mange mieux et on travaille mieux. Lorsqu'on le pratique on ne tombe pas souvent malade, sans doute pour rester jeune il faut faire du sport et puis le sport c'est in.

Anis

De nos jours beaucoup de gens pratiquent le sport soit chez eux ou dans une salle spécialisée. Les parents encouragent aussi leur enfants à faire du sport à l'école dès le jeune âge ou les inscrivent dans des clubs. En réalité même les médecins conseillent aux petits et aux grands de pratiquer une discipline sportive pour éviter des problèmes de santé.

Il n'y a pas mieux que le sport pour se défouler et s'épanouir c'est-à-dire mieux se sentir dans sa peau après un long travail. En plus tout le monde peut le faire, le sport ne demande pas de moyens énormes, si on veut on peut.

En fait qui dit sport dit la bonne santé.

Mériem

On dit toujours un esprit saint dans un corps saint. Quand je fais du sport, je me sens bien dans ma tête, je peux réfléchir. Premièrement le sport est important car il aide à la circulation du sang et à la respiration, deuxièmement il occupe c'est à dire qu'au lieu de ne rien faire et voir passer le temps, il vaut mieux pratiquer le sport qui est une chose positive. C'est le cas de grands sportifs du NBA ou les athlètes, ils se sont consacré au sport, ils sont forts et gagnent beaucoup d'argent. Il est vrai que si un accident arrive dans un entraînement, on peut tout perdre, c'est pour cela que moi, je préfère pratiquer du sport mais avec modération.

ANNEXE 5

Séances n° 8 et n°9

Aniss

Ce qui me passionne le plus en dehors de la musique c'est la lecture, les romans me fascinent plus particulièrement.

Mes livres préférés sont : l'Alchimiste, Le petit prince, Da Vinci code et Harry Potter.

Ce dernier raconte les aventures d'un jeune sorcier par J.K.J Rowling, une écrivaine anglaise, quand je le lis j'ai l'impression de vivre les mêmes aventures que lui dans chaque tome (il en existe 6 et bientôt le 7), je stress quand il stress, je suis content quand il est content.

A première vue quand on voit le livre de plus de 1000 pages devant nous, on se dit « mon dieu quand es que on va le finir » mais quand on le fini on a jamais envie que ça se fini on est même déçu, c'est pour ça que je trouve ce livre magique ; dans les deux sens !

Ou encore dans le Da Vinci code, y'a tellement de mystères qu'on se doute de soi même, l'auteur Dan Brown a mélangé fiction, réalité et religion, les codes sont partout même sur la couverture du livre.

Croyez moi, rien ne remplace la lecture d'un bon livre, ni même son illustration en film ou en comédie musicale ou en théâtre.

Je vous conseil vivement de lire, lire, et lire.

Yasmine

J'aime bien la musique car elle apaise les esprits, mais il y'a autre chose qui me passionne : le dessin.

Tout d'abord, le dessin existe depuis des siècles, bien avant l'écriture, les hommes des cavernes, et les vieilles civilisations s'exprimaient en dessinant. Or le dessin s'est développé au fil des jours et du temps qui passe et c'est ce que j'aime, se changement.

Je trouve en plus, que c'est une passion qui me permet de m'évader, d'aller loin, et d'oublier le stress de cette générations de vitesse.

Le dessin m'a toujours permit de me sentir mieux, même si j'écris, et je lis, j'écoute de la musique, le dessin pour moi est unique et sa place dans ma vie ne cesse de grandir.

Bref, j'espère qu'un jour je pourrai surmonter le handicap de mes mains qui transpirent (car cela gêne mon dessin), et je dessinerai enfin de belles œuvres pour devenir artiste comme mon père.

Sabrina

La lecture ha ! moi j'adore la lecture je m'on lasse j'amais elle me rend une nouvelle vie je me set tellement bien en lisant surtout au moment de stress je n'isétrait pas à prendre un Roman un livre et s'instale n'importe ou l'endroit n'est sas inportant pendent les vacances j'amenait mon Roman là ou je part sur la plage dans la forêt dans la voiture devinez ! faire le shopping en lisant maman pense que c'est une maladie mais bon l'essensiel que je lis. La lecture m'onporte là ou se déroule l'évenement je suis l'heros et tout ce qui se passe m'interesse me concerne parfois je souris je baisse des larmes que tout le monde croient que j'ai de la fievre.

Aussi la lecture est conseillé ça calme et surtout rafrechit la mémoire.

ANNEXE 6

Séances n° 10, n°11 et n°12

Amel

La guerre est un conflit entre deux pays, l'un fort et l'autre faible. La guerre fait beaucoup de morts parmi eux des enfants, des femmes, des vieux et fait aussi des dégats.

Alors elle profite des richesses du pays attaqué pour laisser vivre l'attaquant, donc le puissant devient riche et il se développe puisqu'il prend tout ce qui appartient au pays faible, qui n'est pas nécessairement pauvre il le devient. La guerre est sale car c'est pas juste, il y'a que des mauvaises choses, c'est aussi la violence puisque des soldats tuent les gens innocents. A mon avis un développement comme ça c'est pas bien du tout.

Brahim

La guerre est necessaire pour le pays qui a des armes des plus moderne et plus sophestiqués. Il devient fort, donc il peut se défendre. Comme les americains ils font la guerre car ils sont armé et forts, ils font peur à tout le monde parcequ'ils maitrisent l'economie. Il ya la guerre parceque les hommes ne se comprennent pas ils veulent pas partager entre eux et vivre ensemble alors ils se mettent a se battre pour gagner, chaque pays veut se developer seul pour être le plus fort. Tampus pour les autres il faut aller vite sinon on reste les derniers. Moi j'aimrai pas faire la guerre j'ai peur de mourir sous les balles je prefère mourir normal, mon pays se develope sans la guerre il faut travailler c'est tout.

ANNEXE 7

Séances n° 13, n°14 et n°15

1^{ère} partie

Smail

« il faut limiter l'usage de la voiture en ville »

Il faut limiter l'usage de la voiture en ville car il y'a trop de circulation sur les routes et les autoroutes. les bouchons créé par le nombre de voitures bloquent les gens et donc tout le monde arrivent en retard. moi par exemple, chaque matin faut me lever très tot avec mes parents parcequ'ils me dépose au lycée puis vont travailler. malgré ça on passe des heures pour arriver à cause des bouchons.

Zahir

Je trouve qu'aujourd'hui il existe trop de voitures, tout le monde possède une voiture dans une famille ya 2 ou 3 voitures, personne ne veut monter dans le bus car il faut attendre. Mais les gens sont nerveux et impatientés c'est pour ça que les accidents arrivent chaque jour en ville les gens ne respectent rien ni le code ni la police ni les piétons, donc ne font pas attention ce qui cause les accidents.

Par exemple, parfois c'est le piéton qui fait la faute il ne traverse pas bien il va direct sans regarder, parfois c'esrt celui qui conduit qui fait la vitesse.

Pour éviter les accidents tout le monde doit penser à s'empasser de la voiture et la laisser dans le garage ou le parking.

2^{ème} partie

Manel

L'homme a inventé des choses utiles comme les objets qui facilitent la vie de tous les jours, il a inventé la télévision, la radio, la cuisinière, le téléphone, etc, mais il a inventé des choses dangereuses par exemple : les armes comme le fusil et les bombes. Je pense que les bonnes choses sont illimitées par rapport aux choses dangereuses.

Feriel

L'homme a inventé beaucoup de choses, ce que je trouve utile c'est le micro-ondes c'est fantastique. A n'importe quel moment je peux chauffer les aliments c'est simple, et c'est rapide. Je peux décongeler un plat tout de suite, préparer quelque chose, ça facilite la vie. Il y a des gens qui disent que le micro-ondes est un danger pour la santé à cause des ondes, je ne sais pas si c'est vrai. Dans le monde entier les maisons sont maintenant équipées de micro-ondes, il rend service à la famille quand la maman travaille et même le papa et aux enfants.

ANNEXE 8

Séances n° 16, n°17 et n°18

1^{ère} partie

Manil

Dans de nombreux pays , fumer est interdit dans les endroit public parcequ'il est mauvais de fumer devant des bébés, es enfants et les femmes enseintes. premièrement les non fumeurs peuvent être atteints d'un cancer de poumons car les poumons ettouffent par la fumée de la cigarette qui est respiré, ensuite les pumons sont dans un etat desastreux. Deuxiement la cigarette détruit notre capacité de réfléchir pollue l'atmosphère et réduit notre espérance de vie. Donc le tabac est nocif pour la santé de tous.

Omar

Le tabac est dangereux pour toute les personnes, pour les jeunes et pour les vieux. Quand les enfants voient les grands fumer ils font pareil et les jeunes aussi. Je sais que de nombreux pays comme l' angleterre il y a une loi qui interdit de fumer dans les endroits public car il y'a les fumeurs et les non fumeurs, ses derniers peuvent etre atteint de cancer de poumons, aussi c'est mauvais pour les bébés et les femmes enceinte et les enfants. Puisque le tabac détruit notre capacité de réfléchir mais aussi réduit notre esperance de vie alors on peut dire que le tabac est nocif pour la santé de tous.

2^{ème} partie

Celia

Le téléphone fixe c'est bien mais il est fait que pour la maison, alors le téléphone portable est une des inventions les plus marquante de ses dernières années.

Que ce que c'est donc un portable ? c'est tout simplement un petit objet dont les avantages dépassent la mesure !

Un de ses avantages principale : est de pouvoir joindre n'importe qui, n'importe où on un click.

Il peut aussi vous sauver la vie avec votre femme en vous rappelant le jour même de son anniversaire, car un agenda y est intégré.

Vous pouvez grâce à lui détenir les numéros de tous vos proches dans votre poche ! actuellement le portable peut réunir plusieurs petits gadgets indispensables à notre vie comme un appareil photo, un caméscope, un MP3, une connexion à internet.

Si vous sortez dans la rue vous remarquerez que 90% des gens auront un portable et plus spécialement les adolescents car pour eux c'est avoir plus de liberté sans avoir ses parents derrière le dos à vérifier toutes les appels reçus.

On résume le portable est une fenêtre vers le monde est une communication sans relâche avec vos proches donc, le portable c'est mieux.

Imène

Le téléphone fixe est bien car à la maison il sert pour les urgences puis on est à l'aise quand on est seul mais quand tout le monde est là ils veulent tous parler, après la facture devient cher.

Le téléphone portable Un idéal de communication entre les gens est ça passe trop vite

Je suis avec l'utilisation du portable par ce que il permet aux gens la communication, en cas d'urgence le portable permet aux gens qui habitent loin de leur maison de contacter l'hôpital, est comme un moyen qui permet de transmettre un message entre les amis les parents, famille pour transmettre par exemple entre un ami tu transmets les sentiments et tu racontes comment tu as passé la journée à l'hôpital ou bien à une fête...ex.

enfin le portable il donne la chance pour contacter nos proches alors le portable est mieux.

ANNEXE 9

Séances n° 19 et n°20

Texte : l'homme et l'avenir de la planète

§ 1 Personne ne peut plus nier aujourd'hui que, de tous les êtres vivants de la terre, l'Homme est le plus dangereux. Il est le seul qui ait jamais mis la planète en péril, au sens le plus étroit du terme. Certains esprits chagrins déclarent même que la disparition rapide de l'espèce humaine serait la seule chance de survie de cette planète...

§ 2 Bien qu'excessive (du moins, c'est ce que l'on espère !), cette vision des choses n'est pas entièrement dénuée de raison. Il est clair que les moyens de destruction inventés par les hommes sont terriblement efficaces, et le seront de plus en plus. Il suffit de penser à la puissance des armes nucléaires actuellement entreposées dans quelques pays du monde, et prêtes à servir d'une minute à l'autre, pour ressentir quelques inquiétudes.

§ 3 A l'inverse, les penseurs humanistes continuent de manifester leur optimisme : l'Homme est rempli, disent-ils, de potentialités merveilleuses. Voyez tous les obstacles qu'il a renversés depuis ses premiers pas : il a inventé le langage, il a maîtrisé le feu, il a domestiqué le cheval, il a cultivé le riz et le blé, il a composé *l'Art de la Fugue*, il a découvert la relativité !

§ 4 L'Homme a toujours trouvé des remèdes à tous ses maux. Il faut faire confiance à son génie : il saura résoudre les contradictions qui l'agitent en ces dernières années du XXe siècle, et construire un nouveau monde humain, en accord cette fois avec l'ensemble de la planète...

§ 5 On aperçoit le défaut de ce raisonnement : c'est qu'il y est question de l'Homme comme nous l'avons écrit : avec un grand H, c'est-à-dire de l'espèce considérée comme un ensemble homogène. Ce n'est pas une attitude exceptionnelle. C'est ce que font couramment les zoologistes quand ils décrivent le comportement de l'abeille, de l'oiseau sauvage ou du castor. Or, il y a infiniment plus de distance entre deux êtres humains qu'entre deux hyménoptères, deux

palmipèdes ou deux rongeurs... il est fallacieux, et presque malhonnête, de considérer que Léonard de Vinci et César Borgia, Marie Curie et Catherine II, Einstein et Hitler, Jacques Mesrine et Jean Rostand, c'est la même chose : non, ces individus ne sont pas des semblables, ce sont tout juste des congénères, et c'est déjà beaucoup.

§ 6 Il n'y a pas de « contradiction de l'espèce » quand deux chacals se disputent la même charogne. Il n'y a pas davantage de « contradiction » quand le commandant d'un pétrolier nettoie ses soutes dans la Manche, cependant que des écologistes manifestent contre la pollution de la mer : ce sont seulement des êtres différents, qui adoptent des comportements différents parce que des conflits d'intérêts les opposent.

§ 7 Il est important de se rendre compte de cette considérable et dramatique diversité, de cette absence de « solidarité de l'espèce ». On nous a peut-être trop dit *qu'il faut de tout pour faire un monde*. Rien n'est moins sûr. Et c'est ainsi que l'on arrive à poser la question fondamentale, qui est celle du pouvoir.

§ 8 Qui a donc le pouvoir aujourd'hui ? Qui possède effectivement les moyens de déterminer le sort de la planète ? Le militant de Green peace ou l'armateur de baleiniers ? Le prix Nobel de la Paix ou le marchand d'armes ? Le docteur Olievenstein ou le producteur de pavots ? Ces questions ne sont pas frivoles, bien au contraire : les réponses que chacun d'entre vous peut lui apporter définissent, avec une faible marge d'erreur, la capacité des hommes, en général, à prendre en charge leur avenir.

§ 9 Il est devenu dangereux de se reposer sur la conviction confortable que l'Homme est cet être merveilleux, seulement capable de choses prodigieuses, qui commet bien quelques étourderies par-ci par-là, mais dont l'ingéniosité légendaire résout toujours, au bout du compte, tous les problèmes sans coup férir.

§ 10 Ce n'est plus aussi simple.

§ 11 Si l'humanité finit un jour par échapper à l'absurde et mélancolique destin qui paraît être le aujourd'hui, cela ne sera pas en vertu de sa nature infiniment bonne,

mais parce que suffisamment d'hommes et de femmes résolus seront parvenus à modifier le cours de son histoire.

§ 12 Plus que jamais, l'avenir est entre nos mains – nous voulons dire, bien sûr : entre les vôtres.

Igor Barrère, Pierre Desgraupes, Etienne Lalou,
Histoire de la vie, Ramsay, 1983, pp. 149-150

Corrigé :

1. la thèse des auteurs

Contrairement à ce que pensent les humanistes naïfs, les maux dont est menacée la planète ne seront pas évités sans une action résolue.

2. plan du texte

1. l'opinion générale pessimiste (§1)

2. Concession (§2) : l'Homme dispose, en effet, d'énormes moyens de destruction.

3. l'opinion optimiste des penseurs humanistes (§§ 4-5) :

- merveilleuses possibilités de l'Homme,
- sa capacité à remédier aux situations difficiles,
- il faut lui faire confiance.

4. Réfutation de cette thèse optimiste (§§ 5-7) :

- c'est une erreur de considérer l'espèce humaine comme solidaire,
- différences très grandes entre les individus.

5. La vraie question (§8) :

Qui détient le pouvoir de sauver ou de détruire la planète ?

Conclusion (§§ 9-12)

- reprise de la réfutation de la thèse humaniste,
- l'avenir est entre les mains d'hommes résolus.

ANNEXE 10

Séance n° 21

Nassim (groupe1)

Un séjour à l'étranger me tente, j'y pense tout le temps mais je n'ai pas les moyens de me le payé, j'aurai besoin de l'aide de mes parents mais il faut encore les convaincre. Mes parents ne sont pas chauds pour cette idée lorsque j'aborde le sujet avec eux, mais je leur explique que ce séjour à l'étranger me sera utile car j'apprendrai d'abord une langue étrangère, ensuite je serai en contact avec une autre culture. En réalité, ce séjour va me permettre de me former et d'enrichir mon éducation.

Mes parents pensent que j'aurai du mal à m'adapter à cette culture d'autant plus que je ne maîtrise pas la langue, et que je risque d'avoir des problèmes. Ils ont peut être raison mais je pense que surmonter ses peurs est un processus enrichissant, un tel séjour ne peut être qu'éducatif puisque je visiterai des musées, je rentrerai dans des restos et des cafés, je ferai le marché et les magasins, j'irai au théâtre, discuter avec les gens et découvrir plein d'autres choses.

Enfin, ce séjour compte pour moi parce qu'il va me permettre de voyager donc de m'amuser tout en apprenant des choses nouvelles et me forgé l'esprit, en plus avec l'apport financier que j'aurai de mes parents je ne risque rien.

Amine (groupe 2)

J'ai vraiment envie d'aller à l'étranger pour les vacances, faire un voyage utile alors j'en parle avec mes parents. Je leur dis que j'avai envie de partir à l'étranger pour apprendre des choses nouvelle et pour améliorer la langue étrangère et connaître la culture du pays, ce n'est pas pour passer le temps mais surtout pour changer et voir un autre monde. Mes parents hésitent car ils se font du soucis, ils me demandent comment me débrouille dans la rue, dehors avec les gens alors je leur répond que c'est ça, il faut que je sois en contact avec des personnes, avec des gens de mon âge, en plus à l'étranger tout est indiqué sur les murs, dans le métro, enfin partout, meme si je suis coincé il y'a le policier il sait tout. Pour apprendre il faut laisser les enfants seuls à se débrouilles et compter sur eux meme et puis moi j'adore voyager n'importe ou pour voir autre chose en vrai pas à la télévision ou sur des photos, alors pour partir j'ai besoin d'argent et ça ya que mes parents.

OUVRAGES & LIVRES

1. ADAM, JEAN MICHEL., 1984: *Le récit*, Presses Universitaires de France, Paris.
2. ADAM, JEAN MICHEL., 1992, *Les textes: types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Nathan, Université, Paris.
3. ADAM, JEAN MICHEL., 1999, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Nathan, Paris.
4. ALAMARGOT (D.), 1997: *Processus de récupération et d'organisation dans l'activité de rédaction de texte : Effets de l'acquisition de connaissances référentielles*. Thèse de doctorat, Université de Poitiers, Poitiers,
5. ALAMARGOT (D.), CHANQUOY (L.), 2001: *Through the models of writing*, Dordrecht-Boston-London, Kluwer Academic Publishers,.
6. ALAMARGOT (D.), CHANQUOY (L.), 2002: Les modèles de rédaction de textes, in *Production du langage : traité des sciences cognitives*, Hermes, Paris.
7. ALLAL (L.), CHANQUOY (L.), LARGY P., 2003: *Revision of written language : Cognitive and instructional processes*, Dordrecht-Boston-London, Kluwer Academic Publishers.
8. ANSCOMBRE, J.-Cl. et DUCROT, O., 1983: *L'argumentation dans la langue*, Pierre Mardaga, éditeur, Collection « Philosophie et langage », Bruxelles.
9. BARIL., D., 2002, *Techniques de l'expression écrite et orale*, Editions DALLOZ, Paris
10. BELLENGER., L., 1981, *l'expression écrite*, Presses universitaires de France, Que sais-je?
11. BIARD., J., & DENIS., F., 1993, *Didactique du texte littéraire*, Nathan,
12. BOISSINOT., A., 1992, *les textes argumentatifs*, collection didactiques, Bertrand –Lacoste, CRDP Toulouse

13. BEREITER C., SCARDAMALIA (M.), 1987: *The psychology of written composition*, Hillsdale (NJ), Lawrence Erlbaum Associates.
14. BRONCKART. CHAROI, J-P, 1997, *Activités langagières, textes et discours, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé.*
15. DUCROT, Oswald, 1972: *Dire et ne pas dire*, Hermann, Collection « Savoir », Paris.
16. DUCROT., O., et autres, 1980: *Les mots du discours*, Les Éditions de Minuit, Paris.
17. DUCROT., O., 1980, *Les échelles aegumentatives*, Les Éditions de Minuit, Paris.
18. DUCROT, Oswald, 1984: *Le Dire et le Dit*, Les Éditions de Minuit, Paris
19. DUCROT, Oswald, 1990: « Argumentation et persuasion », Colloque *Énonciation et parti-pris*, Anvers.
20. DUCROT, Oswald, 1995: « Topoï et formes topiques », in *Théorie des topoï*, Éditions Kimé, Paris.
21. DUCROT, Oswald, 1996: « La pragmatique et l'étude sémantique de la langue », in J. Revel et N. Wachtel, éditeurs, *Une école pour les sciences sociales*, Cerf, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris.
22. DUVAL R., 1987 Representation of texts: problems for research and propects for education. *Communication and Applied Psychology*. Ghent.
23. DUVAL R., 1989, *Structure du raisonnement déductif et apprentissage de la démonstration*.Préprint.
24. EEMEREN, Frans H. Van et GROOTENDORST, Rob, 1984: *Speech Acts in Argumentative Discussions*, Dordrecht-Providence
25. EEMEREN, Frans H. Van et GROOTENDORST, Rob, 1996: *La Nouvelle Dialectique*, Traduit par S. Bruxelles, M. Doury et V. Traverso, Éditions Kimé, Paris

26. EGGS, Ekkehard, 1994: *Grammaire du discours argumentatif. Le topique, le générique, le figuré*, Éditions Kimé, Paris
27. FAYOL., Michel., 1997, *des idées au texte*, Presses universitaires de France, Paris
28. GRIZE, Jean-Blaise, 1976: « Logique et organisation du discours », in *Modèles logiques et niveaux d'analyse linguistique. Actes du Colloque organisé par le Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz*, publiés par J. DAVID et R.
29. GRIZE Jean-Blaise, 1978: « Schématisation, représentations et images », in *Stratégies discursives*, Presses Universitaires de Lyon, pp. 46 - 52
30. GRIZE, Jean-Blaise, 1981: « L'argumentation: explication ou séduction », in *L'Argumentation*, Presses Universitaires de Lyon, Collection « Linguistique et Sémiologie »
31. HAYES (J.R.), FLOWER (L.), SCHRIVER K.A., STRATMAN J.F., CAREY (L.), 1987: Cognitive processes in revision, in *Advances in applied psycholinguistics : reading, writing and language learning*, Cambridge, Cambridge University Press.
32. HYBERTIE., C., 1996, *La conséquence en français*, Collection l'essentiel français, Editions Ophrys, Paris
33. JOLIBERT., J., et al., 1988, *Former des enfants producteurs de textes*, Collection pratique à l'école élémentaire, Hachette, Paris
34. KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1980: *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris
35. KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1986: *L'Implicite*, Armand Colin, Paris
36. KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1990 - 1994: *Les Interactions verbales*, Tome I - II - III, Armand Colin, Paris

37. MARTIN, Robert, 1992: *Pour une logique du sens*, Presses Universitaires de France, Collection « Linguistique Nouvelle », Paris
38. MICHEL, A., 1991 « Rhétorique et philosophie dans le monde romain: les problèmes de l'argumentation », in *L'argumentation*. Colloque de Cerisy. Textes édités par Alain LEMPEREUR, Mardaga.
39. MOESCHLER, Jacques, 1982: *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Thèse de doctorat, Peter Lang, Berne - Francfort
40. MOESCHLER, Jacques, 1985: *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Hatier - Crédif
41. MOIRAND., S., 1979, *Situations d'écrit. Compréhension/production en français langue étrangère*, CLE International, Paris
42. NAZARENKO., A., 2000, *la cause et son expression en français*, Collection l'essentiel français, Editions Ophrys, Paris
43. NØLKE, Henning, 1993: *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Éditions Kimé, Paris
44. OLÉRON, Pierre, 1983: *L'argumentation*, Presses Universitaires de France, Paris
45. PERELMAN, Ch. et OLBRECHTS-TYTECA, L., 1958: *La nouvelle rhétorique. Traité de l'argumentation*, 2 volumes, Presses Universitaires de France, Paris
46. PERELMAN, Ch., 1977: *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Librairie philosophique J. Vrin, Paris.
47. PLANTIN, Christian, 1990: *Essais sur l'argumentation. Introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*, Éditions Kimé, Paris
48. PREFONTAINE., C., *écrire et enseigner à écrire*, les éditions logiques

49. SCHNEUWLY, B. 1988. *Langage écrit chez l'enfant. La production des textes informatifs et argumentatifs*. Paris : Delachaux & Niestlé.
50. SIMARD., Jean-Paul., 1998, *Guide du savoir écrire*, les éditions de l'homme, Quebec, Canada
51. HOMSEN., C., 1991, *Stratégies d'argumentation et de politesse dans les conversations d'affaires*, Peter Lang, sciences pour la communication
52. TOULMIN Stephan E., 1993, *Les usages de l'argumentation*, Paris, Presses Universitaires de France,.
53. VAN EEMEREN Frans et GROOTENDORST Rob, 1996, *La nouvelle dialectique*, Paris, Kimé.
54. VAN EEMEREN F. et al., 1996, *Fundamentals of argumentation theory*, (New Jersey), ed., Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates.
55. VAN EEMEREN., F., 2001, *Crucial concepts in argumentation theory*, ed., Amsterdam, Sic Sat,.
56. VIGNAUX, Georges, 1976: *L'argumentation. Essai d'une logique discursive*, Librairie Droz, Genève - Paris
57. VIGNAUX, Georges, 1988: *Le discours, acteur du monde: énonciation, argumentation et cognition*, Ophrys, Paris
58. VIGNER., G., 1975, *Écrire et convaincre*, Hachette, Paris
59. VIGNER., G., 1979, *Parler et convaincre*, Hachette, Paris
60. VIGNER., G., 1979, *Lire : du texte au sens*, CLE International, Paris
61. VIGNER., G., 1982, *Ecrire. Eléments pour une pédagogie de la production écrite*, CLE International, Paris

ARTICLES

1. ANSCOMBRE, Jean-Claude, 1973: « *Même le roi de France est sage*. Un essai de description sémantique », in *Communications*, n° 20, pp. 40 - 83
2. ANSCOMBRE, J.-Cl. et DUCROT, O., 1976: « L'argumentation dans la langue », in *Langages*, n° 42, pp. 5 - 27
3. ANSCOMBRE, J.-Cl. et DUCROT, O., 1981: « Interrogation et argumentation », in *Langue française*, n° 52, *L'interrogation*, pp.5 - 22
4. ADAM, Jean-Michel, 1985: « Quels types de textes ? », in *Le français dans le monde*, n° 192, pp. 39 - 44
5. BUCHETON., D., CHABANE., J-C., 2002-2003, « un autre regard sur les écrits des élèves : évaluer autrement », *In l'écriture et son apprentissage à l'école primaire*, Repères n° 26-27, , p. 126
6. CHANQUOY (L.), ALAMARGOT (D.), 2003: "Mise en place et développement des traitements rédactionnels : le rôle de la mémoire de travail", *Le Langage et L'Homme*, 38, 2, , pp. 171-190.
7. CHANQUOY (L.), ALAMARGOT (D.), 2002: "Mémoire de travail et rédaction de textes : Evolution des modèles et bilan des premiers travaux", *L'année psychologique*, 102, pp. 363-398.
8. CHAROLLES, Michel, 1979: « Notes sur le discours argumentatif », in *Argumentation et communication. Actes des Journées d'Étude BELC, 1-2-3 février 1979*, pp. 55 – 75
9. CULIOLI, Antoine, 1978: « Valeurs modales et opérations énonciatives », in *Le français moderne*, 46-ième année, 4 / 1978, pp. 300 - 318
10. CRINON Jacques et PACHET Soizic, " lire-écrire à la première personne, " *Cahiers pédagogiques*, n° 363, dossier coordonné avril 1997.

11. DUCROT, Oswald, 1995: « Les modificateurs déréalisants », in *Journal of Pragmatics*, n° 24, pp. 145 - 165
12. DUCROT, Oswald, 1973: *La Preuve et le Dire*, Repères, Mame, Paris
13. EEMEREN, Frans H. Van et GROOTENDORST, Rob, 1991: « Les sophismes dans une perspective pragmatico-dialectique », in *L'argumentation. Colloque de Cerisy*, Pierre Mardaga, éditeur, Collection « Philosophie et langage », Paris, pp.173 - 194
14. GRIZE, Jean-Blaise, 1971: *Travaux du Centre de recherches sémiologiques*, n° 7, Neuchâtel
15. GRIZE, Jean-Blaise, 1973: « Logique et discours pratique », in *Communications*, n° 20, pp. 92 - 100
16. GRIZE, Jean-Blaise, 1981: « Pour aborder l'étude des structures du discours quotidien », in *Langue française*, n° 50, *Argumentation et énonciation*, pp. 7 - 20
17. KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1984: « Antonymie et argumentation: la contradiction », in *Pratiques*, n° 43, pp. 46 - 59
18. MARTIN, Robert, 1985: « Argumentation et sémantique des mondes possibles », in *Revue Internationale de Philosophie*, n° 155, *Langage, argumentation et pédagogie*, pp. 302 – 322
19. MOESCHLER, Jacques, 1981: « Discours polémique, réfutation et résolution des séquences conversationnelles », in *Études de linguistique appliquée*, n° 44, *Analyse de conversations authentiques*, pp. 40 - 70
20. MOESCHLER, Jacques, 1992,: « Topoi et inférences », in *L'Argumentation dans le langage*, Ouvrage collectif sous la direction de Pierre-Yves RACCAH, Collection « Communication et cognition », Gent, Belgium, pp. 21 - 39
21. MOESCHLER, Jacques, 1992 : « Une, deux ou trois négations ? », in *Langue française*, n° 94, *Les négations*, pp. 8 – 25

22. REBOUL, Olivier, 1991: « Peut-il y avoir une argumentation non rhétorique ? », in *L'argumentation. Colloque de Cerisy*, Textes édités par Alain LEMPEREUR, Pierre Mardaga, éditeur, Collection « Philosophie et langage », Paris, pp. 107 - 120
23. ROBINE., Nicole., « les relations de la lecture et de l'écriture entre psychologie et sociologie : représentations et investissements ». In *les interactions lecture-écriture*, actes du colloque université Charles- de- Gaulle/ Lille III, réunis par Yves Reuter, 22-24 nov 1993 p. 176
24. ROPÉ., Françoise., « Synthèse des recherches en didactiques portant sur les interactions lecture-écriture ». In *les interactions lecture-écriture*, actes du colloque université Charles- de- Gaulle/ Lille III, réunis par Yves Reuter, 22-24 nov 1993, p. 208
25. REVAZ., N., « Argumenter et débattre pour sortir de la pensée unique », Résonances-Octobre 2005
26. VIGNAUX, Georges, 1979: « Argumentation et discours de la norme », in *Langages*, n° 53, *Le discours juridique: analyse et méthodes*, pp. 67 - 86
27. VIGNAUX, Georges, 1981: « Énoncer, argumenter: opérations du discours, logiques du discours », in *Langue française*, n° 50, *Argumentation et énonciation*, pp. 91- 117
28. VIGNER, Gérard, 1974: « Techniques d'apprentissage de l'argumentation écrite », in *Le Français dans le Monde*, n° 109, pp. 60 - 68

THESES

1. ANTONIOLI ASTE Gloria 2000, «le régime argumentatif : du discours au texte : état actuel des recherches et leur pertinence dans l'enseignement des langues », Université de la Sorbonne nouvelle-Paris III, thèse de doctorat, Sciences de l'information et de la communication.
 2. SCHNEUWLY., B., 1984, *le texte discursif à l'école*, Genève : Thèse n° 128.
-